



DIRECTION DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES
ET DU PATRIMOINE

**INVENTAIRE SOMMAIRE DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES
ANTERIEURES A 1790
REDIGE PAR M. BOYER, ARCHIVISTE
ET
M. DAUVOIS, ARCHIVISTE-ADJOINT.**

**SERIE D
Instruction publique, Sciences et Arts
Universités, faculté, Collèges, Sociétés académiques.**

EXTRAIT

COLLEGE DES JESUITES DE BOURGES

D 32-386,400-408, 413

1200-1792

- D 32** Collège Sainte-Marie, de Bourges. - Cartulaire. - Chartre de Guillaume de Chauvigny, seigneur de Châteauroux, au sujet des droits respectifs que lui et l'Église de Déols avaient sur les habitants dudit bourg de Déols (1231). - Transaction entre l'abbé de Déols d'une part, le prieur du Saint-Sépulcre et le chapelain d'Olice, d'autre part, relativement aux dîmes de la paroisse d'Olice (1238). Lettres de donation de divers héritages, par le prince de Condé, au collège de Bourges (1627). - Lettres monitoires obtenues par les Jésuites pour avoir révélation des titres et papiers de la seigneurie de Surins adirés (1633).

1231 - 1642

Registre - In-folio, 123 feuillets, papier

- D 33** Transcription, par la main de Jacques Thiboust, sieur de Quantilly, notaire et secrétaire du Roi, élu en Berry, des actes concernant la fondation du collège Sainte-Marie par Jeanne de Valois, duchesse de Berry. - Liste des principaux de l'établissement ; - Testament de la duchesse Jeanne de France, sa fondatrice et première femme de Louis XII ; - Épitaphe, en forme d'épigramme, de la même, avec son oraison ; - Ordre des fêtes célébrées au collège Sainte-Marie. - Donation, faite par Anne de France, duchesse de Bourbonnais, à la maison des Annonciades, fondée à Bourges par la duchesse Jeanne, sa soeur. Nota. - La transcription de ce registre est de l'année 1554.

1504 - 1554

Registre - In-folio, 26 feuillets, parchemin

- D 34** Enregistrement des titres de l'érection du collège Sainte-Marie et de l'établissement des Jésuites dans ce collège. - Testament de Jeanne de Valois, duchesse de Berry, qui fonde le collège (1504). - Contrat de réunion du prieuré de La Contal audit collège. - Établissement des Jésuites par le sieur Nicquet (1572). - Contrats de donations faites par la famille Nicquet audit collège. - Arrêt de bannissement contre Jean Châtel. - Traité de la ville de Bourges avec les principaux du collège. - Lettres patentes et bulles portant confirmation des contrats de donations faites en faveur des PP. Jésuites et des privilèges du collège.

1504 - 1726

Registre - In-folio, 208 feuillets, papier

- D 35** Privilèges et exemptions du collège Sainte-Marie. - Déclaration du Roi contenant décharge, en faveur des Jésuites du royaume, de toutes impositions concernant la subsistance, le logement et l'entretien des troupes, en payant les décimes pour les bénéfices unis à leurs maisons et collèges, et les tailles pour les autres biens ; - Lettres royales pour le changement de l'étape de la paroisse de Berry, transportée en celle Saint-Éloy-de-Gy ; - Sentence de l'Élection de Bourges qui décharge les PP. Jésuites du droit d'entrée sur les vins provenant des dîmes de leur maladrerie de Saint-Lazare ; - Arrêt du Parlement de Paris qui admet le sieur Maigreau, économe du collège de Bourges ; à jouir du privilège de committimus et des droits de scolarité.

1624 - 1786

Liasse - 14 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin

- D 36** Inscriptions des voeux des Pères faisant profession dans la maison. - Profession des quatre voeux par les PP Armand-Charles Bolle et François

Olivier de l'Abbaye, entre les mains du P. Gilbert-Xavier Aumaistre, recteur dudit collège.

1736 - 1742

Cahier - In-4°, 4 feuillets, papier

- D 37** Actes divers, requêtes, conclusions, ordonnances et jugements relatifs à l'expulsion des Jésuites du royaume et à l'administration des biens du collège en leur absence. - Déclarations par l'économiste des revenus de l'établissement et des dépenses d'entretien, avec pièces à l'appui. - Apposition de scellés dans le collège et inventaire du mobilier. - Transport de l'argenterie à la Monnaie de Bourges. - Inventaire des meubles, effets, bestiaux, titres et papiers trouvés dans le château de Surins et dans les autres biens du collège, situés dans le ressort du bailliage des Châteauroux.

1762 - 1764

Liasse - 70 pièces, papier

- D 38** Installation des PP. de la Doctrine chrétienne en remplacement des PP. Jésuites. - Procès-verbal, par le lieutenant-général du bailliage, de la mise en possession du collège par les Doctrinaires, auquel sont joints les pouvoirs donnés aux délégués de différents corps pour y assister.

1786 - 1786

Liasse - 4 pièces, papier

- D 39** Délibérations de la communauté des PP. Doctrinaires, directeurs de l'établissement. - Délibération qui assure à Sigaud de Lafond, professeur de physique et à sa femme, la jouissance viagère de la maison qu'ils occupent (2 septembre 1787). - Arrêt du Parlement en faveur du collège, qui enlève à l'Université de Bourges le droit de connaître de la police intérieure de cet établissement (15 avril 1788). Nota. - Les douze premiers feuillets seuls sont écrits.

1788 - 1790

Registre - In-folio, 192 feuillets, papier

- D 40** Liève des revenus du collège dressée par Renaudon et Rousseau, notaires. - Inscriptions des acenses et redevances dues par les fermiers, et quittances ; - Doivent par année : les frères Torchon, pour leur ferme de Launay, 2 muids froment, autant seigle, 1 muid 9 setiers marsèche, 6 setiers avoine, 75 livres argent, 3 milliers de pesseaux (échalas), trois charretées de foin, un porc gras ou 8 livres au choix, 2 charretées de perches de vingt-quatre, 3 oies grasses, 3 oisons, 6 poules et 2 charretées de paille ; - M. de Lestang, pour moitié, Renaut Béguin et François Lenaut, pour l'autre moitié, de rente sur Montaudry et Villalin, 5 boisseaux froment, autant seigle, 8 avoine, 6 jaux (coqs) et 7 parisis ; - Marie Toubeau, veuve Fortier, 20 deniers parisis de cens sur 3 quartiers de vignes, sis au vignoble de Puyjaulin, paroisse du Château-lès-Bourges ; - Étienne Chenu, procureur au bailliage et présidial, 2 deniers parisis sur un demi-arpent de vignes, au vignoble de Montebrette, paroisse de Saint-Pierre-le-Guillard ; - Pierre Asse, huissier audit bailliage et présidial, 2 livres pour sa maison située à Bourges, près de la boucherie de la Porte-Neuve ; - Rentes annuelles, en dehors des rentes foncières, servies au collège par les communautés : la ville de Bourges, 550 livres, soit 137 livres par quartier ; - les chapitres : de Saint-Étienne 180 livres, soit 15 livres par quartier ; - Saint-Ursin 125 livres, soit 36 livres ; - Notre-Dame de Salles 110 livres, soit 27 livres 10 sous ; - Saint-Pierre-le-Puellier 70 livres, soit 17 livres 10 sous ; - Montermoyen, ibid. ; tous lesdits chapitres, chacun pour une prébende

préceptoriale ; - la Sainte-Chapelle, un poinçon de vin.

1584 - 1586

Registre - In-fº, 232 feuillets, papier

D 41

Liève des revenus du collège, comprenant l'état des dettes actives et passives de 1604 à 1605. - (1605.) Dettes passives, non compris les charges et rentes en denrées et argent : pour le viatique de Nancy, 33 livres 6 sous 8 deniers ; - pour emprunt à l'effet de solder des marchands, 240 livres ; - pour reste de solde au marchand de drap Mercier, 119 livres 10 sous ; - ibid. au chaudronnier, 11 livres ; - pour le manteau du prieur au mercier Guénois, 26 livres ; - pour 2 aunes de drap à faire des bonnets, 12 livres ; - pour le manteau du principal, 37 livres 7 sous 6 deniers ; - pour toile, etc., 63 livres 3 deniers ; - pour une pièce de serge verte, 45 livres ; - au receveur de Saint-Ambroix, pour marsèche vendue, 59 livres 10 sous ; - au boulanger, pour fourniture de pain blanc et cuisson de pain bis, 35 livres ; - au cierge, 17 livres 14 sous ; - au potier d'étain, pour la vaisselle de Lazenay, 23 livres 14 sous ; - au cordonnier, 22 livres ; - au libraire, 62 livres 7 sous ; - au relieur, 4 livres 5 sous, - à la dame Verioli, pour beurre et chandelle, 67 livres 11 sous ; - à la demoiselle Poupelin, pour toile fine, 52 livres ; - au trésorier, le seigneur de Bengy, pour achat de bétail, 300 livres, etc. - Dettes actives : Le receveur de la ville doit le quartier d'avril de la rente par avance, 250 livres ; - ceux des chapitres des églises de Bourges, 100 livres ; - argent prêté au métayer des Chaumes, sur deux obligations, 138 livres ; - pour transport de dette sur le sieur de Boisrouvray, 322 livres ; - pour prêt sur obligations au métayer de Vaubut, 61 livres ; - pour prêt à Marquet de Pigny, 10 livres ; - avances faites à Torchon, fermier de Launay, sur son bétail, 63 livres 19 sous 2 deniers ; - pour acenses de terres, sises au Fontguedon, à Marc Moreau, charron, 12 livres, etc.

1592 - 1609

Registre - In-folio, 118 feuillets, papier

D 42

Liève des biens, rentes, droits, cens et redevances du collège. - Désignation des héritages. - Les domaines et locatures de la basse-cour de Lazenay et de Chasserat ; les moulins et marais dudit Lazenay, paroisse de Château-lès-Bourges ; - les prés Ribault, Niquet et Pins-Perdus, paroisse de Saint-Privé ; - les prés dans les paroisses de Berry, Bouy, Vasselay ; - les domaines de Boisneret et Vaubut, et la métairie de Prouzier, paroisse de Brécý ; - le droit de pêche dans les rivières de Lazenay et d'Arrajon ; la métairie de Saint-Lazare ou du Pont-d'Ainon, paroisse de Givaudins ; - la terre d'Yvernault ; - le moulin de Celon ; - les maisons dans la ville de Bourges et plusieurs dîmes et rentes. Vers 1780

1780

Registre - In-folio, 46 feuillets, papier

D 43

Relevés par feuilles des reconnaissances d'arrentements, baux et autres titres de propriété des Jésuites, extraits des terriers et registres du collège. - Ville de Bourges. - Paroisses de Notre-Dame de La Fourchaut et Saint-Oustrille. - Reconnaissances au profit du collège : par les PP. Carmes de Bourges, de plusieurs maisons joutant leur couvent ; - par Marie Marchant, d'une maison sise au carrefour du grand Saint-Christophe ; - par François Ragneau, d'une maison située près la boucherie de la Porte-Neuve, dans la ruelle du Petit-Chat ; - Marché entre Jean et Claude Musson, père et fils, paveurs, et les PP. Jésuites, pour l'entretien, durant sept années du pavé devant le collège et dans les cours de plusieurs maisons, moyennant la

somme de cent sous par an, payable le jour de la fête du saint Sacrement ;
 - Baux : pour 9 ans, de la maison de ville du collège, "grande et petite,"
 située rue de Paradis, paroisse de Notre-Dame de La Fourchaut, au prix de
 300 livres ; - pour 7 ans, d'une autre maison dans la même rue, faisant le
 coin de la ruelle de Casse-Cou qui descend à la rue des Augustins, et
 moyennant 120 livres par an.

1542 - 1718

Liasse - 85 pièces, papier

- D 44** Relevés par feuilles. - Ville de Bourges. - Paroisse de Saint-Pierre-le-Marché. - Reconnaissances : par David Chenu, d'une maison sise rue de Mirebeau ; - par Vincent Panier, à cause de l'acquisition par lui faite de Simon Regnault et consorts, d'une maison sise dans la même rue, et chargée de 7 deniers obole, et de 4 deniers de cens accordable, payables à la Notre-Dame d'août, plus de 3 livres envers le curé de Saint-Jean-des-Champs ; - Baux : pour 5 ans, à Claude Augier, veuve Jacques Bonnet, d'une maison sise rue Mirebeau, pour 35 livres par an ; - d'une autre, même rue, au-dessous de l'ancien Hôtel-de-Ville, et moyennant 30 livres ; - à Jean Gendreau, sergent, d'une autre même rue, acquise par les PP. Jésuites de Pierre Durand, moyennant 60 livres payables en deux termes, et à la charge par le preneur de payer une rente de cent sous à la fabrique de Saint-Pierre-le-Marché ; - Quittance d'accordement portant reconnaissance, au profit du collège, à François Frotier, de 10 sous de rente et un denier parisis de cens, accordable payables en deux termes, par moitié, l'une avec les deniers parisis à la Saint-Jean-Baptiste et l'autre à Noël, ladite rente due par ledit Frotier, pour acquisition d'une maison dans la même rue et provenant des Billons.

1541 - 1694

Liasse - 65 pièces, papier

- D 45** Relevés par feuilles. - Ville de Bourges. - Paroisses de Saint-Bonnet et Saint-Privé. - Acquisition, sur Jean Robert, d'un arpent et demi de terre situé au Clos-aux-Chèvres, paroisse de Saint-Privé ; - Baux : pour 9 ans, à Guillaume, marchand, de 8 arpents de prés dans la prairie de Moulon ; - pour le même temps, à François Seguin, d'un quartier de marais situé dans la grande allée des Pins-Perdus, moyennant 7 livres par an, payables à la Saint-Martin d'hiver ; - Reçu : en 1763, de Jean Troupillon, meunier du moulin Leroi, 105 livres 6 sous pour évaluation faite suivant la mercuriale de 96 boisseaux froment de rente due sur ledit moulin par les vénérables de la Sainte-Chapelle, anciens propriétaires du moulin ; - en 1767, des chanoines de Saint-Étienne de Bourges, héritiers de ceux de la Sainte-Chapelle, deux années d'arrérages d'une rente foncière de 92 boisseaux de blé froment, dus chaque année par le même moulin.

1478 - 1780

Liasse - 125 pièces, papier

- D 46** Relevés, par feuilles ; - Ville de Bourges ; - Paroisse du Château-lès-Bourges ; - Village de Lazenay ; - Rivières et prairies dudit Lazenay. - Métairies de Chazerat, de Gravaret et de la Basse-Cour de Lazenay. - Vignes, prés et marais du Château. - Reconnaissances : par Edme Doizon, d'une maison située sous les carrières du Château ; - par Pierre Grouleau, comme exerçant les actions de sa femme et autres héritiers d'Antoine Georges, son père, d'une locature située au village de Lazenay et d'une vigne dite des Jésuites, le tout chargé d'une livre d'argent et un chapon et 2 deniers de cens et rente, payables à la Saint-Martin d'hiver ; - par François

Jouanneau et François Joannet d'un arpent de vigne au clos des Carrières, chargé de 30 sous et une poule ou 10 sous de rente et 1 denier parisis de cens accordable, payable à la même époque ; - Vente par Michel Blouard, au profit de Pierre Joannet, d'un arpent de vigne au vignoble des Bornigales, chargé de 26 sous de rente ; - Baux : pour 9 années, du moulin de Lazenay, tant par les seigneurs de ladite terre de Lazenay que par les Jésuites qui l'ont acquise d'eux ; - à Jean Gamard, pour 7 années, par le collège de la métairie de Chazerat, sise audit village de Lazenay, moyennant 120 livres et 2 chapons payables chaque année à la Saint-Michel ; - à Jean Palteau et Hugues Étienne, vigneron, d'une maison à Lazenay et de terres et pré aux terroirs des Puijaulins et des Croix et dans la prairie de Lazenay, pour 43 livres par an, payables à la même époque.

1503 - 1781

Liasse - 90 pièces, papier

- D 47** Relevés, par feuilles. - Ville de Bourges. - Paroisse du Château. - Vignoble des Puijaulins ou Pijolins, autrement Plantes des Jésuites. - Reconnaissances : par Pierre Gibieuf, d'un arpent de vigne audit vignoble ; - par François Raby, pour un demi-arpent dans les mêmes Plantes, chargé de la moitié de 4 livres, de la moitié d'une poule ou 5 sous de rente et de la moitié d'un denier de cens accordable, payables à la Saint-Martin d'hiver ; - par Alison Bourdesoile, veuve de Claude Tixier, comme tutrice de ses enfants, d'un arpent de vigne, au même vignoble, chargé de 15 deniers parisis de cens accordable ; - Arrentement à Claude Bardin d'un demi-arpent de terre à convertir en vigne, et chargé de 35 sous tournois de rente et 15 deniers de cens accordables ; - Quittance d'accordements portant reconnaissance au profit du collège, à Laurent de Pigny, de 22 deniers obole de cens et rente accordable et payable aux PP. Jésuites, pour la seigneurie de Lazenay, à cause de l'acquisition faite par ledit Laurent, de trois quartiers de vignes auxdits Pijolins ; - Abonnement ; pour 7 années, de 3 arpents de vignes au même lieu, moyennant 90 livres et 20 boisseaux de blé méteil et marsèche par année.

1579 - 1780

Liasse - 126 pièces, papier

- D 48** Relevés par feuilles. - Ville de Bourges. - Paroisse du Château. - Vignoble des Bouloises, autrement Plantes des Jésuites. - Arrentement, par le collège, à Louis et Étienne Druneau, de 21 arpents de terre, sis audit vignoble, à mettre en vignes, chargés de 3 livres, une poule ou 10 sous de rente et 1 denier de cens accordable, payables à la Saint-Martin d'hiver ; - Reconnaissances censuelles : par Jean Déséglise, notaire, pour un demi-arpent de vigne auxdits clos ; - par Marie Brochet, veuve d'Esme Poupardin, et leurs enfants, d'une vigne faisant la moitié d'un arpent, dont l'autre appartient à Martin Jacquet, et chargée de 3 livres, une poule ou 10 sous de rente et 1 denier parisis de cens accordable, payables à la Saint-Martin ; - Ventes : par Silvain Thuillier à Pierre Desroches, d'un demi-arpent de vigne dans la censive du collège, chargé de 35 sous de cens par an ; - par Catherine Veron, fille majeure, à Jacques Beauvais, d'un demi-arpent au vignoble des Grosses-Bouloises, échu à ladite Veron par partage fait avec son frère, et chargé de 35 sous de rente.

1502 - 1782

Liasse - 95 pièces, papier

- D 49** Relevés par feuilles. - Ville de Bourges. - Paroisse du Château. - Vignobles des Perrières-Sèches, des Averdines, des Plantes, de l'Hôtel-Dieu, de la

Justice et des Fileuses. - Reconnaissances censuelles : par Brisson Soumard, d'un arpent de vigne aux Perrières-Sèches ; - par Jean-Petit Paslaigre, pour une autre pièce de vigne aux Plantes de la Justice, chargée de 4 livres, une poule de rente et 4 deniers parisis de cens ; - par Vincent Robia, François Bloucard, Jean Baucheton et Philippe Gamard, beaux-frères, d'un demi-arpent de vigne aux Fileuses, faisant partie de 3 arpents, arrentés précédemment à Jean Guillaume, Jean Gamard, Antoine Girault, Jean Doison, Jean Maréchal et Claude Bardin, et chargé de 35 sous de rente et 15 deniers de cens accordables ; - Arrentement à Jean Maréchal d'un arpent de terre à mettre en vigne, faisant partie d'une pièce de 5 arpents, située près de la Justice et des Pijolins, ledit arpent chargé de 4 livres, une poule ou 10 sous de rente et 4 deniers parisis de cens accordables. - Déguerpissement fait par François Vermon de 3 quartiers de vignes aux Plantes de l'Hôtel-Dieu, chargées envers le collège de 4 livres 10 sous et envers l'Hôtel-Dieu de 25 sous de rente foncière, le déguerpissement offert pour cause d'insolvabilité et accepté par le collège.

1580 - 1781

*Liasse - 45 pièces, papier***D 50**

Relevés par feuilles. - Ville de Bourges. - Paroisse de Saint-Pierre-le-Guillard (intra et extra-muros). - Reconnaissances : par Mathieu Perronnet, d'un arpent de vigne au vignoble de Montebrette, chargé à cause du prieuré de La Comtale, de 4 deniers parisis de cens accordables et payables le jour de Saint-Symphorien ; - Quittances d'accordements au profit : de Philippe Labbe, pour 6 deniers de cens et rente accordables, à cause d'une maison sise près la Porte-Neuve, héritée par lui de Marie Couson, et concédée par le collège libre de toutes actions, hypothèques, poursuites et contraintes ; - d'André Gabault, laboureur, des droits d'accordement dus pour 2 arpents de vigne acquis de Gabriel Servant et Robert Ronsard au vignoble du Petit-Montebrette, portant reconnaissance, au profit du collège, de 8 deniers parisis de cens, payables au jour de Saint-Symphorien ; - Baux à ferme pour 9 ans, par le prieur de La Com tale : à Benoît Avrillon, François Guérin et Benoît Baratin, de la métairie du Porche, paroisse de Givaudins, moyennant 4 muids de blé méteil, seigle, marsèche et avoine, mesure de Bourges, un porc, 6 poules, 2 oies grasses, une douzaine de fromages, un quart de chanvre et 309 gluis (bottes) de paille, le tout payable à la Saint-Michel ; - à Jean Bonnin et Pierre Bonnet, d'une pièce de terre labourable et contiguë à la vigne de La Perche, moyennant 3 septiers de blé comme dessus.

1544 - 1659

*Liasse - 80 pièces, papier***D 51**

Relevés par feuilles. - Ville de Bourges. - Paroisse de Saint-Pierre-le-Guillard (extra-muros). - Reconnaissances : par Joseph Guénois de deux arpents de vignes, nommées les Galoppes, sis au vignoble de Montebrette, et chargées de 8 deniers de cens accordables ; - par Jean Crevanta, de 3 quartiers au vignoble de La Perche, chargés de 3 deniers de cens ; - Baux : pour 7 années, du droit de garenne de la rivière d'Arajon et du revive de trois quartiers de prés, partagés par moitié, à fourche et rateau, avec les vicaires de Saint-Étienne de Bourges, moyennant 36 livres et 2 plats de poisson de valeur de 30 sous chacun par an ; - pour 5 ans, de la moitié de 8 autres arpents de prés à partager de même avec les chanoines de Saint-Étienne, près du Moulin-Bâtard, moyennant 70 livres.

1662 - 1720

Liasse - 70 pièces, papier

- D 52** Relevés par feuilles. - Ville de Bourges. Paroisses de Saint-Pierre-le-Guillard (extrà muros) et de La Chapelle Saint-Ursin. - Reconnaissances : par André Hébaut de trois quartiers de vignes au vignoble du Petit-Montbrette, paroisse de Saint-Pierre-le-Guillard, chargés de 2 deniers parisis de cens, payables à Saint-Symphorien ; - par l'abbesse de Notre-Dame de Beauvoir de trois arpents dans le même vignoble, paroisse de La Chapelle, chargés de 14 deniers parisis, payables à la Saint-Martin d'hiver ; - Quittance à Pierre Bernard des profits de lods et de ventes dus sur un quartier tiercier de vigne sis au même vignoble ; - Quittance d'accordement portant reconnaissance à Claude René de 4 deniers parisis de cens accordables, payables à la Saint-Symphorien, à cause du prieuré de La Comtale, pour un arpent de vigne acquis de Gilles Constant.

1574 - 1697

Liasse - 75 pièces, papier

- D 53** Relevés par feuilles. - Paroisses de La Chapelle Saint-Ursin, Sainte-Thorette, Foëcy et Quincy. - Baux : pour 7 ans, par le prieur de La Comtale, de la dîme du vin à lui appartenant sur la vigne dite l'Ouche-de-l'Aubier, près du village de La Chapelle Saint-Ursin ; - pour le même temps, de la métairie de Soulas, paroisse de Foëcy, moyennant 192 boisseaux froment, 100 méteil, 100 seigle, 192 avoine et 16 marsèche, mesure de Mehun, et pour les menus suffrages, 6 chapons et 1 porc par année ; - pour 9 ans, à Jean et Silvain Soulas, de la métairie de Montaudry, paroisse de Foëcy, plus, de 2 arpents de prés dans la prairie de Bied, moyennant 4 muids de blé, moitié froment, moitié seigle, 1 muid méteil, 1 marsèche et 1 avoine, mesure de Mehun-sur-Yèvre, un porc de 3 livres, 2 oies grasses et 10 poules, solidairement payables à la Saint-Michel ; - à Jean Dauriaux, pour 5 ans, du droit de dîme de lainage, charnage, pois, fèves, chanvre appartenant au prieuré, moyennant 7 livres par an, payables au même jour ; - Marché fait par le prieur de La Comtale avec Antoine Bureau, maçon, de toutes les réparations à faire aux murailles du domaine de Launay, alias de La Comtale, à la charge par le prieur de fournir les matériaux nécessaires, et moyennant la somme de 21 livres ; - Remboursement d'une rente de 15 livres assignée sur la métairie de Vaubut, fait par le collège aux chanoines de Notre-Dame de Salles.

1541 - 1718

Liasse - 78 pièces, papier

- D 54** Relevés par feuilles. - Paroisses de Saint-Doulchard, Berry, Bouy, Saint-Eloy-de-Gy, Vasselay, Fussy, Saint-Martin-d'Auxigny et Menetou-Salon. - Baux pour 5 ans, à Jean Torchon et Jean Naudon de deux pièces de terre au terroir de Rintruy, paroisse de Saint-Doulchard, moyennant 4 setiers 5 boisseaux 1/3 froment, autant de seigle et de marsèche et 2 poules, et de 2 arpents de prés dans la prairie de Joigny, moyennant 2 écus 2/3 et une poule, payables : le blé à la Saint-Michel, et le reste à la Saint-Martin d'hiver ; - pour 9 années, à Étienne Bernagault, d'un buisson et chaume jadis en pré, contenant trois arpents, appelé le Buisson-Bouchard, paroisse de Saint-Doulchard : plus, de deux autres terres, même paroisse, moyennant 18 setiers de blé froment, seigle et marsèche, payables à la Saint-Michel ; - pour 7 ans, à Jean Ligier, de la rivière d'Ouzy, alias d'Aradon, dépendant de la seigneurie de Lazenay et partagée indivisément avec le Chapitre de Saint-Étienne de Bourges, moyennant 7 livres 10 sous par an, payables le jour de la Saint-Jean-Baptiste.

1541 - 1788

Liasse - 55 pièces, papier

- D 55** Relevés, par feuilles. - Paroisses de Sainte-Solange, Gron, Nohant-en-Goût, Villabon, Moulinssur-Yèvre, Osmoy, Saint-Caprais, Lochy et Venesmes. - Bail, pour 9 ans, des 3/4 des dîmes de blé, pois (haricots), fèves, chanvres, lainage et charnage, plus, de trois pièces de terre au terroir de Villecomte, paroisse de Sainte-Solange, moyennant 80 boisseaux méteil, 50 marsèche et 15 avoine, mesure de Bourges, payables par année ; - Recette de 1900 livres, pour 19 années d'arrérages d'une rente de 100 livres due au collège sur le domaine de Moulinssur-Yèvre ; - Reconnaissances : par Madeleine Lelarge, veuve de Jean Claveau, écuyer, sieur du Buisson-Guillot, dudit lieu et métairie du Boisson-Guillot, dans la paroisse de Sainte-Solange, avec ses appartenances et dépendances, le tout chargé de 23 sous 6 deniers de cens accordables, payables à la Saint-Martin d'été ; - Quittance au collège, par Jean Charlemagne, de la somme de 74 livres, pour le rachat de trois pièces de terre au terroir de Villecomte, paroisse de Sainte-Solange, vendues par décret sur le prieuré de La Comtale, lors des aliénations des biens ecclésiastiques en 1563, et, depuis, adjugées au collège par sentence de la Conservatoire de Bourges, du 6 septembre 1611.

1473 - 1785

Liasse - 33 pièces, papier

- D 56** Relevés par feuilles. - Terres de Surins, Niherne et dépendances. - Paroisses de Niherne et autres. - Baux : par le couvent de Déols, de tous les héritages dépendant de la chambrière de Déols, situés dans la paroisse de Niherne ; - par le fermier de Surins, à Denys Gaillard, de la prévôté de la terre et justice dudit Surins, profits et émoluments, moyennant 3 livres 3 sous par an ; - à Martin Guignard des dîmes de lainage et charnage de ladite terre, moyennant 40 livres ; - Déclarations et aveux du chesal Jean Vincent, contenant une minée avec 3 arpents de prés, chargés de 3 minées de froment, 3 setiers avoine, 3 gelines et 3 bians (corvées) de rente ; - de deux quartiers de prés en la rivière de Vaux, à rente de 2 sous 6 deniers et un bian ; - du droit de poursuite des hommes et femmes serfs et serves de la terre de Niherne par toute la baronnie de Châteauroux.

1453 - 1530

Liasse - 80 pièces, papier

- D 57** Relevés par feuilles. - Paroisses de Niherne, etc. - Extraits des aveux et dénombremments. - Aveux et dénombremments des moulins à blé et à draps de Niherne, valant, année commune, 3 muids de blé. - Droits de foire du seigneur de Niherne à Châteauroux, à cause de la seigneurie de Terre-Vieille, partageable avec le fief du Metz : sur chaque marchand de plats ou ecuelles, un plat ou 18 deniers ; sur chaque marchand de meubles, un meuble ou 10 deniers ; sur chaque poirassier, N. de poires ; sur chaque ognonnier, N. d'oignons ; sur chaque ferrandier, 2 deniers ; sur chaque pintier du dehors, 1 denier tournois.

1529 - 1608

Liasse - 122 pièces, papier

- D 58** Relevés par feuilles. - Paroisses de Niherne, etc. - Reconnaissance, au profit du prince de Condé, de deux setrées de terres à La Volette, paroisse de Bouges. - Sentence de la Conservatoire, condamnant la veuve et les mineurs Jean Robinet à payer au collège plusieurs années de rentes sur divers héritages situés à La Sauras ; - Arrentement, par Jean Pinon à

Sébastien Bodichon, de trois quartiers situés aux Vieilles-Vignes de Surins, paroisse de Niherne, moyennant 50 sous et 2 poulets de rente, payables à la Saint-Martin, et à la charge du droit de dîme et censif envers la seigneurie de Surins ; - Commandement, à la requête du fermier de Surins, contre Jean Pinoteau, aux fins de paiement de 2 boisseaux de froment, mesure de Surins, 2 chapons et 3 deniers de cens et rente, dus sur une grande maison sise à Surins et appartenant à la veuve Gilles Brimballe, le tout payable à la Saint-Michel ; - Obligation, par Étienne Tixier et Pierre de Peuchaut au profit du collège, de la somme de 161 livres, représentant par appréciation 17 setiers, 4 boisseaux de marsèche et autant d'avoine, mesure de Déols, un porc et 4 chapons, restant dus par lesdits pour une année de l'acense de la métairie de Bretagne.

1618 - 1669

Liasse - 35 pièces, papier

- D 59** Relevés par feuilles. - Paroisses de Niherne, etc. - Reconnaissances censuelles : par Gabriel de La Rivière de la seigneurie de La Rivière, paroisse de Chambon, avec la Métairie Haute en dépendant, chargée de 18 boisseaux avoine, mesure de Surins, payables à la Saint-Michel ; - par Georges Dalligny, de la vigne de la Girarde, sise aux Plantes de Surins, paroisses de Niherne et autres ; - par le Curé de Niherne, de 18 hommées de vignes, situées aux Vieilles-Vignes de Surins, et chargées de droits de dîme et censif, à raison de 20 deniers par arpent ; - Arrentement à Charles Gilbert d'une chambre de maison couverte de paille, une mesure y attenant et un petit jardin, moyennant 100 sous et 2 poules, payables à la Saint-Michel ; - Bail, pour 9 ans, à Nicolas Brûlé, de 3 ilons sur la rivière d'Indre, moyennant 3 livres et 2 poulets et une poule, payables à la même époque.

1672 - 1679

Liasse - 48 pièces, papier

- D 60** Relevés par feuilles. - Paroisses de Niherne, etc. - Baux : pour 7 ans, du pré dit les Sept-Quartiers de la Ronde, dans la prairie de Lallemaigne, paroisse de Villedieu ; - pour 9 ans, à Étienne Bouisse, de plusieurs autres prés dans la prairie de Rony, paroisse de Saint-Maur, moyennant 6 livres et une poule, payables à la Saint-Michel ; - pour le même temps, à Silvain Gabellin, de la dîme des bois dépendant de la seigneurie de Surins, dans la paroisse de Niherne, levée sur Le Beaumerain, La Jossandière, Château-Gaillard, Clair-Bois et Poulichonnet, et d'un petit dîme, dit le Dimerot, situé à Luant et partagé avec le sieur Grandeffe sur les blés, vins, pois, fèves, chanvres, lins et légumes, sauf les lainage et charnage, moyennant 6 setiers froment et autant de seigle, mesure de Surins, et 4 poulets à la Saint-Michel ; - Transaction entre les Jésuites, le curé de Niherne et Jean Rouet, portant reconnaissance au profit du collège du droit de dîme qui se partage par moitié entre le seigneur de Surins et le curé de Niherne sur une maison du bourg de Niherne, nommée la Pinotelière, avec ses dépendances, sur quoi ledit Rouet doit dîmes de lainage, charnage, blé, légumes, chanvre, lin, pois et fèves, et sur une pièce de terre située au Buisson-Collin, dans les mêmes conditions.

1680 - 1684

Liasse - 45 pièces, papier

- D 61** Relevés par feuilles. - Paroisses de Niherne, etc. - Dénombrements : des terres de la métairie des Côteaux, paroisse de Niherne et dépendances ; - du lieu de la Grouaille, paroisse de Mehun-sur-Indre, redevable à la seigneurie de Niherne, de 2 boisseaux froment, une poule et 6 deniers de

cens ; - de 18 setrées de brandes, tailles et buissons dans la paroisse de Niherne, dites la Bruanderie, et chargées de 4 livres d'argent, un chapon, 1 poule, 2 poulets et 12 deniers de cens et rente ; - du petit étang de Ramsay, chargée de 112 sous 6 deniers ; - du village de Chezeaneuf, devant à la seigneurie de Niherne, par an, 10 boisseaux froment, 3 chopines d'huile, 2 poules et 2 sous 6 deniers de cens.

1685 - 1685

*Liasse - 50 pièces, papier***D 62**

Relevés par feuilles. - Paroisses de Niherne, etc. - Baux : pour 5 ans, de la dîme de Chambon, paroisses de Villedieu et Saint-Lactancin ; - pour le même temps, à Barthélemy Villain, de la métairie des Côteaux, paroisse de Niherne, moyennant 30 setiers de blé, mesure de Châteauroux, froment et marsèche, et 10 douzaines d'avoine, 10 poules, 10 fromages, 2 chapons, 3 livres de beurre, en outre, l'obligation pour le preneur de fournir boeufs et charrois pour les réparations de la métairie ; - pour le même temps, du moulin de Mirebeau, paroisse de Mehun-sur-Indre, moyennant 30 setiers froment, mesure de Châteauroux, et 14 setiers moulure, même mesure, qui est de 8 setiers, savoir : 6 de mouture, 1 de froment et 17 de méteil, payables à la Saint-Michel ; - Ventes : par Silvain Gabidier à Jacques et Louis Collet, de 12 boisselées de terre, mesure de Buzançais, situées au Chêne-Guérin, paroisse de Mehun-sur-Indre, moyennant le droit de dîme ; - par Denis Gauriot à Nicolas Brûlé, de 2 boisselées de terre au terroir de Rochefort, paroisse de Niherne, moyennant 4 livres 10 sous ; - Quittance à Jean Beaussenat de la sixième partie au total d'une rente de 2 setiers froment, 2 chapons et 2 sous 6 deniers de cens accordables, ledit blé mesure de Bouges, dus sur des terres situées à La Volette, paroisse dudit Bouges.

1686 - 1698

*Liasse - 40 pièces, papier***D 63**

Relevés, par feuilles. - Paroisses de Niherne, etc. - Quittance de 2 boisseaux avoine, 5 boisseaux froment, 4 livres argent, 2 poules, une journée de rente et 10 deniers de cens, dus sur le lieu de La Bergerie ; - Bail à cens fait à Jean Maquin, de l'étang de La Brouarderie avec la terre l'environnant, paroisse de Niherne, moyennant 4 boisseaux froment, mesure de Surins, 2 chapons et 6 deniers de cens et rente, et à la charge d'y construire maison avec étable et de n'y tenir de cheptel que du seul collègue ; - Reconnaissance par Catherinot de La Sauras, sur les héritages de la Soulaterie, d'une rente de 18 boisseaux froment, seigle marsèche, par tiers, 2 poules et 20 deniers de cens ; - Arrentement à Nicolas Piat de la journée de 6 hommes de vigne à prendre dans la Grande-Vigne de Niherne, moyennant 4 boisseaux froment, mesure de Surins, 4 poulets et 12 deniers de cens, payables à la Saint-Michel.

1703 - 1714

*Liasse - 69 pièces, papier***D 64**

Relevés, par feuilles. - Paroisses de Niherne, etc. - Bail, pour 9 ans, d'une saignée de pré dans les iles de Surins, paroisse de Niherne ; - Quittance de 22 livres 14 sous pour 18 ans d'arrérage de 50 sous de rente et 6 deniers de cens dus sur le Petit-Malvoisine, paroisse de Crot ; - Bail emphytéotique, par le prince de Condé, engagiste du domaine de Châteauroux, au profit d'Étienne et André Giraud, frères, de la métairie du Teil, paroisse de Niherne, moyennant, par année, 20 setiers de blé froment, marsèche et avoine, par tiers, mesure de Saint-Gildas, 6 chapons, 6 poulets et un porc

du prix de 3 livres ; - Reconnaissance censuelle, par Jean Griffon, de 18 journaux de vignes dans le vignoble de Surins, et acquis par lui du sieur Renault, chargés de 10 deniers de cens accordable.

1744 - 1785

Liasse - 53 pièces, papier

- D 65** Relevés par feuilles. - Paroisse de Mosnay. - Projets de reconnaissances à terrier à rendre à la seigneurie d'Yvernault, avec charge de la dîme du douzième et de droits de fourrages ; - Reconnaissances : par Jean Mitaly, charron, au bourg de Mosnay, pour une maison, jardin et terre de trois boisselées, joutant les bruyères du collège, sur laquelle maison il doit une poule de feu, et sur les terres le droit de terrage ; - par Jean Chavenat, maréchal audit bourg, pour une maison avec jardin prise dans le communal, sur laquelle est dû 5 sous, 2 chapons, 1 poule et 3 deniers de cens. XVIIIe siècle

XVIIIe siècle

Liasse - 45 pièces, papier

- D 66** Relevés par feuilles. - Paroisse de Chezelles. - Procédures pour paiement de rente de 16 boisseaux froment, 12 de seigle, autant marsèche, 28 d'avoine, 1 poules et 2 chapons de cens et rente, dus sur le lieu du Petit-Chatellet ; - Quittances de paiement : par le sieur Faguet, d'une rente foncière et seigneuriale de 24 boisseaux de froment et autant de seigle, mesure de Surins, 2 chapons, 2 poules et 6 deniers de cens, dus par an à la seigneurie de Surins, sur le domaine de Châtillon ; - par Louis Pinault, métayer du Pavillon, au bois de Varailles, de 12 boisseaux avoine et 1 poule, pour les avenages dudit lieu ; - Cession, par Michel Labbé à Noël Fourré, d'un arpent de vignes au vignoble de Chezelle, moyennant 63 livres payables, chaque année, à la Saint-Nicolas ; - Vente faite au collège, par Jean de Laplace, de la récolte de blés ensemencée en diverses pièces, au lieu de la Bruanderie, moyennant 60 livres.

1492 - 1767

Liasse - 120 pièces, papier

- D 67** Relevés par feuilles. - Paroisses de Liniez et Vatan. - Ratification, par le recteur du collège, de la vente faite par le provincial à la demoiselle de Bellefond, de la seigneurie de Mers, moyennant 6,000 livres ; - Reconnaissances au profit du collège : par Pierre Chapon, pour 9 setrées de terres, dites Le Buisson-Barault, autrement Le Péron, paroisse de Vatan, justice de Liniez, chargées de 3 boisseaux froment et 2 boisseaux marsèche, payables à la Saint-Michel ; - par Claude Huchet, Simon Bailly et Pierre Delacube, pour 18 boisselées au lieu de La Boisselière, chargées de 2 boisseaux froment de rente, mesure de Vatan, payables solidairement à la Saint-Michel.

1600 - 1685

Liasse - 33 pièces, papier

- D 68** Relevés par feuilles. - Prieurés de Genouillac et de Blancafort. - Vente à Pierre et à Jacques Borderie, du revenu de l'ancien prieuré de Genouillac, consistant en cens et rentes, pour 100 livres par an, payables au 1er mai ; - Quittance aux mêmes de 900 livres payées pour l'amortissement d'une partie de la rente de 1,000 livres par an, par eux due de l'acquisition précédente ; - Bail, pour 9 ans, du revenu du prieuré de Blancafort, plus de 2 hommées de prés, dits les Prés du Pont, près dudit Blancafort, moyennant 1,100 livres de ferme annuellement, en outre de la façon des

vignes et à la condition de nourrir les bailleurs et leurs chevaux, lorsqu'ils viendront à Blancafort ; - Transaction sur procès entre le collège et Jacques Gillet, prieur du prieuré de la Mère-Dieu, par laquelle ledit Gillet se désiste de ses prétentions à la jouissance partielle des dîmes de lainage et charnage dans les terroirs de Rainçon, de La Haie-Blanche et du Bois-de-Champ, à la charge, par le collège, de lui payer, comme prieur de la Mère-Dieu, 12 livres de rente foncière.

1611 - 1685

Liasse - 12 pièces, papier

- D 69** Baux et arrentements. - Affectations : d'une rente de 100 livres au collège, sur le domaine du Bourbonnais, par Jeanne de Valois, sa fondatrice ; - d'une autre de 600 livres, par le collège Louis-le-Grand, sur tous ses biens ; - d'une autre de 93 livres et d'une pension de 250 livres, constituées au profit des Jésuites, par l'Hôtel-de-Ville de Bourges. - Relevé des rentes dues aux Jésuites sur la ville et les environs. - Baux généraux et particuliers passés par le collège de 1631 à 1771. - Baux particuliers des prés, moins ceux annexés à la métairie et au moulin de Lazenay.

1614 - 1771

Liasse - 30 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin

- D 70** Baux et autres contrats de propriété passés par devant Rousseau, notaire. - Acenses : à Charles Girard, libraire, d'une maison proche le collège pour y ouvrir boutique, moyennant le prix annuel de 70 livres et une rame de papier à écrire ; - à Liebon Barachier, laboureur, de la métairie du Coudray-des-Chaumes, paroisse de Marmagne, vulgairement appelée La Comtale de Marmagne, pour le prix de 300 boisseaux de froment, 40 de méteil, 160 d'avoine et 20 de vesces, 2 oies grasses, 8 poules, un porc à prendre dans la porcherie du preneur, "après la truie et le verrat ôtés," 11 livres d'argent et 600 gluis ou bottes de paille.

1680 - 1685

Registre - In-4°, 146 feuillets, papier

- D 71** Baux, etc., passés, au nom des Jésuites, par devant Cormier et Pontois, notaires. - Acenses : de la métairie de Boisvert à Barthélemy et Louis Desprez, laboureurs, pour 9 années, moyennant un muid de froment, 6 setiers de seigle, autant de méteil, 12 setiers d'avoine, 4 chapons, 2 poules et 4 poulets ; - Bail pour 9 ans, au profit de Michel Torton, marchand, de la terre et seigneurie d'Yvernault, moyennant 700 livres par an, payables en deux termes ; - Arrentement fait au même des maisons et terrains anciennement occupés par les forges et fourneaux dudit Yvernault, moyennant 100 livres par an, payables de même ; - Marché passé avec Jean Maréchal, pour faire, durant 7 ans, 2 arpents de vignes dans la paroisse du Château, moyennant 60 livres et 20 boisseaux de blé, par tiers méteil, seigle et marsèche.

1687 - 1703

Registre - In-folio, 124 feuillets, papier

- D 72** Baux, etc., passés, au nom des Jésuites, par devant Pontois, notaire. - Arrentements de terres et prés, sis à Osmoy au profit de Jean Alabat de Louvert, archidiacre de Châteauroux, chanoine de la cathédrale de Bourges, moyennant 5 livres 10 sous de rente ; - Acenses : moyennant 7 livres 10 sous, au profit de Pierre Maillot, jardinier, d'un quartier de marais assis aux Prés-Niquet, près Bourges ; - moyennant 60 livres par an et pour 9 années, au profit de Pierre Delafosse, maître menuisier, d'une maison sise à

Bourges, rue de Paradis.

1700 - 1707

Registre - In-folio, 32 feuillets, papier

- D 73** Baux, etc., passés, au nom des Jésuites, par devant Goury, notaire. - Baux : des prés de Vasselay à Nicolas Pivet, voiturier, pour 9 ans, moyennant 76 livres par an ; - de marais situés aux Pins-Perdus, paroisse de Saint-Privé de Bourges, à Charles Materiou, jardinier, pour 9 ans, moyennant 34 livres et un demi-quart chanvre femelle, à chaque Saint-Martin d'hiver.

1743 - 1746

Registre - In-4°, 26 feuillets, papier

- D 74** Titres de propriétés par paroisses. - Ville de Bourges. - Paroisse de Notre-Dame du Fourchaud. - Bâtiments du collège ou de l'ancien prieuré de La Comtale et maisons avoisinantes. - Rentes dues sur des maisons des rues Porte-Neuve et Paradis. - Rachat, par la ville de Bourges, au prieur de La Comtale, pour 25 livres, d'une rente de 31 livres 3 deniers, assise sur une maison voisine du collège. - Reconnaissance, par Guillaume Muzet, au prieuré de La Comtale, de 40 sous de rente sur une autre maison occupée par lui et voisine de la précédente. - Sentence d'accordement donnée à Jean Leliot, pour acquisition d'une maison, sise rue Paradis, et sur laquelle était due, au profit du collège, une rente de 50 sous et 4 deniers de cens.

1383 - 1780

Liasse - 15 pièces, papier ; 8 pièces, parchemin

- D 75** Ville de Bourges. - Paroisse de Notre-Dame du Fourchaud. - Rentes assises sur les bâtiments du collège ou de l'ancien prieuré de La Comtale et maisons avoisinantes. - Arrentements de l'ancien jardin du collège et d'une place près du tripot de Bel-Ébat et dudit jardin. - Constitution d'une rente de 3 livres et 4 deniers de cens sur une maison faisant l'angle de la rue Saint-Michel. - Autres arrentements des jardins situés derrière le collège.

1403 - 1737

Liasse - 10 pièces, papier ; 11 pièces, parchemin

- D 76** Ville de Bourges. - Paroisse de Notre-Dame du Fourchaud. - Bâtiments du collège ou de l'ancien prieuré de La Comtale et maisons avoisinantes. - Transaction entre les Jésuites et Pierre Corbin pour un passage derrière le collège. - Procédures pour constructions indûment élevées par les Jésuites sur un des murs d'enclos du collège. - Acquisitions, par le collège, de différents jardins et bâtiments, joutant le derrière de la maison collégiale. - Rente de 7 livres 10 sous assise sur le jeu de paume du Petit-Chat, situé derrière le collège. - Acquisition de 2 maisons avoisinant la rue Casse-Cou.

1556 - 1756

Liasse - 22 pièces, papier ; 11 pièces, parchemin

- D 77** Ville de Bourges. - Paroisse de Notre-Dame du Fourchaud. - Plans de reconstruction des bâtiments du collège Sainte-Marie, dressés par Étienne Martellange.

1615 - 1634

4 pièces, papier en rouleau

- D 78** Ville de Bourges. - Paroisse de Notre-Dame du Fourchaud. - Clôture d'une rue contiguë au collège et ouverture d'une autre rue parallèle à celle-ci, par les Jésuites. - Ordonnances de la Ville et du Bureau des Finances à ce sujet. - Enquêtes d'incommodo. - Procès-verbaux d'experts. - Lettres royales qui

autorisent les Jésuites à s'emparer de la première rue et à la fermer.

1682 - 1786

Liasse - 6 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin

- D 79** Ville de Bourges. - Paroisse de Notre-Dame du Fourchaud. - Maison, sise rue de Paradis, construite sur l'ancienne rue envahie par les Jésuites, et autres maisons contiguës ou voisines du collège. - Contrats d'acquisition et baux desdits immeubles. - Bail, par l'économiste séquestre du collège, au profit d'Anian-Joseph Sigaud de Lafond, professeur de physique, au prix de 200 livres par an, d'une maison attenante à l'établissement. - Reconnaissance au profit des PP. Jésuites par les PP. Carmes de Bourges, de 15 sous et un denier parisis de cens accordable sur une maison située vis-à-vis l'église du collège, ladite reconnaissance portant nomination de vicaire.

1497 - 1790

Liasse - 25 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin

- D 80** Ville de Bourges. - Paroisse de Notre-Dame du Fourchaud. - Maison sise rue de Paradis et contiguë à la rue ouverte par les Jésuites. - Procédures relatives à une rente de 100 livres due par ledit immeuble. - Bail de la même maison au profit de Louis Augier, professeur et doyen de la faculté de droit en l'Université de Bourges.

1674 - 1789

Liasse - 34 pièces, papier ; 8 pièces, parchemin

- D 81** Ville de Bourges. - Paroisses de Notre-Dame du Fourchaud et de Saint-Pierre-le-Marché. - Titres des maisons contiguës au collège et données aux Jésuites, lors de leur établissement à Bourges, ou antérieurement annexées au collège - Acquisition d'une ces maisons par Jeanne de Valois, duchesse de Berry, pour servir à l'agrandissement du collège. - Donation testamentaire faite aux Jésuites par Jean Niquet, bourgeois de Bourges, de diverses propriétés immobilières, parmi lesquelles une maison contiguë au collège. - Procès entre les Jésuites et les héritiers Niquet, au sujet de cette donation, avec la transaction qui suivit.

1403 - 1693

Liasse - 17 pièces, papier ; 13 pièces, parchemin

- D 82** Ville de Bourges. - Paroisse de Saint-Pierre-le-Marché. - Cens et rentes dus aux Jésuites sur des maisons de la rue Mirebeau. - Vente à Antoine Vulcob d'une maison plus tard possédée par les Jésuites - Droit de mouvance prétendu par l'abbé de Saint-Ambroix, de Bourges, sur l'une desdites maisons. - Reconnaissances censuelles au profit de l'abbaye de Saint-Sulpice et du collège.

1462 - 1748

Liasse - 18 pièces, papier ; 16 pièces, parchemin, plus 1 plan

- D 83** Ville de Bourges. - Paroisse de Saint-Pierre-le-Marché. - Maison des Alabat, sise rue Mirebeau. - Échange, par le collège, à la veuve Lamoignon d'une portion de cette maison. - Procédures entre le collège et l'abbaye de Saint-Sulpice, au sujet des cens et rentes dus sur d'autres maisons de la même paroisse. - Donation de tous ses biens aux Jésuites par Claude Raboin, cabaretier à Bourges, moyennant le logement et l'entretien, sa vie durant.

1577 - 1751

Liasse - 5 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin

- D 84** Ville de Bourges. - Paroisse de Saint-Pierre-le-Marché. - Actes d'acquisition faits par les PP. Jésuites, de plusieurs maisons dans la rue Mirebeau. - Procédures contre la veuve Brisson, pour répétition d'une maison cédée au feu sieur Brisson, coutelier, par bail emphytéotique, pour inobservation des clauses du contrat. - Baux de la maison dite du Cadran, dans ladite rue Mirebeau. - Plan du censif des rues des Toiles et du Chat fait par Charpentier, en 1755.
- 1494 - 1774
- Liasse - 12 pièces, papier ; 6 pièces parchemin, plus 1 plan*
- D 85** Ville de Bourges. - Paroisse de Saint-Pierre-le-Marché. - Procès entre les Jésuites et Jacques Lamy, relativement à la propriété d'une maison voisine du collège. - Diverses rentes et cens dus sur des maisons sises rue Mirebeau et contiguës au collège. - Acquisitions et baux de loyers d'autres maisons voisines.
- 1494 - 1774
- Liasse - 25 pièces, papier ; 18 pièces, parchemin*
- D 86** Ville de Bourges. - Paroisses de Saint-Jean-le-Vieil et Saint-Oustrillet. - Rentes : de 40 sous et 4 deniers de cens dus sur une maison sise aux Quatre-Coins ; - de 50 sous et 4 deniers sur une maison proche de l'église de Saint-Jean-le-Vieil. - Legs fait au profit des PP. Jésuites d'une autre maison, située rue de La Couarre.
- 1464 - 1761
- Liasse - 5 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin*
- D 87** Ville de Bourges. - Paroisses de Saint-Pierre-le-Guillard et Saint-Doulchard. - Rentes foncières : de 4 livres sur une maison sise audit Bourges, rue Porte-Neuve ; - de 12 sous 6 deniers et 2 deniers de cens sur terre et maison au canton de Tallery, au profit de la maladrerie de Saint-Lazare. - Bail d'un droit de pêche dans la rivière d'Arajon, de deux îlons, paroisse de Saint-Pierre-le-Guillard, plus d'une vigne au clos Chambêlan, paroisse de Saint-Doulchard, par le collège et les vicaires de l'église de Bourges, propriétaires indivis.
- 1418 - 1787
- Liasse - 7 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin*
- D 88** Ville de Bourges. - Paroisse de Saint-Pierre-le-Guillard (extrà muros). - Procédures entreprises, à la requête du collège, contre divers, au sujet des cens dus sur les vignes du clos des Montebrettes, paroisse de Saint-Pierre-le-Guillard, près Bourges.
- 1580 - 1592
- Liasse - 148 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin*
- D 89** Ville de Bourges. - Paroisse de Saint-Privé. - Baux de plusieurs pièces de terre situées au terroir de la Croix-Moreau ; - Bail : d'une pièce de terre contenant 24 boisselées au profit de Louis Gé, d'Asnières-lès-Bourges, moyennant 20 livres et 2 poulets ; - d'une setrée de terre, appelée l'Haste, moyennant 20 sous par an ; - d'une pièce de pré dans la prairie de Moulon, au lieu dit les Près-Minaux, au profit de Jean Peaudecerf, vigneron à Asnières, moyennant 200 livres argent et 8 poulets ; - d'une autre de 8 arpents au même lieu, au profit de Jean Châtelain, moyennant 96 livres par an.
- 1584 - 1789
- Liasse - 11 pièces, papier ; 15 pièces, parchemin*

- D 90** Terre de Lazenay-lès-Bourges. - Terrier ou livre des obligations, marches, acenses, arrentements, acquisitions, etc., dressé pour Guillaume Compaing, seigneur dudit Lazenay, par les notaires Rodillon et de Brielle. - Acenses : du moulin de Lazenay, faite à André Bault et à sa femme, pour 20 livres, 4 poules, une oie, un pourceau et 2 douzaines d'anguilles ; - de la métairie de Chasserat, sise audit Lazenay, faite à Antoine et Pierre Mignotin, pour 9 ans et moyennant 3 muids de blé froment, seigle et marsèche, un muid d'avoine, mesure de Bourges, un pourceau du prix de 25 sous tournois, 2 douzaines de fromages, 2 oies grasses et 2 chefs de poulaille par an ; - Vente par Vincent Chaumont à Guillaume Compaing, d'une métairie sise à Mieffou, paroisse d'Aubigny-sur-Nère et dépendances.

1502 - 1525

Registre - In-4°, 195 feuillets, papier

- D 91** Terrier ou livre des obligations, marchés, acenses, arrentements, acquisitions, etc. pour Guillaume Compaing, seigneur de Lazenay, dressé par les notaires Rodillon et de Brielle. - Acenses : de 2 arpents de prés aux Grands Prés de Lazenay ou Prés de la fontaine, au profit de Guillaume Pynon et Denis Lebon, pour 8 livres et 2 poules ; - du moulin de Lazenay à Oustrille Souppet et son fils et Oustrille Pinaut, son neveu, pour 36 livres, un pourceau, 2 douzaines d'anguilles, 2 oies, 2 oisons et 6 poules ; - Bail emphytéotique par la veuve Compaing, au profit de Jean Biot, tanneur à Bourges, pour 10 livres tournois, monnaie dudit Bourges, d'une place de tannerie dont les bâtiments furent incendiés par le grand feu de 1487, à charge d'y rétablir 2 maisons ; - Vente faite à Guillaume Compaing, seigneur de Lazenay, par Jean Guillerier, laboureur de la paroisse d'Aubigny-sur-Nère, de 2 pièces de terre sises dans ladite paroisse, le vendeur se chargeant des droits de lods et ventes à payer au sieur d'Aubigny. Nota. - Les premières pages du registre sont remplies par un compte des revenus du domaine en 1502.

1516 - 1536

Registre - In-4°, 61 feuillets, papier

- D 92** Terrier de la seigneurie de Lazenay-lès-Bourges, pour les Jésuites du collège. - Reconnaissances : par Mathurin Coudray, bonnetier, d'une maison sise à Bourges, paroisse de Saint-Pierre-le-Marché ; - par Pierre Gibieuf, marchand à Bourges, d'un droit de mutation sur une pièce de vigne du vignoble de Puyjaulin, paroisse de Lazenay ; - par Mathurin Coudray, marchand bonnetier à Bourges, d'un droit d'accordement sur une maison sise rue Mirebeau, paroisse de Saint-Pierre-le-Marché.

1579 - 1582

Registre - In-4°, 79 feuillets, parchemin

- D 93** Mémoire du censif de la seigneurie de Lazenay et du vignoble de Puyjaulin, partagé avec le Chapitre du Château-lès-Bourges. - Transactions dudit Chapitre avec celui de Montermoyen, relativement audit partage. - États, en forme de lièves, de la même censive. - Bail à Jean Gamard pour un demi-arpent de vignes au vignoble dudit Puyjaulin, moyennant 35 sous et 15 deniers de cens, payables à la Saint-Martin d'hiver. - Reconnaissance par Anne Chubin, veuve Jean Bigot, au profit du collège, de 30 deniers de cens accordable, affectés sur 2 vignes au même vignoble.

1476 - 1705

Liasse - 13 pièces, papier ; 15 pièces, parchemin

- D 94** Liève des revenus de la terre de Lazenay et du vignoble de Puyjaulin. - Reconnaissances : de 100 sous de rente et cens, par Edme Doizon, sur une maison et ses appartenances situées sous les Carrières de Lazenay ; - de 2 sous 6 deniers de cens, par Hilaire Cousin, boucher, de Bourges, sur un arpent de vignes au Puyjaulin, et antérieurement par François Cottin, prêtre, chapelain des religieuses de la Visitation, de Bourges, et par Thomas Cottin, curé d'Osmoy, et Jean Cottin, archer en la maréchaussée de Berry. XVIIe siècle
- XVIIe siècle
- Registre - In-8°, 54 feuillets, papier, tachés par l'humidité*
- D 95** Cens et rentes dus sur les vignes des Bouloises, et des Justices, paroisse du Château-lès-Bourges. - Donations, ventes et arrentements d'héritages à Lazenay. - Rentes : de 5 sous et un chapon sur la métairie du Graveret ; - d'un boisseau froment, id. seigle et 3 deniers de cens sur le lieu dit la vallée de Chasserat ; - de 100 sous sur la Petite-Carrière.
- 1447 - 1681
- Liasse - 3 pièces, papier ; 10 pièces, parchemin*
- D 96** Inscriptions des arrentements des vignes des Bouloises, situées paroisse de Château-lès-Bourges, faites par Renauldon et Olivier, notaires. - Arrentements faits : à Jean Privé, l'aîné, vigneron, demeurant au Château, d'un arpent de terre à planter en vigne ; - à Noël Saligot, vigneron, de la paroisse Saint-Ursin, de Bourges, d'un demi-arpent de terre, en partie en vigne.
- 1675 - 1675
- Registre - In-4°, 41 feuillets, parchemin*
- D 97** Inscriptions des cens et rentes dus aux Jésuites pour la terre de Lazenay et les censifs des vignes des Bouloises, des Plantes aux Jésuites, de la Justice et des Fileuses en dépendant, par Renauldon, Rousseau et Poncet, notaires. - Reconnaissances : par Jacques Robinet des Grangiers, conseiller du roi, ci-devant avocat du roi au bailliage et présidial de Bourges et autres, de 3 livres et une poule ou 10 sous de rente, et un denier de cens annuels sur une vigne entre eux indivise et située aux Bouloises ; - par les veuves François Gousselin et Gilbert, d'une rente de 4 livres et une poule, pour plusieurs pièces de vignes, situées à la Justice. Nota. - La deuxième partie de ce registre, qui est en papier, contient les titres de 1665 à 1685. La portion en parchemin est afférente aux années 1780-1782.
- 1665 - 1782
- Registre - In-4°, 243 feuillets, parchemin et papier, et 2 plans*
- D 98** Censive des Perrières-Sèches, paroisse du Château. - Baux : à Jean Maréchal, d'une maison taillée en grotte dans les carrières de Lazenay, moyennant 35 livres par an ; - audit Jean Maréchal du droit de pêche dans l'Auron, près le moulin de Lazenay, pour 9 ans, moyennant 13 livres par an ; - à Nicolas Gaultier, pour 7 ans, des bâtiments de la métairie du Graveret, moyennant 6 écus d'or sol et 2 poules par an, payables à la Saint-Michel ; - Exploits de saisies faits sur les héritages et vignes dudit Graveret et des Perrières-Sèches ; - Reconnaissances de rentes sur les vignes des Bouloises, des Plantes, de l'Hôtel-Dieu et des Fileuses, dite paroisse du Château.
- 1456 - 1789
- Liasse - 31 pièces, papier ; 13 pièces, parchemin, plus 2 plans*

- D 99** Baux des prés de l'Ile-à-la-Truie, dans la prairie de la Charterie, paroisse de Saint-Pierre-le-Guillard, à partager avec les vicaires de Saint-Étienne ; - Droit de pêche dans la rivière d'Arakon, paroisse de Marmagne, également indivis entre les mêmes ; - Procédures du collège contre le sieur Dorsanne de Montlevic pour la propriété dudit droit, et contre le chapitre de la Sainte-Chapelle, pour l'entretien de la rivière.
- 1525 - 1758
- Liasse - 53 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin*
- D 100** Paroisses de Berry et Bouy. - Baux du pré Olivier et de prés situés dans la prairie du Chêne. paroisse de Berry ; - Reconnaissances de rentes : d'un boisseau de froment et 10 deniers de cens sur un chezal au village de Fontillay ; - de 5 setiers de froment dus par les Jésuites aux Bénédictins de Saint-Sulpice-lès-Bourges sur la métairie de La Comtale-Launay ; - Baux de ladite métairie et de prés dans la prairie des Balles, paroisse de Bouy ; - Procès avec le sieur de Courpoy pour la dîme de Bouy.
- 1509 - 1771
- Liasse - 34 pièces, papier ; 11 pièces, parchemin*
- D 101** Paroisse de Brécy. - Domaine de Perouziers, bois et autres dépendances situés dans ladite paroisse ; une partie des bois étant dans celle de Marmagne ; - Vente par les Jésuites à Jean Dongouraud et Silvain Guinard de la coupe de 30 arpents de bois taillis dépendant de la métairie de Pérouziers et situés à Brécy ; - Procès-verbal de plantation de bornes séparatives des bois du collège d'avec ceux de l'Hôtel-Dieu de Bourges, audit lieu ; - Arrêt du Conseil d'État autorisant la vente de 35 arpents desdits bois.
- 1651 - 1787
- Liasse - 17 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin, plus 6 plans, dont 1 en parchemin*
- D 102** Paroisse de Saint-Doulchard. - Arrentement et vente d'héritages, sis dans ladite paroisse ; - Reconnaissances des rentes dues sur la vigne des Quatre-Grains et sur des maisons sises dans le bourg ; - Baux ; des prés du Rivage, dans la prairie des Petits-Prés, et de ceux de la Batterie dans la prairie d'Ouzy ; - de terres à Malitorne, au terroir Creuzat ou Champ-Brissot ; - Acense d'une dîme de blé et vin au vignoble de la Sablonnière.
- 1544 - 1773
- Liasse - 21 pièces, papier ; 15 pièces, parchemin, plus 1 plan*
- D 103** Paroisse de Foëcy. - Baux de la métairie de Montaudry, autrement de La Comtale ou des Soulas. - Reconnaissances : de rentes assises sur le village des Pains, sur le lieu de la Vergetterie et autres lieux de la même paroisse ; - d'un droit de terrage sur la terre de la Pointe ; - d'une dîme de blé, vin, lainage et charnage sur les héritages de Montaudry.
- 1497 - 1734
- Liasse - 24 pièces, papier ; 18 pièces, parchemin*
- D 104** Paroisses de Marmagne et de la Chapelle-Saint-Ursin. - Reconnaissances de rentes assises sur la métairie du Coudray-des-Chaumes et celle de La Berthomière, situées toutes deux au village du Coudray et formant le domaine de La Comtale, ainsi que sur la métairie de Cors et sur le domaine de La Tripauderie. - Baux des prés de la métairie de Bijou ; - Requête des Jésuites au bailli de Berry contre les chanoines de Saint-Ursin, leur disputant la dîme de Bouchambert, avec la sentence de la Conservatoire, qui maintient les requérants dans sa possession ; - Transaction entre le

collège, Jacques Debrielle, Antoine Berthet et Étienne Hemetou, par laquelle ces derniers cèdent aux Jésuites toutes les rentes et cens précédemment acquises par feu Jacques Berthet, lors de l'aliénation des biens ecclésiastiques, sur le prieuré de La Comtale, et reconnaissance par eux consentie au profit dudit prieuré : 1° de 8 boisseaux marsèche et 8 avoine, mesure de Bourges, de rente due sur une métairie du village de Cors ; 2° d'une autre rente de 2 boisseaux froment et 2 seigle, dite mesure, due sur les héritages du Coudray-des-Chaumes.

1500 - 1762

Liasse - 43 pièces, papier ; 14 pièces, parchemin

- D 105** Paroisse de Sainte-Solange. - Reconnaissances de dîmes, cens et rentes dus sur héritages sis au village de Villecomte et au Buisson-Guillot, par la vicairie de Notre-Dame du Blanc-Manteau, fondée dans la cathédrale de Bourges ; - Procédures entre les Jésuites, le sieur Claude Gassot et Mme de Gamache, veuve de Culant, pour les droits de dîme et de censive réclamés de part et d'autre sur des héritages sis aux mêmes lieux ; - Arrêt du Parlement de Paris qui constate que chaque arpent de terre du Buisson-Guillot doit, par année, 4 deniers parisis de rente au collège de Bourges, à cause du prieuré de La Comtale ; - Vente par Jean Morin à Ameline, veuve de Pinault dit Blancpapin, de 2 pièces de terre dans la paroisse Sainte-Solange, moyennant 13 sous et 4 deniers de cens au profit du vendeur ; - Baux par les Jésuites à divers des dîmes de Villecomte.

1257 - 1789

Liasse - 26 pièces, papier ; 14 pièces, parchemin

- D 106** Paroisse de Sainte-Solange. - Procédures des Jésuites : avec Étienne Bérault, écuyer, sieur de Poincy, Villecomte et Boisguillot, et la dame Aubry, veuve Jean de Culant, seigneur de Sainte-Solange, relativement à la censive de Villecomte ; - avec les sieurs Girard et Charlemagne pour droits prétendus par eux sur la métairie et le moulin dudit Villecomte ; - avec Denis de Culant, chevalier, seigneur de Brécy, demandeur d'un nouveau vicaire vivant et mourant, pour les foi et hommage à lui dus par le prieur de La Comtale ou ses ayants-droit.

1554 - 1758

Liasse - 20 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin

- D 107** Paroisses de Sainte-Thorette et Saint-Eloi-de-Gy. - Vente par décret de la métairie de la Rolanderie, paroisse de Sainte-Thorette, sur Guillaume Touchard, à la charge par le sieur Després, acquéreur, de 18 deniers de cens envers le prieuré de La Comtale ; - Vente par transaction, par les PP. Jésuites, à Étienne Corbin, bourgeois à Bourges, de la Rolanderie, réservé une rente sur ladite métairie de 40 sous et 4 deniers de cens au profit du collège ; - Reconnaissance desdits cens et rentes par Claude Bécuau et Anne Corbin, sa femme ; - Acquisitions par les PP. Jésuites sur Pierre Colladon, docteur régent en la faculté de médecine à Bourges, de 2 quartiers de prés, dans la prairie de Dame, paroisse de Saint-Eloi-de-Gy.

1486 - 1750

Liasse - 2 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin

- D 108** Terres de Surins et Niherne. - Copie informée de l'ancien terrier de la seigneurie de Surins. - Reconnaissance par Thomas et Jean Montigny de 12 sous 6 deniers tournois et 2 chapons de rente et 2 sous de cens sur diverses pièces de terre sises audit Surins ; - Acenses au profit de l'abbaye de Déols, à Jean Caillat, de Niherne, d'un chesal et de terres, le tout sis

audit Niherne. Nota. - Cet article est une copie exécutée au XVIIe siècle.

1453 - 1507

Cahier - Petit in-folio, 12 feuillets, papier

D 109

Terrier de la seigneurie de Surins, reçu Herbelot et Normand, notaires à Vatan. - Reconnaissances : par divers, de 3 boisseaux de froment de rente sur plusieurs pièces de terres, dites le Carroir-aux-Mules, paroisse de Liniez ; - par Pierre Caignault, apothicaire à Vatan, et Jean Richard, marchand à Châteauroux, de 2 boisseaux de froment et marsèche sur une pièce de terre sise aux Péroux, dite paroisse de Liniez ; - par Antoine Thibault et les frères Malainé Michaut, de Liniez, de 2 boisseaux de froment de rente annuelle sur 18 boisselées de terre, sises au terroir de Masseron, alias, le moulin de la Grande-Roue ; - par Claude Huchet, maréchal à Liniez, Simon Bailly, vigneron à La Chapelle Saint-Laurian, et Pierre de Lacube, greffier au grenier à sel de Vierzon, de 2 boisseaux froment, mesure de Vatan, pour une terre sise à La Mulottière ; - Déclaration des ventes perçues par Jacques Duchartre, fermier desdites rentes, avec l'acte d'affirmation passé par devant Prévert, notaire, en 1671.

1624 - 1671

Registre - In-4°, 108 feuillets, parchemin, en 2 parties

D 110

Terrier de la seigneurie de Surins. - Reconnaissances : par Jean Baltin, laboureur, de 2 sous 6 deniers de cens et rente par lui dus sur une maison sise au Bois-de-Varailles, paroisse de Chézelle, et appelée la Gérarderie ; - par Jean Rouhet, laboureur, du droit de dîme sur la maison de la Pinotellière, sise au bourg de Niherne ; - Arrentements faits au profit de Vincent Foucault et Jean Caillault, laboureurs à Surins, de deux déserts, contenant 13 journées de vignes à marer, au vignoble des Plants de Surins, moyennant un chapon et une poule de rente et 2 sous de cens par année.

1672 - 1672

Registre - In-4°, 32 feuillets

D 111

Terrier de la seigneurie de Surins, reçu Griffon, notaire. - Reconnaissance par Pierre Richard, de 10 sous de rente et 20 deniers de cens dus sur douze journées de vignes, sises aux clos du bois de Villedieu ; - Arrentements ; par Jean Simon, marchand de Surins, à Sébastien Bodichon, laboureur à Niherne, de la vigne de la Palluce, sise aux Vieilles-Vignes de Surins ; - par Pierre Pinon, notaire et sergent au duché-pairie de Châteauroux, au profit de Silvain Simon, journalier au bourg de Surins, de 9 journées de vignes aux Jeunes-Plants des vallées dudit Surins, soumises aux droits de dîme et cens, et moyennant 3 livres 10 sous et une poule de rente annuelle ; - Vente faite par Sulpice Georges, laboureur à Surins, au profit du R. P. Martin de Villers, procureur du collège de Bourges, et agissant pour la Cie de Jésus, d'une rente annuelle de 25 sous, assise sur 4 journées de vignes, sises au vignoble des Vieilles-Vignes de Surins.

1673 - 1706

Registre - In-4°, 52 feuillets, parchemin

D 112

Terrier de Surins et du Bois-de-Varailles. - Cession d'un droit d'héritage au profit d'André et Philippe Benoit, meûniers à Villedieu, par Jean Catherinot et Marie Benoit, sa femme ; - Échanges de vignes sises à Surins entre Pierre et Gatien Georges, lesdites vignes chargées de rentes envers la seigneurie de Surins ; - Reconnaissance par Vincent Legay, laboureur au Bois-de-Varailles, du droit de terrage, de 12 gerbes une, auquel il est soumis à cause des terres possédées par lui audit Bois-de-Varailles.

1704 - 1744

Registre - In-4°, 30 feuillets, papier et parchemin

- D 113** Titres relatifs à la confection du terrier des terres de Surins, Niherne, Yvernault, etc. - Obtention par les Jésuites des lettres de terrier et enregistrement desdites lettres à la Conservatoire de Bourges. - Traité avec le sieur Meignan pour la confection dudit terrier ; - État de la consistance des terres et seigneuries de Surins, Niherne, Yvernault, Bretagne, leurs dépendances et annexes.

1630 - 1779

Liasse - 2 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin

- D 114** Projets de reconnaissances à terrier à rendre à la seigneurie de Surins. - Reconnaissances : par Jean Pinard, demeurant à Saint-Christophe, d'une vigne située au Clos des Jardins, chargée de dîme et cens ; - par les héritiers Pierre Nivet, demeurant à Vaux, pour une chenevière, située aux Grandes-Chenevières de Surins, paroisse de Niherne.

XVIIIe siècle

Liasse - 55 pièces, papier

- D 115** Projets de reconnaissances à terrier à rendre à la seigneurie de Niherne et à la terre du Bois-de-Varailles. - Reconnaissances : par Antoine Bienvenu, demeurant paroisse de Niherne, d'une loge et une terre dans ladite paroisse, chargées de droits de dîme et terrage, savoir : de 12 gerbes deux et 2 poules, une pour la dîme, une pour le terrage ; - de l'abbé de Méobec, pour le pré de Longueville, situé dans la prairie de Vaux, même paroisse, et dépendant de la métairie de Saint-Laurent, moyennant 4 deniers de cens par arpent.

XVIIIe siècle

Liasse - 20 pièces, papier

- D 116** Notes et extraits de lièves intéressant les terres de Surins et Niherne. - Rente due par la métairie du Teil, appartenant à l'abbé de Saint-Gildas : 12 setiers 6 boisseaux froment, mesure de Surins ; - Déclarations et comptes-rendus partiels des revenus de Surins ; - État de recette du produit des prés de Surins en 1692 et années suivantes ; - Inventaire de quelques papiers conservés au château dudit Surins ; - Note sur le terrage de Liniez.

1506 - 1787

Liasse - 18 pièces, papier

- D 117** Liève de la seigneurie de Surins. - La métairie de Surins, dite la Grange-au-Chambrier, acensée moyennant un muid six boisseaux de froment, id. seigle et marsèche, un muid d'avoine, 6 chapons, 12 fromages, 3 boisseaux de fèves, id. de pois (haricots), un pourceau ou 30 sous et 10 sous pour les chanvres ; - le moulin de Chauchefeu, appartenant au chapitre de Levroux, doit de rente annuelle : un setier froment, 2 setiers seigle et un setier d'orge ou marsèche ; - le moulin de Maraize doit, à la mesure de Surins, rendu conduit aux greniers dudit lieu, et aux quatre termes de Saint-Michel, Noël, Notre-Dame de chasse-Mars et Saint-Jean-Baptiste : 4 setiers froment, 3 muids mouture, 10 livres tournois argent, 12 chapons et 12 anguilles.

1540 - 1544

Registre - In-folio, 40 feuillets, papier

- D 118** Liève de la seigneurie de Surins. - La prévôté de Surins acensée 4 livres

tournois - celle du Bois-de-Varailles, 20 sous ; - le four à ban de Surins, 7 livres 10 sous tournois ; - le coureil (verrou) et baise-main dudit lieu, avec le revenu en dépendant, acensé 7 livres tournois ; - la grand'dîme et terrage de Surins : 8 muids et 2 setiers de blé par quarts (froment, seigle, marsèche et avoine), 2 boisseaux de pois (haricots) et autant de fèves ; - la dîme des Lois : 4 muids 2 setiers de blé ibid. ; - le terrage du Bois-de-Varailles : 4 muids un setier et 6 boisseaux de blé ibid., à la petite mesure de Déols ; - la dîme de Chambon : 4 muids 6 boisseaux ibid., mesure de Buzançais ; - la dîme de Vineuil, appelée le douzain des portes : 19 setiers de blé, froment, marsèche et avoine, mesure de Surins.

1548 - 1548

Registre - In-folio, 32 feuillets, papier

- D 119** Liève de la seigneurie de Surins et du Bois-de-Varailles. - La prévôté de Surins, acensée à Silvain Loison, pour 8 livres 5 sous par an ; - le four bannier de Surins à Noël Perchant, pour 20 livres par an ; - la rivière de Surins à Philippon Sernoux, pour 15 livres 5 sous par an et 4 plats de poisson ; - le charnage de Surins à Philippe Mallard, pour 20 écus par an.

1572 - 1572

Registre - In-4°, 66 feuillets, papier

- D 120** Liève de la seigneurie de Surins. - Rente due par Innocent Gastefin pour la terre de Laglau : de 4 boisseaux froment, plus 4 deniers tournois de cens ; - de 2 sous tournois de cens dûs par Jean Billard sur ses héritages, situés au bourg du Bois-de-Varailles ; - de 2 deniers tournois dus par les Frères de la confrérie de Saint-Sulpice, fondée dans l'église de Niherne, pour une vigne sise au Clos de Surins ; - de 6 deniers tournois par la veuve Vincent Regnault, pour la maison occupée par elle et nommée La Bidonnerie.

1591 - 1591

Registre - In-folio, 60 feuillets, papier

- D 121** Liève de la seigneurie de Surins. - Moulins de Surins. - Rentes dues : par le moulin de Maraize, détenu par Silvain et René Perchault, 4 setiers froment, 3 muids mouture, mesure de Surins, 12 chapons et 10 livres argent ; - par le moulin de Cellon, détenu par Maurice Besançon, un muid froment, 2 muids mouture, mesure de Buzançais, 6 chapons et 13 livres 10 sous argent ; - par le moulin de Chauchetout, situé paroisse de Villegongis, appartenant au chapitre de Levroux, un setier froment, autant marsèche, 2 setiers seigle, mesure de Surins, et 2 chapons.

XVIIe siècle

Registre - In-folio, 26 feuillets, papier

- D 122** Liève de la seigneurie de Surins. - Détail des principales redevances de la terre. - La dîme de vins à prendre dans les vignobles tenus à cens de la seigneurie ; - celles de lainage et charnage, prélevées au bourg de Surins à Niherne, à La Mardelle, à Chezauneuil, à Mirebeau, à La Sausais, à Chambon, à Cellon, à Saint-Bonnet et à la Forêt-aux-Guyards ; - le droit de boutage dû par les vendant vin du bourg de Surins, à raison de 2 pintes par poinçon ; - la dîme des chanvres et lins des chenevières et linières du même bourg ; - la paisson et glandée du Bois-de-Varailles ; - la dîme de Lateau, dans la paroisse de Niherne, tant de blé que vin et autres choses décimables, à raison de 12 l'un ; - la même dîme du bourg de Chambon, dans la paroisse de Villedieu ; - celle des bois, dans la paroisse de Niherne, à raison de 12 l'un ; - la dîme de la Forêt-aux-Guyons, dans les paroisses de Mehun et La Chapelle ; - les terrages du Bois-de-Varailles, dans la

paroisse de Chezelles ; - le douzain de Vineuil à prendre sur la grand'dîme dudit Vineuil. Nota. - Le premier feuillet de cette liève a été enlevé.

XVIIe siècle

Cahier - In-4°, 18 feuillets, papier

- D 123** Fragment d'une liève de la terre de Surins. - Rente due par la métairie de Francillon : 3 setiers froment, 3 setiers 6 boisseaux marsèche, id. avoine, mesure de Buzançais, et 2 chapons ; - autre rente de 40 sous due par le curé de Chambon pour le droit de patronage par moitié, aux fêtes de Pâques et de la Toussaint.

XVIIe siècle

Cahier - In-4°, 18 feuillets, papier

- D 124** Liève, par extraits, de la terre de Surins. - Rentes dues : par Gabriel Lav, sur la grande maison sise proche les grandes chenevières de Surins, 2 boisseaux froment, 2 chapons, plus 3 deniers de cens ; - Cens dû par André Ducoux sur la maison de La Croix, au village des Francillons, 12 deniers par an.

XVIIe siècle

Registre - In-folio, 32 feuillets, papier

- D 125** Liève, par extraits, de la terre de Surins. - Reconnaissances : de 5 sous et 2 chapons de cens et rente dus par Pierre Bobigeat et autres, sur la terre des Fontaines, près le bourg de Surins ; - de 2 livres 10 sous de rente et 2 deniers de cens dus par Jean et Pierre Georget sur l'île ou pré Georget, dans la rivière d'Indre.

XVIIe siècle

Cahier - In-folio, 14 feuillets, papier

- D 126** Liève, par extraits, de la seigneurie de Surins. - Rentes dues par le sieur de l'Étang sur la terre de la Gordonnerie, 2 boisseaux et demi de froment, 2 poules, plus 6 deniers de cens ; - droit de terrage du Bois-de-Varailles, de 12 gerbes l'une, pour tous laboureurs et journaliers de ladite terragerie.

XVIIe siècle

Cahier - In-folio, 16 feuillets, papier

- D 127** Liève, par extraits, de la seigneurie de Surins. - Revenus de la terre de Niherne. - Le château affermé 32 livres ; le colombier, désert, néant ; - le droit de boutage et rouage (un seul cabaret) ; - le droit d'avrillage, 3 livres ; - le four banal, 23 livres ; - le moulin banal, 384 boisseaux mouture, 48 méteil, 3 chapons, 6 poulets, 6 fromages, 3 livres de beurre, un porc, un gâteau, 24 anguilles ; - les métairies : de Niherne, 600 boisseaux par tiers, froment, marsèche et avoine, un porc et 4 chapons ; - des Cotteaux, 96 boisseaux froment, 84 marsèche, autant avoine, 4 chapons, 2 poules, 12 poulets, 6 livres de beurre, un porc et 12 fromages., - de Tilly, 120 livres, un porc, 3 chapons, 6 poulets, 12 fromages, une livre de beurre ; - des Fossés, 120 boisseaux blé et avoine, par quarts, 6 poulets et 3 livres d'argent ; - les rentes sur héritages divers, maisons, vignes, etc.

XVIIe siècle

Registre - 30 feuillets, papier

- D 128** Liève de la terre de Surins. - Revenus des prés dépendant de la seigneurie. - Le pré Bon, sur l'Indre, près du bourg de Surins, affermé 100 livres et 6 poulets ; le pré de l'Aubier, sur la même rivière, 12 livres et 2 poulets ; les 4 arpents du Couvent, même situation, 30 livres et 4 poulets ; l'île Cornu, 12 livres et 2 poulets ; le pré Got, même situation, 50 livres et 4 poulets ;

la prairie de Vaux, sur la même rivière, 12 livres et 4 poulets ; les 2 arpents de Sainte-Marie, *ibid.* ; les 4 arpents des Reculées, 50 livres et 6 poulets ; lès 2 arpents proche les pâtureaux de Vaux, 7 livres ; la prairie de l'Allemagne, 16 livres et 4 poulets ; l'Arponton, 6 livres et 2 poulets ; l'arpent Martin, 9 livres et 2 poulets ; les 2 arpents du Parc, 16 livres et 4 poulets ; l'arpent Prevost, 8 livres et 2 poulets ; l'arpent de La Vredelle, 3 livres 5 sous et 2 poulets ; les 2 arpents des Étables, 14 livres et 2 poulets ; les 2 arpents du Gué-au-Loup, 20 livres et 2 poulets ; le demi-arpent des Écluseaux, 40 sous ; la prairie de Niherne et les îles Tillains, 106 livres et 8 poulets ; les 4 arpents du Breuil, 40 livres et 6 poulets ; les trois quartiers du gué de Caunay, 15 livres et 2 poulets ; l'arpent et demi du Four, 20 livres et 4 poulets ; les Grandes-Iles de Surins et la Petite-Reculée, 72 livres et 8 poulets ; la Grande-Reculée, 120 livres et 8 poulets ; les Huit-Vingt-Pas, 68 livres et 6 poulets ; le Pré-du-Receveur, 40 livres et 6 poulets ; celui de Lardelay, 20 livres et 8 poulets ; l'îlon de la prairie de Niherne, arrenté 50 sous et 2 poulets ; le pré de la prairie du Puy, 3 livres ; les Huit-Pointes, dans la prairie de Chezelles, 4 livres ; l'île à Thiaut 18 livres ; les Agâtis, 37 sous et 6 poulets.

1641 - 1644

Registre - In-4°, 45 feuillets, papier

- D 129** Liève de la seigneurie de Surins. - Revenus des métairies. - Les métairies : de Malvoisine, un muid froment, un seigle, un marsèche, mesure de Buzançais, 18 douzaines d'avoine, un pourceau, 12 chapons, 12 fromages ; - du Pin, 32 setiers de blé par quart comme dessus, dite mesure de Buzançais, un pourceau, 6 chapons, 12 fromages ; - de La Mardelle, 3 setiers froment, *id.* seigle, *id.* marsèche, 6 douzaines et 6 boisseaux avoine, mesure de Surins, et 2 chapons ; - du Tiel, appartenant à l'abbé de Saint-Gildas, 12 setiers 6 boisseaux froment ; - de Fourche, 10 setiers froment, mesure de Châteauroux, ou 13 setiers méteil, mesure de Maussan.

1675 - 1675

Cahier - In-folio, 18 feuillets, papier

- D 130** Liève de la seigneurie de Surins, dressée par le notaire Georges Bruslé. - Déclarations : du château, consistant en maison forte avec fossés, cour, grange, étables, bergerles, jardins, bois, pacages, garenne, colombier et cent boisselées de terre, valant 60 livres ; - des fossés à demi desséchés, affermés 3 livres ; - du four banal, affermé 15 livres et un gâteau de 20 sous ; - de la rivière, avec le droit de pêche depuis les écluses du moulin de Maraise jusqu'au bout du Plein d'Onis, affermée 21 livres ; - du droit de guet et garde, perceptible à la Saint-Étienne, à raison de 2 deniers par feu, soit en tout 5 sous par an ; - plus les bâtiments, terres, vignes, prés, etc.

1689 - 1692

Registre - In-folio, 76 feuillets, papier

- D 131** Liève, en forme de compte, des terres de Surins et Niherne. - Inscriptions : d'une rente de 3 boisseaux seigle et autant de marsèche, mesure de Surins, due par le sieur de Boisvilliers sur les terres qu'il possède aux Coutures de Niherne et sur sa vigne de Rochefort ; - de 10 sous de rente et 6 deniers de cens dus par le sieur Guymon, avocat à Châteauroux, pour une masure située proche de sa métairie du Pavillon ; - Marché fait avec Pierre Destourmes et Jean Potin, bessérons de la paroisse de Villegongis, pour le semis en gland du bois de Brisevent, et le creusement d'un fossé à l'entour, à raison de 6 sous la toise, largeur 5 pieds, profondeur 3 pieds, la fourniture de 3 milliers de plant d'épines pour les buissons étant à la charge

des deux entrepreneurs, plus 48 sous pour le vin du marché. Nota. - Les neuf premières pages du registre manquent.

1698 - 1704

Registre - In-folio, 114 feuillets, papier

- D 132** Liève, par extraits, de la seigneurie de Surins. - Rentes dues : par Silvain Brault, garde-chasse de Surins, pour une vigne située au clos des Vieilles-Vignes, 15 sous un denier de cens ; - par Étienne Robert et Jean Gaudin, d'Issoudun, sur la métairie de l'Ormeau, paroisse de Bretagne, 6 boisseaux froment et autant de marsèche.

XVIIIe siècle

Cahier - Grand in-folio, 10 feuillets, papier

- D 133** Liève de la seigneurie de Surins. - Revenus de la Saint-Michel 1705 à la Saint-Michel 1706. - Le château, occupé par les domestiques, néant ; - le colombier, outre la provision de la maison, 25 livres 10 sous ; - le four banal, 15 livres et un gâteau de 20 sous ; - la rivière non affermée, la provision seulement ; - les dîme et terrage de Surins, avec le produit des terres du château : froment, 793 boisseaux, seigle 542 id., marsèche 618 id., avoine 916 id. ; - la dîme de vin, donnée à la veuve Georges Brûlé pour la dédommager d'une année de vimère, néant ; - la dîme de lainage et charnage, néant ; - la dîme de chanvre, 207 livres de chanvre ; - le droit de boutage, néant ; - la paisson du bois de Varailles, néant ; - la dîme de Laleau, froment 185 boisseaux, seigle 59 id., marsèche 145 id, avoine 78 id. ; - la dîme des bois, avec les dîme et terrage de Rançay, 111 boisseaux de chaque grain ; - la dîme de Chambon, 54 boisseaux de chaque grain et 6 poulets ; - la dîme de la forêt aux Guyons, 48 boisseaux de chaque grain et 6 poulets ; - le terrage du Bois-de-Varailles, 60 boisseaux de chaque grain ; - le douzain de Vineuil, 33 livres, etc.

1705 - 1706

Cahier - In-folio, 14 feuillets, papier

- D 134** Liève de la seigneurie de Surins, - Rentes : de 25 sous, due par Planchard sur le pré des Finaux ; - de 5 livres et 2 poulets, due sur une maison sise à Villegongis.

1706 - 1706

Cahier - In-folio, 14 feuillets, papier

- D 135** Liève de la seigneurie de Surins. - indication des sources de revenus par année : le château, occupé par les domestiques, néant ; - le colombier et la rivière non affermés, exploités seulement pour les provisions de la maison ; - la paisson du bois de Varailles, néant, le bois ayant été coupé ; - les terres données à labourer à droit de terre, savoir : de 12 gerbes 3, compris la dîme et le terrage ; - les chenevières et les vignes non affermées et exploitées pour la maison, etc.

1706 - 1707

Registre - In-folio, 20 feuillets, papier

- D 136** Liève de la seigneurie de Surins. - Le curé de Chambon, pour droit de patronage, doit 40 sous, payables à la Toussaint et à la Purification par moitié ; - Fiacre Rousseau et le curé de Chezelle, pour une maison occupée par le curé au Chezal-Thibaut, doivent un chapon et 4 deniers de cens.

1708 - 1708

Registre - Grand in-folio, 62 feuillets, papier

- D 137** Liève, par extraits, des terres de Surins, Niherne et Bretagne, délivrée au fermier par l'économe-séquestre des biens du collège - Inscriptions des rentes dues : par Pierre Guérineau de Levroux sur la Demitrée ou Demétrie, sise à Bretagne : 20 boisseaux froment, mesure de Bourges, 2 chapons et 2 deniers de cens ; - par Pinault et Delaplace, du Bois-de-Varailles, sur La Mossanderie, sise audit Varailles, 3 sous et une poule et 6 deniers de cens ; - par Mme Hélène Huart, sur le lieu du Petit-Charnay, dans la paroisse de Reboursin : 10 boisseaux de seigle et 12 d'avoine, mesure de Vatan, avec 2 chapons, payables à la Saint-Michel.
- 1763 - 1763
- Registre - In-folio, 22 feuillets, papier*
- D 138** Liève de la seigneurie de Surins. - Rentes dues : par le sieur de Boisvilliers sur ses héritages, sis à Niherne, 3 boisseaux seigle et autant de marsèche, plus 2 deniers de cens ; - par le sieur Janvois, curé de Villegongis, pour sa maison dudit Villegongis, 30 sous de rente et 5 deniers de cens. Fin du
- XVIIIe siècle
- Registre - In-folio, 44 feuillets, papier*
- D 139** Liève de la terre de Niherne. - Métairies : du Bourg, affermée moyennant 12 fromages, un pourceau, 7 chefs de poulaille et 2 oisons ; - de la Mardelle, 9 setiers froment, 10 setiers marsèche, 10 douzaines d'avoine, un pourceau, une douzaine de fromages, 8 chefs de poulaille ; - des Cotteaux, un muid froment, 9 setiers marsèche, 10 douzaines d'avoine, un pourceau, 7 chefs de poulaille, une douzaine de fromages ; - des Fossés, 6 boisseaux méteil, un pourceau, 15 fromages, 8 chefs de poulaille ; - de La Touserandière, 5 setiers froment, 6 setiers seigle, 6 douzaines avoine, un pourceau, 20 fromages, 12 chefs de poulaille ; - de Treschy, 17 setiers et un quart de blé, un pourceau, 12 fromages, 6 chefs de poulaille.
- 1588 - 1588
- Cahier - In-folio, 25 feuillets, papier*
- D 140** Liève, par extraits, de la seigneurie de Niherne. - Revenus de la métairie des Cotteaux : froment, marsèche, seigle, de chacun 8 setiers : avoine, 8 douzaines ; un boisseau de pois et un boisseau de fèves, 3 chapons, 3 poules, 12 poulets, 2 oies grasses, 2 oisons, 4 livres de beurre, 18 fromages, un gâteau de 30 sous, un porc de la valeur de 8 livres, et 4 livres pour les réparations.
- 1682 - 1690
- Cahier - In-folio, 12 feuillets, papier*
- D 141** Liève de la seigneurie de Niherne. - Détails du revenu de la terre : le château et maison forte dudit Niherne, avec les prés et la garenne y attenant, loué pour le prix annuel de 30 livres ; - le droit d'avrillage, "qui se lève sur tous les bestiaux qui vont pacager dans les prairies de l'Indre, à prendre depuis les planches du bourg de Saint-Maur, en suivant ladite rivière, jusques aux chenevières de Mirebeau, à la réserve de la prairie de Surins, et ce, pour la liberté de pacage depuis le 25e mars jusqu'au 1er mai ; et se paie, pour chaque lot de moutons, 5 sous ; pour chaque aumaille, 4 deniers, et pour chaque cavale ferrée, 10 deniers, et pour celles qui ne sont pas ferrées, 4 deniers ; " acensé 3 livres, etc. Nota. - A la dernière page, se lit la circonscription de la justice verrière de Niherne.
- 1694 - 1696
- Registre - In-folio, 30 feuillets, papier*

- D 142** Liève, en forme de mémoire, des terres de Niherne et de Mehun-sur-Indre. - Revenus de la seigneurie de Mehun : la maison seigneuriale, fortifiée, avec ses dépendances, la garenne et un pré, affermé 160 livres et 16 poulets ; - la justice moyenne et basse de la seigneurie ; - le droit de boutage dans l'étendue de ladite justice, savoir : une pinte par poinçon de vin vendu au détail ; - le droit sur l'assemblée de la Saint-Barthélemy ; avec la ferme du jeu de quilles ; - la ferme : du four banal, 45 livres ; - du moulin banal, arrenté pour 150 livres argent, un pourceau de 4 livres, un gâteau d'un boisseau froment, aux Rois de la fève, 2 poules, 4 poulets, 2 douzaines d'anguilles et un denier de cens ; - le droit d'avrillage, qui est de 12 deniers par cheval ferré, un carolus pour ceux non ferrés, 2 liards par boeuf et 4 deniers par vache allant paître dans les prairies du seigneur, plus un double pour chaque mouton ; - le droit de guet et garde dans le bourg de Mehun et les revenus des bois, étangs et autres dépendances de la terre.
- XVIIe siècle
- Cahier - Petit in-folio, 10 feuillets, papier*
- D 143** Liève de la seigneurie de Niherne. - Désignation des prés de Niherne : le Grand-Pré du Château, de 7 arpents, près dudit château ; les 4 arpents des ilons, dans la prairie de Niherne ; la Fosse de Sainte-Marie, dans ladite prairie ; la Courance-au-Gué, dans Les Vallées ; les 5 quartiers des Gâtelets ; les 4 arpents de la Seigneurie ; le quartier Cordas, situé aux Nots.
- 1776 - 1776
- Cahier - In-folio, 16 feuillets, papier*
- D 144** Liève des paroisses de Vatan, Liniez, Bouge, Bretagne et autres, comprises dans les terre et seigneurie de Surins et Niherne. - Notes des rentes dues : par Nicolas Trumeau, pour l'héritage des Taureaux, 29 boisseaux un quart de froment, un chapon et 2 poules ; - par la veuve de Louis Pénigault, lieutenant à Levroux, François Revillon et Charles Mareschal, pour les terres des Déserts, paroisse de Fontenay, 6 boisseaux froment, autant marsèche, 2 poules et 2 deniers de cens.
- 1655 - 1655
- Cahier - 8 feuillets, papier*
- D 145** Liève des paroisses de Vatan, Liniez, Bouge, Bretagne, etc. - Notes : de 2 deniers de cens dus par Louis Balin et Martin Nicault, pour une vigne au clos de la Baste, paroisse de Liniez ; - de 6 boisseaux froment et 3 poules de rente, dus par Pierre Brigand pour les terres du Poirier, alias de Préroux, paroisse de Bouge.
- 1684 - 1684
- Cahier - In-4°, 8 feuillets, papier*
- D 146** Liève des paroisses de Vatan, Liniez, Bouge, Bretagne, etc. - Notes de rentes dues : par Noël Lhomme, pour une maison avec ouche et terre, appelée la Guignarde, proche le village des Michaux, paroisse de Liniez, 2 boisseaux froment, autant de marsèche, un demi-chapon ; - par Étienne Sebault, pour l'héritage du Petit-Charnay, paroisse de Reboursin, 10 boisseaux seigle, 12 boisseaux avoine et 2 chapons.
- 1685 - 1686
- Cahier - In-4°, 12 feuillets, papier*
- D 147** Liève des paroisses de Vatan, Liniez, Bouge, Bretagne, etc. - Notes de rentes : de 2 boisseaux froment et marsèche, dus par Étienne Dumontier,

pour une maison et héritage sis aux Bergeries, paroisse de Liniez ; - de 8 boisseaux froment, id. marsèche, id. avoine, un chapon et 4 deniers de cens dus par Jean Fagault, docteur en médecine à Buzançais, pour la métairie de Miron, sise à Sigougnolle, paroisse de Bretagne.

1687 - 1687

Cahier - In-4°, 12 feuillets, papier

- D 148** Liève des paroisses de Vatan, Liniez, Bouge, Bretagne, etc. - Notes : de 3 boisseaux de froment dus par Adrien de Cremille, sieur de la Coëffrie, pour une terre sise en la paroisse de Sainte-Colombe ; - de la dîme de Lusson, alias du Bourdieu, affermée à Chuet.

1688 - 1688

Cahier - In-4°, 14 feuillets, papier

- D 149** Liève des paroisses de Vatan, Liniez, Bouge, Bretagne, etc. - Notes de : un boisseau froment, id. marsèche et une poule de rente dus par Louis Balin, Antoine Charpentier et Michel Sadouet, sur le lieu dit le Courtil-aux-Murailles ; - de 2 boisseaux froment et marsèche, dus par la veuve François Mathurin sur une maison et héritage, sis proche le pont de Liniez.

1689 - 1690

Cahier - In-4°, 10 feuillets, papier

- D 150** Liève des paroisses de Vatan, Liniez, Bouge, Bretagne, etc. - Notes de : 2 boisseaux froment et marsèche de rente, dus par Noël Malasséné, sur l'héritage des Malassénés, paroisse de Liniez ; - de 10 boisseaux et demi de froment, id. marsèche et un demi-chapon, dus par Mme de Dampierre pour l'héritage des Massicards.

1691 - 1692

Cahier - In-4°, 8 feuillets, papier

- D 151** Liève des paroisses de Vatan, Liniez, Bouge, Bretagne, etc. - Notes : d'un boisseau froment de rente et un denier de cens dus par Noël Lhomme et Maria Michau, sur une terre sise au Carroir-aux-Mules, paroisse de Liniez ; - de 26 livres argent, 2 setiers froment, id. marsèche et 2 chapons, dus par Louis Babin pour le terrage des Aprées.

1693 - 1695

Cahier - In-4°, 10 feuillets, papier

- D 152** Liève des paroisses de Vatan, Liniez, Bouge, Bretagne, etc. - Notes : de 3 boisseaux froment et 3 boisseaux marsèche, mesure de Vatan, rente due par Pierre Chapon pour une terre sise au Buisson-Barrault, paroisse de Liniez ; - de 2 boisseaux froment, dus par le métayer de l'Hôtel-Dieu de Vatan, sur la métairie dudit Hôtel-Dieu.

1696 - 1697

Cahier - In-4°, 8 feuillets, papier

- D 153** Liève des paroisses de Vatan, Liniez, Bouge, Bretagne, etc. - Notes : de 2 boisseaux froment et une poule de rente, dus par le sieur de Boislinard sur la terre du Perroux, paroisse de Liniez ; - de 3 boisseaux de froment dus par Adrien de Cremille, sieur de la Coëffrie, pour les Terres Blanches, paroisse de Sainte-Colombe.

1698 - 1700

Cahier - In-4°, 10 feuillets, papier

- D 154** Liève des paroisses de Vatan, Liniez, Bouge, Bretagne, etc. - Notes des

rentes dues : par Pierre Camelin et Silvain Mallier sur la terre des Fillettes ou des Noirattes, paroisse de Liniez, un boisseau froment et une demi-poule ; - par Edmond Maréchal, sur une maison dite La Doucetterie, paroisse de Bretagne, 20 boisseaux froment, mesure de Bourges, 2 chapons et 2 deniers tournois de cens.

1624 - 1702

Registre - In-4°, 36 feuillets, papier

- D 155** Liève des paroisses de Vatan, Liniez, Bouge, Bretagne, etc. - Notes de rentes dues : par Étienne Franchet, sur une maison sise au bourg de Liniez, un boisseau froment ; - par Gilles Revillon et autres, pour la terre de la Petite-Volette, paroisse de Bouge, 2 boisseaux froment, id. marsèche, 2 chapons et 4 deniers de cens.

1701 - 1703

Cahier - In-4°, 18 feuillets, papier

- D 156** Liève des paroisses de Vatan, Liniez, Bouge, Bretagne, etc. - Notes : de 2 boisseaux froment, dus par Babin, Charpentier et Nicault sur la terre des Pierres-Folles ; - de 2 boisseaux froment par Jean Giraudon sur la terre des Chapelettes, au gué de Nohan.

1703 - 1704

Registre - In-4°, 22 feuillets, papier

- D 157** Liève de la seigneurie de Bretagne. - Notes : de 2 boisseaux froment, mesure de Vatan, dus par Jean Goujat, vigneron, sur une terre sise à la Croix-de-Chéron, paroisse de La Chapelle-Saint-Laurian ; - de 2 boisseaux froment, par Laurian Princelet et Simon Bailly, sur la terre de la Mulotière, paroisse de Liniez.

1709 - 1709

Registre - In-4°, 34 feuillets, papier

- D 158** Mémoires et états instructifs de la terre de Surins. - Terre de la Fleuranderie, rentes en grains : à l'Ormeau-de-la-Justice, 36 boisseaux ; au Clos-des-Pâturaux, 6 id. ; au Peneray, 18 id. ; aux Sandies, 30 id. ; au Buisson-de-la-Maucoiffée, 18 id. ; aux Gérauts, 8 id. ; au terroir de La Loge, 18 id. ; au chemin du Breuil, 6 id. ; aux Fougères, 66 id. ; aux Châtelets, 172 ; aux Rocherats, 60 id. ; au Colombier, 33 id. ; au terroir du Jardin, 18 id. ; à la vallée du Pressoir, 36 id. ; aux Déserts, 3 ; au Noyer-Michelot, 46 id.

XVIIIe siècle

Liasse - 20 pièces, papier

- D 159** Comptes de recette du produit des prés de la terre de Surins et Niherne. - Désignation des prairies : le Pré-Bon ; l'Hardillier ; l'Ile-à-Thiault ; la Grande-Reculée ; le Grand-Hon ; le Pré-du-Receveur ; les Huit-Saignées ; le Pré-de-l'Aubier ; id. de Pinon ; id. de Cacheleuf ; le Pré-de-la-Notte ; le Pré-du-Pont ; les Rabusses ; l'île Cornu de Pinon ; id. de Surins ; le Pré-du-Couvent ; le Pré-Gaut ; le Pré-des-Gautrats ; l'agatis de Cacheleuf ; l'agatis de Pinon ; les prés : des Dreuilats, de Sainte-Marie, de l'Allemagne, de Vaux ; les Cinq-Pointes ; les prés : des Péguins, de l'Étable, de l'Éronce, du Gué-au-Loup, de La Verdelle, Martinet, l'Arpenton, Prévaut, des Écluseaux ; les îles Teillant ; les prés : Vivant, des Boissonnelles, du Four, du Breuille, du Gué-de-Canne, Auray, de La Mardelle-Chambon, Lusseau ; le Grand-Pré de Niherne ; les îlons du Grand-Reguin, de la prairie de Niherne ; la Fosse Sainte-Marie ; la Courante-au-Gué ; les Gâtelets ; les quartiers : Cordas,

Vernon, de la Petite-Jouanne, du Buisson-Collin, de Mâchefer, Germain, Brassin ; les pacages du château de Niherne ; le Quartier-Brûlé ; la Fosse-de l'Étioux ; le Pré-de-la-Fontaine.

1690 - 1718

*Liasse - 9 pièces, papier***D 160**

Compte de la dépense et de la recette des blés de la terre de Surins et Niherne. - (Avril 1718.) Recettes : 7 boisseaux froment, 5 id. avoine ; dépenses : 163 boisseaux froment, 6 id. méteil, 9 id. seigle, 147 id. marsèche, 5 id. avoine ; - (mai 1718) Recettes : 43 boisseaux froment, 43 id. seigle, 5 id. avoine, 43 id. marsèche ; dépenses : 94 boisseaux froment, 44 id. méteil, 72 id. seigle, 226 id. marsèche, 5 id. avoine ; - (juin 1718.) Recettes, néant ; dépenses : 58 boisseaux froment, 12 id. méteil, 179 id. seigle, 275 id. marsèche ; - (juillet 1718.) Recettes : 13 boisseaux froment, 9 id. seigle, 20 id. marsèche ; - dépenses : 27 boisseaux froment, 113 id. seigle, 166 id. marsèche ; - (août 1718.) Recettes : 36 boisseaux avoine ; dépenses : 166 boisseaux seigle, 171 marsèche, 18 id. avoine ; - (septembre 1718.) Recettes : 38 boisseaux méteil, 84 id. mouture ; dépenses : 92 boisseaux seigle, 93 id. marsèche ; - (octobre 1718) Recettes : 323 boisseaux froment, 121 id. seigle, 84 id. avoine ; dépenses : 24 boisseaux froment, 83 id. seigle, 76 id. marsèche, 84 id. avoine ; - (novembre 1718) - Recettes : 160 boisseaux froment, 108 id. seigle, 372 id. avoine, 414 id. marsèche, 60 id. mouture ; dépenses : 146 boisseaux froment, 72 id. seigle, 109 id. marsèche, 94 id. avoine ; - (décembre 1718.) Recettes : 391 boisseaux froment, 191 id. seigle, 428 id. avoine, 386 id. marsèche ; dépenses : 108 boisseaux froment, 77 id. seigle, 82 id. marsèche, 52 id. avoine.

1718 - 1719

*Registre - In-4°, 26 feuillets, papier***D 161**

Comptes des recettes de la terre de Surins. - Recette des blés pour la Saint-Michel 1731 par les dimeurs de Surins et terrages. - Reçu toute la ferme du froment, 2 setiers et demi, 150 boisseaux ; toute la ferme du seigle, 150 boisseaux ; à valoir sur la ferme de marsèche, 139 boisseaux ; à valoir sur la ferme d'avoine, 80 boisseaux.

1730 - 1736

*Registre - In-folio, 176 feuillets, papier***D 162**

Livre de recettes et dépenses des revenus du château de Surins. - Tableau des recettes et dépenses de l'année 1722. - Recettes : janvier, néant ; dépenses : néant ; - recettes : février, 709 livres 1 sou ; dépenses : 586 livres 19 sous ; - recettes : mars, 197 livres 17 sous ; dépenses : 158 livres 12 sous 6 deniers ; - recettes : avril, 170 livres 15 sous ; dépenses : 227 livres 13 sous ; - recettes : mai, 654 livres 9 sous ; dépenses : 746 livres 12 sous ; - recettes : juin, 203 livres 19 sous ; dépenses ; 355 livres 5 sous 6 deniers ; - recettes : juillet, 1,948 livres 19 sous ; dépenses : 1,905 livres 8 sous ; - recettes : août 1,783 livres 9 sous 6 deniers ; dépenses : 1,683 livres ; - recettes : septembre, 732 livres 5 sous ; dépenses : 695 livres 6 sous 9 deniers ; - recettes : octobre, 688 livres 3 sous 6 deniers ; dépenses : 732 livres 8 sous 6 deniers ; - recettes : novembre, 723 livres 17 sous 5 deniers ; dépenses : 191 livres 16 sous 10 deniers ; - recettes : décembre, 273 livres 4 sous ; dépenses : 840 livres 19 sous 4 deniers. - Total général des recettes : 5,095 livres 19 sous 5 deniers ; total général des dépenses : 8,124 livres 1 sou 5 deniers.

1722 - 1750

Registre - In-folio, 472 feuillets, papier

- D 163** Comptes des fournitures avancées aux métayers de la terre de Surins pour la mise en culture des terres. - Terre des Châtelets-Hauts : 50 boisseaux froment, chômage en 1708 et 1709 ; fourni pour la récolte de 1711 moitié de la semence, 27 boisseaux, et tout le fumier, à condition de partage à moitié, sans compter les dîme et terrage ; - Terre de La Chenière : 6 boisseaux seigle ; rien fourni ; partage au quart, de 12 gerbes une, y compris dîme et terrage.

1708 - 1714

Registre - In-4°, 39 feuillets, papier

- D 164** Livre des opérations de l'économe-séquestre préposé au régime de la terre de Surins. - Compte du métayer de la cour de Surins : cheptel : un cheval de 5 ans, 2 juments avec poulains, 2 vaches, dont une avec veau ; un taureau ; prix de ferme : 109 livres, compris un pré et le four à ban ; tontes : 147 livres de laine à partager, provenant de 74 moutons.

1762 - 1762

Registre - In-4°, 139 feuillets, papier

- D 165** Devis des réparations à faire aux bâtiments des domaines de Surins. Niherne et dépendances. - Reconstructions : de la grange de La Richarderie, avec le plan de ladite grange ; - des ponts de Surins à Niherne, sur l'Indre. - Procès-verbal des experts pour les réparations à faire à la terre de Niherne, en décembre 1790.

1759 - 1790

Liasse - 12 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin, plus 1 plan

- D 166** Sécularisation des abbayes de Déols et de Saint-Gildas, et du prieuré de Grammont. - Procédures pour l'exécution des bulles obtenues par Henri II de Bourbon, prince de Condé, pour les sécularisations ; - sentence donnée par l'official de Bourges, commissaire en cette partie. - Fondation des classes de théologie par le même et donation, à cet effet, de la terre de Surins, de la métairie de Bretagne, des prieurés d'Yvernault, de Mers et de Genouillac, ainsi que de plusieurs rentes. - Vente par le collège de la terre de Mers.

1623 - 1658

Liasse - 7 pièces, papier ; 3 pièces parchemin

- D 167** Domaine de Mehun-sur-Indre, dépendant de la seigneurie de Surins et Niherne. - Partage de serfs entre le duc de Berry et le prieuré de La Comtale, à cause du lieu de Montandry, près Mehun. - Rente d'un muid de blé, due au collège sur le domaine de Mehun ; - quittances de rentes actives et passives, dues respectivement par le domaine de Mehun et le collège. - Reconnaissances de divers cens et rentes assis sur des héritages de la paroisse dudit Mehun-sur-Indre.

1402 - 1751

Liasse - 17 pièces, papier ; 14 pièces, parchemin

- D 168** Ventes, arrentements et autres contrats passés au nom des Jésuites par devant Aubert, notaire, et intéressant la terre de Surins. - Reconnaissance par Silvain Larcher, cordonnier du droit de cens sur 4 hommées de vignes sises aux Vieilles-Vignes, à raison de 2 sous 6 deniers par arpent. - Ferme de la dîme de Chambon pour 15 setiers par quart. - Arrentement à Charles

Gilbert d'une maison à Villegougis. - Ferme du moulin de Celon, moyennant 20 setiers de blé mouture. - Bail d'accense de maisons sises au village de Celon, paroisse de Villedieu, au profit de Sébastien Gabidier.

1678 - 1682

Registre - 60 feuillets, papier

- D 169** Baux et autres contrats relatifs aux héritages de la terre de Surins, reçus par Me Laurent. - État des acquisitions faites par le collège à Surins. - Acte d'abandon consenti par Denis Paien au profit de Jean Duverdier, seigneur de Niherne, des héritages à lui arrentés par Étienne Neveu. - Enquête concernant le terrage de Surins, contre Pierre Trochoux, sieur de La Saulais, qui justifie pour le collège du droit et de la circonscription dudit terrage.

1486 - 1695

Liasse - 11 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin

- D 170** Contrats d'acquisitions, échanges et autres transactions faites par Jean et Gilbert Duverdier, seigneurs de Niherne. - Adjudication par décret de la terre de Niherne, saisie sur François Duverdier, seigneur de La Chapelle-Ortemulle, adjudgée en 1682 aux Jésuites du collège de Bourges. - Relevé des terrains composant le fief de Niherne. - Partage entre Silvain, Noël et Gilles Perchault, fils et héritiers de Gratien Perchault et de Laurence Gallochon, de la métairie de La Mardelle et autres biens, par eux délaissés.

1485 - 1727

Liasse - 6 pièces, papier ; 17 pièces, parchemin

- D 171** Contrats d'acquisitions, échanges et autres transactions faites par les seigneurs de Niherne, et principalement par Jean Duverdier. - Amortissement par ledit seigneur de plusieurs rentes affectées sur ladite terre, à Jean Gastineau, seigneur de Saint-Bonnet, et François Guérin, seigneur des Colombiers. - Procuration de Gilbert Duverdier, seigneur de Niherne, à Claude Bridard, pour sa déclaration de foi et hommage des biens qu'il tient de lui en fief.

1480 - 1741

Liasse - 6 pièces, papier ; 27 pièces, parchemin

- D 172** Procédures concernant le pré de l'île, dans la prairie de Surins, et le pré des Réguins, ainsi que la propriété d'une étable au bourg dudit Surins, avec un plan informe des lieux qu'intéresse le procès.

1785 - 1788

Liasse - 3 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin et plan

- D 173** Baux d'héritages situés dans la paroisse de Niherne et paroisses environnantes. - Baux d'accense : de la métairie des Coteaux à Barthélemy Vilain pour 30 setiers de blé froment, marsèche et avoine, par tiers, 10 poulets, 2 chapons, 10 fromages et 3 livres de beurre ; - de l'abbaye de Bretagne, pour 7 ans, à Gilles Biard, pour 18 livres et un chapon.

1684 - 1699

Liasse - 2 pièces, papier

- D 174** Baux à ferme de la métairie des Coteaux, paroisse de Niherne. - Transaction au sujet d'une revendication de la locature de Ransay, dans la même paroisse, en vertu du droit de retrait-lignager.

1601 - 1751

Liasse - 3 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin

- D 175** Constitutions de rentes et baux à cens relatifs aux terres et cheseaux des métairies de la Grande et de la Petite-Mardelle, sises paroisse de Niherne. - Donation en faveur d'études, par Jean Duverdier, seigneur de Niherne, à son fils Jean, écolier, de la rente d'un boisseau froment et 3 deniers de cens, due sur une maison de la Grande-Mardelle. - Vente de ladite terre au collège, par Charles-Benjamin de Pierre-Buffer, baron de Prunjet. - Procès devant la Conservatoire de Bourges entre les Jésuites et le seigneur de Mirebeau pour la propriété de la Petite-Mardelle, acquise par ceux-ci de particuliers à qui elle avait été arrentée, à condition qu'ils ne la vendraient ni ne l'engageraient. - Sentence de condamnation du seigneur de Mirebeau.
1465 - 1751
Liasse - 28 pièces, papier ; 17 pièces, parchemin
- D 176** Baux de la métairie de La Sauras, paroisse de Niherne. - Contestation du collège avec le sieur Libaut, élu en l'Élection de Châteauroux, comme envahisseur de 4 boisselées de terres de ladite métairie. - Procédures au sujet de l'acquittement des rentes assises sur les terres de la Sauras, et reconnaissances des mêmes rentes. - Dénombrement des terrains du fief de la Sauras ; - Vente d'une partie de ces héritages à Jean Georget, dit la Tonnelle.
1549 - 1750
Liasse - 32 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin
- D 177** Métairie de Tilly ou Thillé, paroisse de Niherne. - Baux du lieu des Challuats ou Challuau, réuni plus tard audit Tilly. - Rachat du fief de Tilly, autrement appelé le Bois-de-Mirebeau, aux religieux de Sainte-Croix de Buzançais. - Baux à cens du lieu de La Gouzatterie ou Goujatterie, dépendant de Tilly. - Baux à cens et à rente de la métairie même de Tilly. - Contrats de vente ou d'échange de différentes portions de cet héritage. - Procédures contre Silvain Ferré, pour le paiement des arrérages dudit Tilly.
1475 - 1761
Liasse - 12 pièces, papier ; 19 pièces, parchemin
- D 178** Procédures entre le collège, demandeur en restitution d'un pré, nommé l'Ile-Guilgaut, situé sur les bords de l'Indre, paroisse de Chambon, et d'autre part, Joseph Camelin, curé de Buzançais, Claude Moreau et Félix Dumas, comte de Neuville, ce dernier prenant fait et cause pour Claude Bataillé, défendeurs, de Neuville et Camelin devant faire preuve de possession et les autres abandonner ce qu'ils détiennent injustement de ladite prairie.
1725 - 1728
Liasse - 24 pièces, papier
- D 179** Procédures, exploits et mémoires concernant les droits de cens, rentes et terrages dus au collège sur les héritages du Bois-de-Varailles ; - Contrat d'arrentement, par l'abbé de Déols à Jean Richard, d'un héritage sis audit lieu, ayant maison à trois aiguilles et plusieurs pièces de terre. - Abandon fait au profit du collège par Laurent Doudeau, sieur de Lagarde, de la métairie de La Richarderie, paroisse de Chezelle.
1523 - 1750
Liasse - 9 pièces, papier ; 9 pièces, parchemin
- D 180** Bois de La Richarderie, paroisse de Chezelle, dépendant de la seigneurie de Varailles. - Discussion des Jésuites avec le sieur Bottin, marchand de bois,

pour la propriété de quelques pieds d'arbres. - Procès avec François Moreau, notaire à Châteauroux et le sieur Bertrand Degreuil, de la même ville, au sujet du bois de La Richarderie, adjugé à vil prix à Degreuil, sous le nom du sieur Moreau.

1675 - 1753

Liasse - 12 pièces, papier

- D 181** Métairie des Fossés, paroisse de Mehun-sur-Indre. - Ventes par Raffin Frezon à Jean Duverdier, seigneur de Niherne, de plusieurs prés et terres sis aux Fossés. - Échanges entre ledit seigneur et divers particuliers d'héritages sis au même lieu. - Baux à rente de la métairie des Fossés, primitivement pour 9 boisseaux froment, 2 setiers et demi d'avoine, 6 gelines, une livre de cire et six bians de bordelage, et plus tard pour huit ou dix setiers de blé, par quart froment, seigle, marsèche et avoine, et quatre ou six poulets de menus suffrages et 3 livres en argent ; plus le droit de terrage et la dîme, à raison de 2 gerbes sur 12, pour plusieurs pièces de terres en dépendant. - Bail à cens et à rente par Charles Duverdier, seigneur de Niherne, à Guillaume Delalant, charbonnier, de La Touche-des-Fossés, paroisse de Niherne, et de l'herbe de l'étang de Rançay, moyennant 12 livres, 2 poules et 4 deniers de cens et rentes. - Déclaration faite par Gilles Delaplace pour prouver que la terre de Maubras, située près de l'étang de Rançay, dépendait de la seigneurie de Niherne et non de celles de Villedieu et Rançay.

1436 - 1781

Liasse - 15 pièces, papier ; 16 pièces, parchemin

- D 182** Métairie de Malvoisine, paroisse de Saint-Pierre de Lamps. - Baux de ladite métairie, moyennant 4 moids froment, seigle, marsèche et avoine, à raison de 18 boisseaux par setier, mesure de Buzançais, un porc ou 35 sous, 12 chapons, 12 fromages ou 2 sous 6 deniers par fromage et 6 deniers parisis de cens ; lesdites conditions transformées définitivement en 420 livres par an - Procédures contre François Chauvignon pour paiement desdits arrérages.

1628 - 1744

Liasse - 55 pièces, papier ; 14 pièces, parchemin

- D 183** Terre d'Yvernault. - État déclaratif fourni au collège par André Brunet, fermier de la terre d'Yvernault, de la consistance de ladite terre. - Baux de la mise en ferme du greffe d'Yvernault. - Amortissement d'une rente de 20 livres 18 sous, due par les Jésuites au prieuré de Saint-Marcel d'Argenton sur ladite terre. - Arrentement fait par les religieux de Déols à Guillaume Sabouron, de deux setrées de terre en la forêt Noubert, moyennant 2 setiers seigle, mesure de Déols, et un chapon, payables à Noël. - Sentence du bailliage de Châteauroux entre le tuteur des héritiers Touranton d'une part, et Étienne Galas, curateur à la succession vacante, et le collège, défendeur, qui envoie les PP. Jésuites en possession de deux métairies situées au village d'Yvernault, à charge de rentes à servir ; - Partage entre les héritiers Pêchereau, par lequel Gabriel Tauvenet et Louis Bourillon s'engagent, aux noms de leurs femmes, à servir une rente de 38 livres 14 sous 8 deniers sur la métairie d'Yvernault.

1492 - 1769

Liasse - 55 pièces, papier ; 10 pièces, parchemin

- D 184** Terre d'Yvernault. - Compte des recettes de ladite terre pour trois années. - Recettes des mortailles pour 1517-1519 : Louis Aufrère, à cause de la

mortaille de sa feu femme, composé, payé ; Guillaume Clément, à cause des mortailles de son feu frère et de sa femme, ibid. ; François Patrat, à cause de son feu frère, nihil : Mathurin Ficquanet, à cause de sa feu mère, composé ; Vincent Perrot, à cause de sa femme, composé à 30 sous ; Michau Clément, pour la mortaille de son feu frère, composé, payé ; Composé à Étienne Martin pour la mortaille de sa feu mère, à 40 sous, etc. - Recettes des blés pour 1518, à cause des dîmes : "La moitié des grains dixmes d'Yvernault ont esté levés par moitié au pris de 7 écus 6 sols tournois, par Guillaume Crublier, la moitié de la moitié et l'autre moitié, par Mss. Vincent Ficquanet et Jehan Saupie, qui est pour la moitié : froment, 6 sols tournois ; seigle, 2 écus 6 sols ; marceche, 18 sols ; avoine, 2 écus 6 sols tournois."

1717 - 1719

Cahier - In-8°, 38 feuillets, papier

- D 185** État des revenus des terres de Surins et Yvernault. - Enquête sur monitoire concernant les droits à percevoir par la seigneurie d'Yvernault. - Sentence du bailli d'Yvernault qui condamne les habitants de La Grange, des Thomasses, etc., à payer les droits de fouage à ladite seigneurie, à raison de 5 sous et 2 chapons, ou une poule et 3 deniers de cens.

1555 - 1789

Liasse - 20 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin

- D 186** Aménagements des bois appartenant aux Jésuites dans les maîtrises de Bourges et d'Issoudun, et notamment dans les seigneuries de Surins et Niherne. - Ventes et adjudications des coupes. - Procès-verbaux du grand-maître des eaux et forêts relativement auxdites coupes. - Procédures des Jésuites poursuivants contre les adjudicataires. - Discussion entre les Jésuites et le seigneur de Saint-Lactencin pour la propriété de quelques arbres de la seigneurie de Surins. - Réceptions à la maîtrise des eaux et forêts de Châteauroux des gardes des bois desdites terres.

1677 - 1788

Liasse - 39 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin

- D 187** Procès-verbaux de circonscription des bois dépendant des terres de Surins et d'Yvernault, faits par les sieurs Delestang et Barbarin, lieutenant général et conseiller commissaire, en vertu de l'arrêt du Parlement du 6 septembre 1769.

1769 - 1770

Liasse - 18 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin

- D 188** Coutumes et privilèges des terres de Surins et Niberne. - Charte accordée par Guillaume de Chauvigny, seigneur de Château-Raoul, pour les coutumes des villages de Surins, Lobois et Cigonoles, alias Valeles. - Délibération des habitants dudit Surins pour contribuer à l'entretien des chemins de la paroisse, moyennant la confirmation de leurs franchises. - Arrêt du Conseil d'État pour la décharge des décimes de Saint-Gildas, le Bourg-Dieu et Grammont. - Transaction réglant les droits de sépulture des seigneurs de Niherne et Rançay et leur droit de banc au choeur de l'église de Niherne. - Sentences confirmatives de servitudes, partages et affranchissements de serfs. - Monitoire à la requête des Jésuites à fin de révélation de leurs droits sur lesdites terres, par suite d'incendie des titres.

1231 - 1671

Liasse - 14 pièces, papier ; 9 pièces, parchemin

- D 189** Baux généraux de la terre de Surins à Jean-Baptiste Verdy, de 1762 à 1780, moyennant 8,000 livres par an ; - bail des seigneuries de Surins, Niherne et Bretagne ; du domaine de Malvoisine, plus de la petite dîme de Lusson, perçue dans la paroisse de Saint-Hippolyte près Vatan et deux terrages dans la paroisse de Bretagne, à partager avec le seigneur de Bouge, moyennant 300 livres par an, et pour en jouir de 1790 à 1799.
1762 - 1790
Liasse - 6 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin
- D 190** Procédures entre les Jésuites et le curé de Niherne d'une part, et le seigneur de La Chapelle-Ortemulle de l'autre, au sujet du droit de suite réclamé par ledit seigneur dans leur dîmerie, à cause de la franchise qu'il y avait. - Mémoire concernant les prétentions du curé contre le collège, au sujet des droits de suite dans la dîmerie de Surins ; - transaction entre les parties.
1567 - 1734
Liasse - 20 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin
- D 191** Droits de justice et directe des seigneuries de Surins et Niherne. - Contestation entre le collège et le seigneur de Villedieu au sujet de la justice de Surins ; procédures, mémoires et requêtes ; - Procès entre le seigneur de Niherne et le garde de la prévôté de La Brenne, à cause la justice dudit Niherne. - Procès-verbal d'installation d'un bailli et d'un procureur fiscal en ladite justice. - Donation par Henri de Bourbon, prince de Condé, aux Jésuites du collège Sainte-Marie de la seigneurie de Surins et dépendances, des prieurés d'Yvernault, Mers et Genouillet, de la métairie de Bretagne et de cens et rentes à prélever en diverses paroisses, à condition d'en acquitter les charges foncières et de fournir homme vivant et mourant.
1466 - 1685
Liasse - 76 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin
- D 192** Fours et moulins banaux de Niherne. - Affranchissement par le seigneur de Niherne, au profit du couvent de Landois, situé paroisse de Niherne, de l'obligation où étaient les religieux de cuire le pain de leurs colons à son four, moyennant une maille par an. - Compromis entre l'abbé de Beaulieu, chambrier de Déols, et le seigneur de Niherne, au sujet de leur contestation pour savoir à qui appartenait la moitié de la dîme du moulin à draps de Niherne. - Constitution d'une rente de 6 livres par ledit seigneur sur lesdits moulins à Berthomier Colombier, au capital de 50 livres tournois. - Baux à ferme des mêmes moulins, primitivement pour 30 setiers monture, plus, en menus suffrages, 6 poulets, 2 chapons, 2 oisons et un quarteron de harengs ou 40 sous, et postérieurement, pour 150 livres argent, 24 anguilles, un gâteau et 12 deniers de cens.
1490 - 1759
Liasse - 12 pièces, papier ; 13 pièces, parchemin
- D 193** Procédures concernant le droit de dîme de Laleau et la banalité du four de Surins. - Sentence de la Conservatoire de Bourges qui condamne les défendeurs à payer aux prêtres doctrinaires, successeurs des PP. Jésuites dans l'administration du collège, le droit de dîme réclamé.
1788 - 1789
Liasse - 3 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin
- D 194** Droits de boutage, avrillage, mesures et étalons dus à la seigneurie de

Surins. - Maintenu et garde du droit d'avrillage donnée par le lieutenant général d'Issoudun en faveur du seigneur de Niherne. - Sentences de la Conservatoire de Bourges pour le paiement dudit droit, consistant en 5 sous par loquet de moutons, 10 deniers pour chaque chevaline ferrée et 4 deniers pour les non-ferrées, et autant pour chaque chef d'aumailles. - Baux des droits de boutage et d'avrillage. - Transaction entre le seigneur de Niherne et celui de la Tour-de-Rançay pour le partage de ce droit de boutage. - Contestation entre les seigneurs de Brenne et de Niherne pour le droit de mesure, et prétentions à ce sujet du procureur fiscal de la baronnie de Châteauroux.

1425 - 1732

Liasse - 20 pièces, papier ; 13 pièces, parchemin

- D 195** Comptes du droit d'avenage levé sur les habitants de Surins, Varailles et Niherne. - Chaque laboureur doit, à la Saint-Michel, 12 boisseaux d'avoine et une poule ; chaque journalier, 6 boisseaux d'avoine et une poule, le tout rendu conduit au château dudit lieu, et à la mesure de Surins, revenant, mesure de Châteauroux, à 14 boisseaux pour les laboureurs et 7 pour les journaliers.

1706 - 1711

Registre - Petit in-folio, 22 feuillets, papier

- D 196** Comptes du droit d'avenage et du droit de guet sur les habitants de Surins. - A chaque fête Saint-Michel, chaque laboureur demeurant dans l'étendue de la seigneurie de Surins est obligé de payer, rendus conduits au château, 12 boisseaux rez avoine et une poule ; les journaliers ou manoeuvres, 6 boisseaux rez avoine et une poule ; tous les habitants du bourg de Surins doivent à ladite seigneurie, le lendemain de Noël, pour droit de guet, chacun deux deniers. Nota. - Sauf trois ou quatre feuilles, le registre est resté en blanc.

1736 - 1736

Registre - 40 feuillets, papier ; sans couverture

- D 197** Dîme et terrage de Surins. - Contestation faite au collège de son droit de terrage par Claude Ledoux, seigneur de Fleurandry, et Pierre Torchon, seigneur de La Saulaye. - Procès-verbaux de déclarations du bornage, des dîmes et terrage de Surins ; - poursuites et sentences contre divers pour le paiement desdits droits. - Reconnaissance par les habitants de Surins au profit du collège du droit de dîme sur toutes choses décimables à Surins, à raison de 12 gerbes une ; du droit de terrage, de 12 gerbes deux ; et du droit d'avenage, à raison de 12 boisseaux avoine et une poule par laboureur, et moitié pour les journaliers, plus du droit de cens et de celui de guet et de garde au château.

1645 - 1759

Liasse - 44 pièces, papier ; 13 pièces, parchemin

- D 198** Baux de la dîme de Surins, moyennant 25 setiers, mesure de Surins, froment, seigle, marsèche et avoine par quart et 6 poulets de menus suffrages ; - de la grand'dîme de blé de Niherne, moyennant 34 setiers id. - Contestations : du collège avec la maladrerie de Villedieu pour sa dîme de lainage et charnage ; - avec le seigneur de la métairie du Teil, pour la dîme des terres de Dreuilhat et de Grouailles. - Reconnaissances des dîmes : du bois et de la rame, paroisse de Niherne ; - de la Forêt-aux-Guyons, même paroisse ; - des Fossés dépendant du fief de Terre-Vieille, et des Liquettes, dépendant du fief du même nom, paroisses de Niherne et Mehun-sur-Indre.

1512 - 1789

Liasse - 36 pièces, papier ; 9 pièces, parchemin

- D 199** Procédures concernant les droits d'avenage dus annuellement à la terre de Surins, de 6 boisseaux d'avoine, avec sentences du bailliage de Bourges, rendues contre Pierre Nicolas, dit Gabriot, Philippe Brancon et autres, qui les condamnent au paiement desdits droits et à en passer titre nouvel et reconnaissances.

1781 - 1788

Liasse - 6 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin

- D 200** Dîme et terrage de Rançay, paroisse de Niherne. - Procès entre les seigneurs du village de Rançay et celui de Niherne pour la seigneurie de la terragerie de Rançay. - Assignation à Noël Vincent, dit Maroton, laboureur à Rançay, pour paiement de moitié de la dîme pour droit de suite dans les terres par lui labourées avec ses boeufs couchant dans la dîmerie de Rançay. - Baux de la dîme de Rançay par le seigneur de Niherne.

1480 - 1777

Liasse - 11 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin

- D 201** Titres généraux concernant la terragerie du Bois-de-Varailles. - Procédures et arrêts pour plantations de bornes délimitant sa circonscription. - Procès-verbaux de descentes pour reconnaître ladite circonscription et déplantation des bornes ; - procédures au sujet de leur enlèvement. - Baux de la ferme du terrage ; - poursuites pour paiement des droits de terrage et d'avenage de la part des habitants de Varailles.

1526 - 1769

Liasse - 46 pièces, papier ; 18 pièces, parchemin et 2 plans

- D 202** Terrages et droits de cens et rentes dus sur les héritages situés dans la seigneurie de Varailles. - Procès du collège avec le chapitre de Québec, seigneur de l'abbaye de Méobec, tant en son nom que pour Thomas Darnault, son fermier du prieuré de Chezelles pour les droits de terrage ; - Transaction entre le sieur Guimon de La Chaussée, le sieur François de La Mothe et autres seigneurs de Surins, pour la terragerie du Bois-de-Varailles. - Procédures et sentences du bailliage de Châteauroux pour paiement du terrage des enclaves de Varailles.

1599 - 1772

Liasse - 52 pièces, papier ; 13 pièces, parchemin

- D 203** Poursuites faites au nom des PP. Jésuites contre les habitants du Bois-de-Varailles au sujet du droit d'avenage dû par chaque habitant, à raison de 12 boisseaux avoine, mesure de Déols, et une poule par laboureur avec les sentences rendues par la Conservatoire de Bourges au profit du collège contre Charles Rousseau et Sulpice Gaberou, habitant du village de Varailles. - Procès-verbal dressé relativement à un enlèvement de bornes pratiqué dans la terragerie du Bois-de-Varailles.

1606 - 1667

Liasse - 30 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin

- D 204** Droit d'avenage de la seigneurie de Varailles. - Sentences de la Conservatoire : contre Pierre Bailly et Hugues Beaufrère pour le paiement dudit droit avec les procédures ; - contre Pierre Hardelet, laboureur au Bois-de-Chêne, pour les mêmes causes.

1706 - 1782

Liasse - 18 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin

- D 205** Procédures à la requête du collège contre les habitants du Bois-de-Varailles pour le paiement du droit d'avenage.

1787 - 1787

Liasse - 50 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin

- D 206** Cens et rentes dus dans la paroisse de Niherne. - Reconnaissances par divers : de 3 sous 4 deniers de cens sur les vignes du clos aux Plantes ; - de 25 sous de rente sur le pré des Finaux ; - d'une livre de cire ou 10 sous pour droit de passage dans les îles de Surins ; - de 2 setiers froment et marsèche, une douzaine d'avoine, 2 gelines de rente et 3 deniers de cens sur le bois des Vaux, autrement la Chaume-de-Niherne ; - de 6 boisseaux seigle et marsèche sur les terres situées à Rochefort, les grandes et petites Coutures et les Chenottes, et sur plusieurs maisons sises au bourg de Surins.

1464 - 1766

Liasse - 21 pièces, papier

- D 207** Rentes sur les bois de Niherne. - Reconnaissance au profit du Collège : par Sylvain Perchaut, Mathurin Griffon, Étienne Moulin et autres, d'une rente de 18 boisseaux froment, autant de seigle, autant de marsèche et autant d'avoine, à la mesure du grand setier, payable à la Saint-Michel, et affectée sur le Bois-Chambrier. - Procédures contre les mêmes pour paiement d'arrérages de ladite rente. - Transaction entre les héritiers Doucet et les Jésuites, par laquelle lesdits héritiers abandonnent au Collège 26 arpents de bois dans la paroisse de Niherne, dits les bois Maroton, indivis entre les parties, pour s'acquitter des arrérages dus par eux, et estimés à mille livres.

1615 - 1742

Liasse - 15 pièces, papier ; 10 pièces, parchemin

- D 208** Cens et rentes dus sur la métairie du bourg de Niherne, dite la Grande-Métairie de la Couture. - Reconnaissance de 2 sous 6 deniers de cens et rente sur le lieu de la Chevêche, réuni à ladite métairie. - Baux de fermages. - Requête à saisie pour restant de fermages à payer sur la Grande-Métairie, par les Jésuites, contre Georges Bruslé, notaire au duché de Châteauroux.

1479 - 1726

Liasse - 5 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin

- D 209** Cens et rentes, dîmes et terrages. - États des rentes dues à la seigneurie de Surins, dans la paroisse de Niherne, et en partie contestées par les redevables. - Actes de ventes et d'arrentements par divers de maisons sises au bourg de Surins. - Reconnaissance au profit du Collège, par Pierre Pernin, d'une vingt-quatrième partie de pré dans la prairie de Surins, appelé le pré des Aubiers, moyennant 20 deniers de cens et rente, faisant la vingt-quatrième partie de 37 sous 9 deniers, payables à la Saint-Michel. - Acte d'arrentement par les PP. Jésuites au profit de Gabrielle Nivet et Charles Renaud, son fils, de vignes situées dans le vignoble des Vieilles-Plantes de Surins, moyennant 5 livres de rente et 3 sous 6 deniers de cens, la rente payable à la Saint-Martin, et le cens aux vendanges.

1490 - 1723

Liasse - 22 pièces, papier ; 8 pièces, parchemin

- D 210** Cens et rentes dus dans la paroisse de Niherne. - Reconnaissances par divers : de 4 livres, une poule, 1 chapon, 2 poulets de rente, et 12 deniers de cens sur la Bruarderie ; - de 6 boisseaux froment de rente et 2 deniers de cens sur une terre à la Couture-de-Niherne et au terroir de Pillevilain ; - d'un boisseau froment de rente, une poule et 12 deniers de cens sur les Chantres de la Vigne-Fourchaut ; - de 2 livres 10 sous de rente, et 2 deniers de cens sur le pré Georget. - Bail fait par les Jésuites à Sulpice et Nicolas Bizouard, de la métairie de la Basse-Cour de Surins, pour 9 ans et moyennant 20 livres par année, le quart de tous blés, tant gros que menus, et fruits des vignes, et, pour menus suffrages, un gâteau de la valeur de trente sous. - Partage entre les héritiers Bourdillon de la métairie de Longueville, à la charge de servir les droits et les devoirs seigneuriaux.

1424 - 1715

Liasse - 13 pièces, papier ; 16 pièces, parchemin

- D 211** Cens et rentes dus sur les domaines de la Sauras et du Teil, paroisse de Niherne. - Procédures entre Hardoin Guillemet et Jean Robinet, au sujet d'une rente de 27 boisseaux de blé par tiers, une poule et 5 sols 6 deniers de cens sur des héritages sis au village de la Sauras. - Sentence du duché de Châteauroux, rendue contre Jacques Penier et Catherine Brossard, qui adjuge au Collège les arrérages durant six ans de 4 boisseaux froment de rente foncière, un chapon et 2 deniers de cens dus sur divers héritages situés audit village de la Sauras. - Reconnaissance d'une rente de 150 boisseaux de froment, mesure de Surins, revenant à 175 boisseaux, mesure de Châteauroux, sur le domaine du Teil. - Devis des réparations à faire à la métairie du Teil, donnée aux Jésuites par le prince de Condé, comme étant aux droits de l'office de chambrier de l'abbaye de Saint-Gildas.

1506 - 1769

Liasse - 35 pièces, papier ; 15 pièces, parchemin

- D 212** Procédures du Collège contre les frères Dorance et autres pour paiement d'arrérages de deux rentes dues sur la métairie du Teil, à cause de la terre de Surins : l'une de 150 boisseaux froment, mesure de Surins ; l'autre de 32 setiers de blé par tiers, froment, marsèche et avoine, 8 chapons, 8 poules et une porc ou 6 livres argent. - Transaction entre l'abbé de Sainte-Colombe, Charles Duverdier, sieur de Niherne et débiteur dudit abbé, et François de Raps, écuyer, sieur de Ferolle, relativement à la moitié de la seigneurie de Vaux et à la totalité du fief de la Doucinière, situés paroisses de Niherne et Saint-Maur, et vendus par ledit de Ferolle audit sieur de Niherne, laquelle transaction maintient à ce dernier la propriété des deux domaines.

1551 - 1785

Liasse - 16 pièces, papier

- D 213** Cens et rentes dus sur les vignobles de la paroisse de Niherne. - Détail des clos des vignobles : clos des Vieilles-Vignes ou Déserts-de-Surins ; des Jeunes-Plantes ou des Vallées ; du Mélier ; du Bois-de-Niherne et de celui de Villedieu ; de Vernes ; du Château-de-Surins ; des Grandes-Vignes-de-Niherne et des Fontaines ; des Plantis et de Rochefort.

1536 - 1782

Liasse - 32 pièces, papier ; 47 pièces, parchemin

- D 214** Prairies de Niherne et Surins. - Échanges entre les seigneurs de Niherne,

l'abbaye de Déols et autres, de prés situés sur les rivières de Niherne, de Vaux, de la Claise et de l'Indre. - Procédures entre les Jésuites et le comte Charles-Joseph de Gaucourt, sieur de Villedieu, au sujet de la prairie d'Allemagne, située sur le bord de l'Indre, avec l'arrêt du parlement de Paris, qui condamne le Collège à payer audit sieur de Villedieu 1,759 livres 5 sous 4 deniers pour indemnité du droit de cens existant sur ladite prairie, et à fournir pour le même objet homme vivant et mourant ; - nomination par les Jésuites de Charles Villier, comme vicaire vivant et mourant, fourni au sieur de Villedieu. - Baux à divers par le collège des prés ci-dessus indiqués.

1480 - 1760

Liasse - 18 pièces, papier ; 31 pièces, parchemin

- D 215** Arrentements et autres actes concernant les rentes assises sur les terres de la Brouarderie et de la Placauderie ; les Chaumes et le petit arpent de la prairie de Vaux ; le Puy-Méry ; le champ Guillot ; la métairie des Caillats ; des héritages aux villages de Niherne et des Fossés, et le bois dit Quartier-de-Niherne ; le tout situé paroisse dudit Niherne. - Adjudication faite par les commissaires du roi au profit de Mathurin Malard, d'une rente de 8 boisseaux froment, mesure de Surins, revenant à 5 boisseaux, mesure de Bourges, affectée sur la métairie dite des Caillats, à la réserve de 2 deniers de cens accordable, retenus par le sieur de Surins. - Arrentement par le chambrier de Déols, au profit de Jean Caillat, d'héritages sis à Niherne, moyennant 7 boisseaux froment, mesure de Surins, payables à la Saint-Michel. - Convention entre le Collège et la dame veuve Crublier de Saint-Cyran, par laquelle les Jésuites consentent à ce que la rente de 24 boisseaux avoine, mesure de Châteauroux, et un denier de cens, affectée sur le bois dit le Quartier-de-Niherne, le soit à l'avenir sur le Bois-Caillaut.

1439 - 1784

Liasse - 14 pièces, papier ; 29 pièces, parchemin

- D 216** Cens et rentes assis sur des héritages situés dans le territoire de Rançay, paroisse de Niherne. - Reconnaissances de 5 boisseaux froment, 9 avoine, 3 poules et 4 deniers de cens sur le petit chesal des Chondiez ; - de 14 boisseaux froment, 3 douzaines boisseaux avoine, 4 poules, 1 chapon et 6 deniers de cens sur le domaine de Vincent ; - de 5 livres 12 sous de rente et 6 deniers de cens pour la dernière herbe de l'étang de Rançay. - Reconnaissances de rentes affectées sur les héritages des Poitous, de La Touchede-Niherne, du pré de Vaux, etc.

1526 - 1725

Liasse - 12 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin

- D 217** Cens et rentes assis sur des héritages situés dans le territoire de Rançay. - Procédures entre Charles Joyeux, laboureur à Rançay ; le sieur Turquet, bourgeois de Châteauroux, et les Jésuites, opposants à la saisie dudit Turquet, pour arrérages de fermage de la métairie de Rançay. - Échange de terre entre les seigneurs de Niherne et de Montenay, par lequel ce dernier donne en contreéchange le quart de ladite métairie, et autres échanges et ventes de terres sises à Rançay, à charge de cens au profit de la seigneurie de Surins. - Bail à cens par le sieur de Niherne de 3 boisselées de terre à Rançay, moyennant 3 boisseaux froment, mesure de Châteauroux, 2 gelines et 3 deniers de cens.

1430 - 1781

Liasse - 4 pièces, papier ; 13 pièces, parchemin

- D 218** Rentes affectées sur des maisons et autres héritages sis au bourg de Surins et environs. - Requête présentée à la Conservatoire de Bourges par Jean Guillaume, contre les PP. Jésuites, demandeurs en paiement de 29 années d'arrérages d'une rente de 26 livres 13 sous 4 deniers, et de partie d'une autre rente de 40 livres due à la seigneurie de Surins sur des héritages de la paroisse de Niherne. - Reconnaissance au profit du Collège par Étienne Thuillier de 25 sous de rente, payables à la Saint-Martin d'hiver, et un denier de cens, payable aux vendanges, sur 5 boisselées de terre au clos des Vieilles-Vignes de Surins. - Sentence de la Conservatoire, rendue par défaut contre Pierre Caillaut et Jean Moireau, qui les condamne à passer nouvelle reconnaissance des héritages qu'ils tiennent comme héritiers d'Étienne Rocherieu, et qui sont chargés de 4 boisseaux froment et 6 deniers de cens et rente envers la seigneurie de Surins. - Baux à cens de maisons sises au bourg de Surins.

1522 - 1786

Liasse - 22 pièces, papier ; 19 pièces, parchemin

- D 219** Cens et rentes dans la paroisse de Chezelles. - Baux à cens passés par le Collège à divers : de maisons et héritages appelés le Châtillon, situés dite paroisse de Chezelles, et dépendant de la seigneurie de Surins, moyennant 24 boisseaux froment et autant de seigle, mesure de Surins, 2 poules, 2 chapons et 6 deniers de cens et rente accordables, payables à la Saint-Michel, et chargés en outre du droit de dîme ; - à Barthélemy Malitard, d'une terre et maison au village du Bois-de-Varaille, moyennant 2 poules de rente et un sou de cens, accordables et payables à la Saint-Michel ; ledit immeuble sujet en outre au droit de terrage envers la seigneurie de Surins. - Reconnaissance au profit du Collège, par Jean Renault, de 100 sous, 1 chapon et 3 deniers de cens et rente, accordables et payables à la Saint-Michel, sur 2 pièces de terre dite la Grouaille-à-David ou terres de Surins, même paroisse. - Transaction entre le seigneur de Surins et les héritiers Fadeau, portant reconnaissance au profit dudit seigneur de 12 boisseaux froment de rente et 2 livres 2 sous 6 deniers de cens sur plusieurs héritages dans ladite paroisse.

1531 - 1783

Liasse - 30 pièces, papier ; 9 pièces, parchemin

- D 220** Mémoire pour établir l'antiquité de la circonscription du Bois-de-Varailles et des droits de terrage y attachés. - Procédures des Jésuites contre les habitants et propriétaires de ladite circonscription pour l'acquiescement de ces droits. - Désistement par plusieurs habitants au profit du Collège du droit de glandée qu'ils prétendaient dans le bois de la Richarderie.

1597 - 1788

Liasse - 30 pièces, papier ; 2 plans

- D 221** Reconnaissance au profit du Collège, par Germain Pinault, de 2 sous 6 deniers de cens et rente, payables à la Saint-Michel, sur la terre de La Barotterie, sise au Bois-de-Varailles. - Dénombrement de la métairie du Bois-de-Varailles, appartenant au sieur Trottignon ; - transaction entre les Jésuites et le sieur de Lassay, qui délivre la métairie du Bois-de-Varailles du droit de terrage de 2 boisseaux seigle, 2 marsèche, un froment et un d'avoine, auquel ladite métairie était tenue envers le Collège. - Procédures par devant la Conservatoire de Bourges, à la requête des Jésuites, contre les sieurs Blanchard et Basset et la dame Camelin, relativement au droit d'un denier de cens, réclamé d'eux sur chaque arpent du bois Fougeret, situé dans la paroisse de Chezelles.

1578 - 1726

Liasse - 22 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin

- D 222** Cens et rentes dus au Collège dans la seigneurie de Varailles, paroisse de Chezelles, par le comte de Poix, étant aux droits des seigneurs de Gratin. - Droits de terrage et redevances dus par la métairie de La Dagueserie, celle du Chêne, celle du Bois-Raveau, les maisons du Chezal-Thibault et différentes terres situées dans la circonscription du Bois-de-Varailles, au profit du Collège ; - poursuites en réclamation de ces droits contre le sieur et la dame de Vouhet, seigneurs de Gratin. - Procédures, mémoires et enquête au sujet du terrage de Varailles avec sa délimitation faite en 1656, en vertu d'une ordonnance du bailliage de Châteauroux.

1490 - 1784

Liasse - 72 pièces, papier ; 19 pièces, parchemin

- D 223** Terrages de Bretagne, paroisse de Bourges. - Reconnaissance par Anne Lenormand, veuve de Jacques Alleaume, dame de Bouges, et consorts, pour une rente de 24 boisseaux froment, 2 chapons et 2 sous 6 deniers, affectés sur les terres de La Volette, dépendantes de la métairie de Verdenay, paroisses de Bouges et Sainte-Colombe. - Poursuites faites par l'économe-séquestre du Collège, contre François Gaultier, bourgeois de Levroux, au sujet des arrérages d'une redevance annuelle d'un boisseau froment et une poule de cens et rente, sur une maison située aux Chézeaux, paroisse de Bouges. - Procédures entre le Collège et Pierre Brigaud, assigné en rénovation de titres et paiement des arrérages d'une rente de 3 boisseaux froment et un denier de cens dus sur 30 boisselées de terre, nommées le Peroux, et situées paroisse de Bouges.

1660 - 1764

Liasse - 23 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin

- D 224** Métairies de Bretagne et de Brisevent. - Bail pour 9 ans à Pierre Nicault par l'abbé de Déols, de la Métairie de Bretagne, moyennant 4 muids de blé par tiers froment, marsèche et avoine mesure de Déols, payables à la Saint-Michel ; avec le dénombrement de ladite métairie : - accord portant abandon par Pierre de Ponchault aux PP. Jésuites d'un arpent de vigne situé à Sigougnolle, à cause de la même métairie ; - ratification par le recteur du collège de la vente de la métairie précédemment faite par le Père procureur au profit de Jacques de Chartres, bourgeois d'Issoudun. - Bail fait par le Collège au profit de Jacques Philippe et Dominique Mesnard, de la métairie de Brisevent, moyennant le quart de tous blés, plus 4 dindes et 4 chapons pour menus suffrages. - Comptes de fermages rendus par les métayers dudit domaine. - Plan des domaines de Bretagne et de Brisevent, fait au XVIIe siècle.

1594 - 1763

Liasse - 59 pièces, papier ; 9 pièces parchemin ; 1 plan

- D 225** Procédures entre le collège et Charles Maudinet et autres, pour le paiement des terrages des Bausses ou Réginaudes, de Pivers, de Forancin, des Carrières et de la Justice, dans la paroisse de Bretagne. - Reconnaissances de divers habitants de la paroisse au seigneur de Bouges des droits de terrages à lui dus sur quelquesunes desdites terres.

1575 - 1710

Liasse - 21 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin

- D 226** Procédures devant le Parlement de Paris, à la requête du Collège, contre

Louis Crémille, seigneur du Chêne, et autres, pour paiement d'arrérages de cens et rentes foncières par eux dûs, sur la métairie de Sigougnolle et autres héritages sis audit village de Sigougnolle, paroisse de Bretagne. - Bail fait pour 5 années par Jacques Legrand à Jean et Pierre Mestivier, de la métairie de Sigougnolle, moyennant 7 setiers froment, 8 setiers marsèche, 8 douzaines rez avoine, et à la charge de payer 6 boisseaux froment et marsèche à l'abbaye de Bretagne. - Reconnaissances au profit du Collège par André Trottignon et Louis Guérard, de 6 boisseaux marsèche sur la terre des Ormeaux, paroisse de Bretagne ; 3 boisseaux froment, autant de marsèche et un chapon, et un denier de cens sur une autre terre au village de Sigougnolle, et un boisseau et demi froment et autant marsèche, avec une demi poule et un denier de cens sur la Nouée-des-Déserts, sise même paroisse.

1624 - 1766

Liasse - 42 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin

- D 227** Reconnaissances par divers habitants de la paroisse de Bretagne : de 6 boisseaux froment, 6 marsèche, un chapon et 12 deniers de cens sur la métairie de la Joigneterie ; - de 20 boisseaux froment, 2 chapons et 12 deniers de cens sur la métairie de la Douceterie ; - de 6 boisseaux froment, un chapon, une poule et 2 deniers de cens sur les terres de Sigougnolle ; - de 8 boisseaux froment et autant marsèche et avoine, un chapon et 4 deniers de cens sur la métairie de Miron. - Lettres et mémoires du bailli de Vatan, relatifs aux redevances et droits dus à la seigneurie de Bretagne, et appartenant au Collège.

1586 - 1782

Liasse - 35 pièces, papier

- D 228** Cens et rentes dus sur la terre de Bretagne. - Reconnaissances : d'une rente de 2 boisseaux froment et marsèche sur les terres de Malassenay ; - de deux autres rentes, l'une de 2 boisseaux froment sur les terres de Masseron ou Moulin-de-la-Grande-Roue, l'autre de 2 boisseaux froment et un denier de cens sur les Champlettes ; - d'une autre de 2 boisseaux froisseaux froment sur les terres de la Croix-Chérou ; - d'une autre de 13 livres et une poule sur le moulin Puté ; - d'une autre de 4 boisseaux, moitié froment et marsèche, et un demi-chapon sur une maison de la Gunarderie ; - d'une autre de 3 boisseaux froment et 2 de marsèche sur le Buisson-Barraut ; - d'une autre de 4 boisseaux de froment sur les terres des Pierres-Folles et autres dépendant du lieu des Bergeries.

1631 - 1782

Liasse - 65 pièces, papier ; 9 pièces, parchemin

- D 229** Cens et rente de la terre de Bretagne, dans la paroisse de Liniez. - Procédures par devant le bailliage de Bourges, entre le Collège et André et Jean Nicault, avec sentence qui condamne ces derniers à payer les arrérages d'une rente foncière de 47 boisseaux froment, 11 marsèche, mesure de Vatan, et 4 chapons sur l'héritage des Godeaux, dans la paroisse de Liniez, et à en passer titre nouvel et reconnaissance ; - autres procédures entre ledit collège et Marguerite Dumontier, veuve de Louis Lecomte, de Vatan, pour paiement d'arrérages de rente et cens de 4 boisseaux froment et 2 marsèche, mesure de Déols, assis sur divers héritages au village des Bergeries, même paroisse de Liniez.

1726 - 1782

Liasse - 40 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin

- D 230** Cens et rentes de la terre de Bretagne, dans la paroisse de Liniez. - Procédures pour le Collège : contre Jérôme Mousselet, maréchal-ferrant au bourg de Liniez, pour paiement d'arrérages et renouvellement d'une rente foncière d'un boisseau froment, mesure de Vatan due à la Saint-Michel sur une maison dudit Liniez ; - contre Aubépin de Razay, relativement aux arrérages de quatre parties de rentes foncières, l'une de 10 boisseaux et demi froment, autant de marsèche, et demi-chapon, due sur le domaine des Bergeries, autrement l'héritage des Massicards ; l'autre, semblable sur les terres des Guignardes ; l'autre, de 4 boisseaux froment et autant de marsèche sur la terre des Gauriats, et la quatrième, de 3 boisseaux froment sur une autre terre voisine ; avec sentence de la Conservatoire de Bourges en faveur du Collège.

1763 - 1783

Liasse - 21 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin

- D 231** Cens et rentes de la terre de Bretagne, dans la paroisse de Liniez. - Procédures pardevant les Bailliage et Conservatoire de Bourges : entre le Collège et les héritiers Boileau, avec sentence par défaut, rendue contre ces derniers, pour paiement d'arrérages et reconnaissance nouvelle d'une rente de 4 boisseaux froment, autant marsèche et 6 deniers de cens sur 2 pièces de terre situées : l'une au Gué-Michau, l'autre à la Pièce-Carrée, paroisse de Liniez ; - contre Gilles Plet et Jean Joly, à cause de deux rentes : l'une de 2 boisseaux froment et 2 deniers de cens ; l'autre de 20 livres et 6 deniers de cens sur divers autres héritages de la même paroisse.

1764 - 1787

Liasse - 19 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin

- D 232** Cens et rentes de la terre de Bretagne, dans les paroisses de Liniez et Fontenay. - Acte d'arrentement à Silvain Popineau, vigneron, de l'héritage du Terdre, paroisse de Liniez, moyennant 2 boisseaux marsèche de rente, et sentence du Bailliage de Bourges qui condamne Silvain Popineau, fils du précédent, à payer, comme héritier de son père, les arrérages de ladite rente, et à en passer titre nouvel. - Procédures pour le même héritage : contre Louis Délibéré, aubergiste à Liniez ; - contre Étienne Piat, fermier du domaine des Déserts, paroisse de Fontenay, à cause d'une rente d'un boisseau froment et un denier de cens sur une terre du Carroir-aux-Ruettes, dite paroisse, et d'une autre d'un septier froment, 2 chapons et 12 deniers de cens sur ledit domaine des Déserts.

1702 - 1782

Liasse - 20 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin

- D 233** Cens et rentes de la terre de Bretagne, paroisse de Saint-Silvain. - Procédures à la requête du marquis de Longonnay, seigneur de Levroux, contre les sieurs Fagues, Guilgaut et Foussedoire, pour une rente de 3 sous 6 deniers de cens affectée sur la terre de La Verdinerie, proche Levroux, dépendant de la seigneurie de Bretagne, et détenue par les défendeurs, avec dénonciation des poursuites faites contre eux aux PP. Jésuites comme bailleurs de fonds et garants.

1513 - 1762

Liasse - 36 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin

- D 234** Procédures par devant le Bailliage de Bourges entre les PP. Jésuites et divers redevables des terres de Niherne et Bretagne, pour paiement d'arrérages de rentes affectées sur des héritages situés paroisses de Liniez, Buxeuil, Fontenay, Saint-Laurian et autres, et compris sous le titre commun

de la ferme de Vatan.

1630 - 1692

Liasse - 70 pièces, papier

- D 235** Cens et rentes de Niherne et Bretagne, dans les paroisses de Liniez, Bouges et La Chapelle-Saint-Laurian. - Reconnaissances par Pierre Bailly, Jean Piat et Jean Nicault, d'une rente de 3 septiers froment et 3 chapons sur l'héritage des Godeaux, paroisses de Liniez et La Chapelle, et d'une autre de 11 boisseaux froment et 11 de marsèche et un chapon sur la métairie de la Grêleterie. - Baux à ferme de tous les revenus, cens, rentes et arrentements levés sur les terres de Vatan, Bouges, Bretagne, etc., moyennant 90 livres par an en 1623, 100 livres en 1629, 120 livres en 1639, 140 livres en 1650 et 160 livres en 1654.

1624 - 1705

Liasse - 12 pièces, papier ; 8 pièces, parchemin

- D 236** Cens et rentes de Niherne et Bretagne, dans les paroisses de Liniez, Bouges et La Chapelle-Saint-Laurian. - Procédures devant le Bailliage de Bourges, pour le Collège : 1° contre Étienne Rouleau, pour paiement d'arrérages et renouvellement de reconnaissance d'un boisseau froment et une demi-poule, affectée sur une terre sise au Buisson-Barrault, paroisse de Liniez ; - 2° contre Pierre Brigault, à mêmes fins, au sujet d'une autre rente de 3 boisseaux froment et un denier de cens sur la terre du Peroux, paroisse de Bouges ; - 3° contre Louis et Étienne Auger, pour une autre rente de 2 boisseaux froment sur la terre de La Milonière, paroisse de La Chapelle-Saint-Laurian.

1763 - 1787

Liasse - 33 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin

- D 237** Cens et rentes dans les paroisses de Niherne, Liniez, Villegongis et Saint-Laurian. - Procédures à la requête de Jésuites : 1° contre Marie-Anne Lemercier, pour reconnaissance d'une rente de 14 boisseaux froment, 36 d'avoine, 4 poules, un chapon et 6 deniers de cens sur les Vincents, au village de Ramsay, paroisse de Niherne ; 2° contre Babillard, meunier au moulin de Mirebeau, paroisse de Mehun-sur-Indre, pour une autre rente de 12 boisseaux froment, une poule, une journée d'homme et 2 deniers de cens sur une terre du Chezeau-neuf, même paroisse ; 3° contre Pierre Laubert, pour une autre rente de 2 boisseaux froment et un denier de cens sur le moulin de la Grande-Roue, paroisse de Liniez ; 4° contre Marc Ledoux, pour une autre rente d'un boisseau froment et 6 deniers de cens sur le lieu dit de La Muraille, paroisse de Saint-Laurian. - Signification faite aux PP. Jésuites, à la requête de Léon-François de Barbançois, de l'acquisition faite par lui, en 1782, du moulin de Chaume-Roue ou Chaussefou, dans la paroisse de Villegongis, à la charge de payer annuellement la rente de 12 boisseaux froment, 12 de seigle et 12 de marsèche, mesure de Surins, et une poule de rente chaque année à la Saint-Michel.

1730 - 1787

Liasse - 46 pièces, papier ; 4 pièces parchemin

- D 238** Terrages de la paroisse de Villegongis. - Sentence du bailli de Levroux, relativement à une rente de 4 boisseaux froment, autant marsèche, une poule et un denier de cens sur la métairie des Maisons, qui renvoie les Jésuites et leurs adversaires par devant la Conservatoire de Bourges. - Cession faite du consentement du chapitre de Levroux, par Joseph et

Jacques Lucas, comme étant aux droits dudit chapitre, à messire Léon-François marquis de Barbançois, sieur de Villegongis, du lieu de Chaussefou, situé dans ladite paroisse, à la charge par le cessionnaire de payer la rente de 12 boisseaux froment, 24 seigle, 12 marsèche et une poule due annuellement à la seigneurie de Surins ; - procédures faites à la requête du collège contre lesdits Lucas, pour le paiement de trois années d'arrérages de ladite rente.

1594 - 1781

Liasse - 20 pièces, papier ; 11 pièces, parchemin

- D 239** Dîme de Lusson, paroisse de La Chapelle-Saint-Laurian et terrage de la baillie Bergerat ou des Apprées, paroisses de Fontenay et Liniez, divisible avec le chapitre de Vatan. - Baux desdites dîme et terrage et poursuites pour le paiement.

1650 - 1754

Liasse - 11 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin

- D 240** Cens et rentes sur différents héritages sis dans les paroisses de Niherne, Mehun-sur-Indre, etc. - Procès du collège avec les héritiers de Longeville, pour arrérages de deux rentes de 7 boisseaux froment, un chapon, une poule, une journée d'homme et 10 deniers de cens, dues sur les terres de la métairie de Longeville. - Transaction entre François Duverdier de La Chapelle et Silvain Poitou, meunier de la paroisse de Neuillay-les-Bois, et consorts, au sujet d'une rente de 14 boisseaux froment, 3 douzaines rez d'avoine, 4 bians, un chapou, 3 poules et 24 deniers de cens, sur des héritages situés au village de Rançay, par laquelle Poitou et consorts se reconnaissent redevables desdits cens et rente, mais moyennant diminution.

1397 - 1781

Liasse - 20 pièces, papier ; 13 pièces, parchemin

- D 241** Cens et rentes de la paroisse de Pouligny. - Procédures pour deux rentes chacune de 6 boisseaux froment, 3 chapons et 10 sous d'argent, dus à la terre de Surins sur le village de La Boucaudière, la prairie de Pouligny et autres prés de la même paroisse, contre : 1° Guillaume Jourdin, meunier et laboureur à La Boucaudière ; 2° Jean Denizot, Denis Chastre et autres, avec la sentence de la Conservatoire qui condamne ces derniers à payer aux Jésuites les arrérages de ladite rente et à en passer titre nouvel.

1695 - 1783

Liasse - 25 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin

- D 242** Procédures à la requête des PP. Jésuites contre Jean Denizot et consorts, au sujet d'une rente de 10 boisseaux froment, 3 chapons et 10 sous argent sur La Boucaudière, paroisses de Pouligny et Rouvre-les-Bois ; - 2° contre Silvain Sébaut, bourgeois de Graçay, pour la reconnaissance nouvelle et paiement des arrérages d'une autre rente de 10 boisseaux seigle, 12 d'avoine sur le Petit-Charnay, paroisse de Saint-Rebourcin.

1705 - 1782

Liasse - 18 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin

- D 243** Terrages des paroisses de Villedieu, Crots, Saint-Maur, Saint-Martin-de-Lamps et Saint-Lactancin. - Reconnaissances : d'une rente de 50 sous, 2 chapons et 6 deniers de cens sur le Petit-Malvoisine, autrement le Petit-Corbin ; - d'une autre de 8 boisseaux seigle sur le dimerot ou quart de la dîme de Saint-Maur et huitième de celle du Luant ; - d'une autre de 60

boisseaux froment, autant de seigle, autant de marsèche, autant d'avoine sur la métairie du Pain, paroisse de Saint-Lactancin. - Sentence rendue en la châteltenie de Saint-Martin-de-Lamps, au profit du seigneur de Surins, contre Phelipon Petiot et consorts, qui fixe les cens et rentes de Francillon, dans ladite paroisse de Saint-Martin, à 3 setiers froment, 21/2 marsèche, autant avoine, mesure de Buzançais, et 10 sous de cens.

1430 - 1781

Liasse - 37 pièces, papier ; 13 pièces, parchemin

- D 244** Procédures pour le paiement des arrérages de la rente foncière due sur les moulins de Celon, situés paroisse de Villedieu, saisis à la requête du Collège sur Gabriel Macé, Sylvain Morin, Denis Darnaut, Jean Besançon et Gabrielle Besançon, veuve Ligier Gabridier, ladite rente comprenant un muid froment, 2 muids moudure, mesure de Buzançais, 6 livres argent, 6 chapons et un porc ; - vente par décret au profit du Collège desdits moulins de Celon, saisis sur Gabriel Macé, Jean Besançon et autres.

1628 - 1706

Liasse - 94 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin

- D 245** Baux et mémoires relatifs au dîme de Chambon ou dîme des Calleaux, au dîme de La Bruère, appelé le grand dîme des quatre-seigneurs et au petit dîme de La Ligaraine. - Bail pour neuf ans, par les Jésuites, au sieur Potin de Longeville, des dîmes de Chambon et de Mehun-sur-Indre et du pré aux Écluseaux, moyennant 18 boisseaux par tiers froment, marsèche et avoine. - Sentence de la Conservatoire qui condamne les PP. Jésuites, comme seigneurs décimateurs, à fournir au curé de Mehun les vases sacrés et ornements pour son église.

1636 - 1760

Liasse - 25 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin

- D 246** Cens et rentes de la paroisse de Chambon. - Reconnaissances par divers, au profit du Collège de Bourges : d'une rente de 18 boisseaux avoine sur la Métairie Haute, au lieu dit La Rivière-Chambon ; - d'une autre de 25 sous sur une vigne au clos des Chintes ; - d'une autre de 40 sous et 2 deniers de cens sur une terre sise au Murat. - Déclaration par les habitants de Chambon qu'il n'existe aucun usage dans la paroisse.

1624 - 1782

Liasse - 24 pièces, papier ; 12 pièces, parchemin

- D 247** Bail par les religieux de Déols du dîme ou douzain de Vineuil ; - Partage entre les Jésuites et le curé de Niherne du dîme de la métairie de Nuisance ; - Procédures entre les Jésuites, les religieux de La Vernusse, le curé de Vineuil, etc., au sujet du supplément de portion congrue réclamé par ledit curé, et des dîmes des Salles, prétendues dans ladite paroisse par lesdits religieux.

1586 - 1752

Liasse - 30 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin

- D 248** Terre d'Yvernault, paroisse de Mosnay. - Contrat d'affermage des dîme et terrage de Mosnay et de la seigneurie d'Yvernault, par l'abbé de Déols à Catherine Bienfaite, veuve François Mauduit. - Procédures des Jésuites contre le curé de Mosnay, au sujet de la part de sa portion congrue tombant à la charge des seigneurs d'Yvernault. - Requêtes adressées pas les Jésuites : au conservateur des privilèges de l'Université de Bourges contre les Augustins de Montmorillon, pour les faire contribuer au

supplément de ladite portion congrue ; - au parlement de Paris, pour la contribution due par le seigneur de Cluis pour raison de ses dîmes.

1577 - 1716

Liasse - 24 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin

- D 249** Procédures des Jésuites contre Guillaume Duris, sieur de Vineuil, et autres, au sujet du cens général et circonscrit de la seigneurie d'Yvernault ; - sentence du Bailliage de Châteauroux, appel au Parlement, évocation au conseil ; - affaire demeurée sans conclusion, mais où les Jésuites s'attribuaient gain de cause.

1734 - 1740

Liasse - 6 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin

- D 250** Procédures des Jésuites contre Jean Ratault et consorts, au sujet d'une rente assise sur la métairie de La Tuilerie, paroisse de Tandu, à cause de la Seigneurie d'Yvernault, ladite rente de 24 boisseaux froment, autant de marsèche, 48 d'avoine, 4 chapons, 2 poules et 32 sous 6 deniers de cens. - Arrêt du Parlement rendu au profit du Collège, qui condamne Ratault et consorts à payer 35 années d'arrérages de ladite rente.

1578 - 1758

Liasse - 41 pièces, papier ; 26 pièces, parchemin

- D 251** Quittances données au nom du Collège pour les paiements : d'une rente de 13 septiers froment assise sur la métairie de La Fourche, paroisse de La Champenoise ; - d'une rente de 7 deniers de cens sur divers héritages situés au Bois-Douhaul, paroisse de Saint-Jean-du-Bois et autres paroisses. - Somation faite au seigneur de Surins, par Philippon Collin, fermier de ladite seigneurie, pour obtenir réduction du prix de ferme de la métairie de la Grange-au-Chambrier, des dîme et terrage, de la rente de Mourillon et de celle de La Fourche. - Bail pour dix ans, à titre de ferme de moisson, par les religieux de Notre-Dame-d'Aiguevive, à Silvain Luquet, de la métairie des Fourches ou de La Fourche, moyennant 4 muids froment et marsèche, mesure de Châteauroux, plus les menus suffrages.

1593 - 1691

Liasse - 35 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin

- D 252** Aveux et dénombremments de la terre, justice et seigneurie de Niherne, relevant de la baronie, puis du duché de Châteauroux, par : Jean Duverdier, sieur de Niherne et de Tilly, en 1484 (incomplet) et 1529 ; - Charles Duverdier, écuyer, sieur desdits fiefs, en 1607 ; - François Duverdier, écuyer, sieur de La Chapelle-Ortemale (sans date) ; - le P. jésuite Martin de Viller, procureur du collège Sainte-Marie de Bourges, en 1685.

1484 - 1683

Liasse - 8 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin

- D 253** Plans des seigneuries de Surins et Niherne, avec celui de la dîmerie de Laleau ; des seigneuries de Bretagne et d'Yvernault, des métairies du Teil, de la Sauras, de Malvoisine, du fief de Chambon, du moulin de Celon ; des bois dans les maîtrises de Bourges et d'Issoudun, et spécialement de la forêt d'Yvernault, etc., accompagnés des explications des plans des terres de Surins et Niherne. Bretagne et Yvernault, et des bois de Surins et d'Yvernault.

XVIIIe siècle

Carton-portefeuille - 42 pièces, papier

- D 254** Relevé de tous les terrains portés sur le plan de la terre de Surins.
XVIIIe siècle
Registre - In-4°, 70 feuillets, papier
- D 255** Plan de la terragerie de Surins au Bois-de-Varailles, de La Richarderie et du Petit-Châtillon, paroisse de Chezelles ; - plan des bois des Jésuites dans la maîtrise d'Issoudun.
XVIIIe siècle
Rouleau - 1 pièce, papier ; 1 pièce, parchemin
- D 256** Prieuré de La Comtale. - Terrier général dressé par les notaires Rodillon, Mestier, Fouchier, Debrielle et Bernardon. - Acenses : de la métairie de Montaudry à Georges Soulas, laboureur, pour 18 ans, moyennant 4 muids et demi de blé, par tiers de froment, seigle et marsèche, et un muid d'avoine, mesure de Mehun-sur-Yèvre, 60 sous tournois ou un pourceau du même prix, une douzaine de fromages, 2 oies grasses, 6 poules et 20 livres argent ; - à Pierre Lecomte, marchand à Mehun, des prés de l'île de La Comtale, paroisse de Thinay, pour 7 livres 10 sous tournois et deux chefs de poullages par an. - Reconnaissance par Louis Musson, paveur à Bourges, de 8 deniers parisis de cens accordable, payable à la Saint-Symphorien, sur une vigne située paroisse de Saint-Pierre-le-Guillard, au vignoble de Montebrette. - Quittance au profit de François Frottier, sergent royal à Dunle-Roi, pour paiement des droits d'accordements dus sur une maison par lui acquise et située à Bourges, rue Mirebeau, et des arrérages de 10 sous de rente et un denier de cens sur ladite maison.
1541 - 1616
Registre - In-folio, 284 feuillets, papier
- D 257** Terrier du prieuré, dressé par le notaire Bonnet. - Reconnaissances : par Pierre de Village, procureur de cour laie à Bourges, d'une rente de 4 livres 14 sols tournois et 6 deniers parisis de cens, sur une maison sise dans ladite ville, rue Porte-Neuve ; - par Jeanne Gamineau, veuve de Maurice Hullin, notaire royal à Bourges, de 60 sols tournois de rente foncière annuelle et perpétuelle et 4 deniers de cens, accordables sur sa maison située rue Saint-Maurice, vis à-vis le collège Sainte-Marie ; - par les Religieux Carmes de Bourges, pour 9 livres 10 sols tournois de rente et 4 deniers parisis de cens accordables, sur l'emplacement de deux maisons autrefois ruinées et attenantes à leur couvent ; - par Antoine Thenault et Louis Bidault, laboureurs à Quincy, et les héritiers Soulas de Foëcy, d'un muid froment, 6 septiers seigle et 6 grands septiers avoine, mesure de Mehun-sur-Yèvre, 4 chapons et un porc de 40 sous tournois de rente, payables à la Saint-Michel, sur une terre terrageau, contenant six mouhées et située dite paroisse de Quincy.
1576 - 1582
Registre - In-folio, 173 feuillets, parchemin
- D 258** Terrier du prieuré, dressé par le notaire Bernardon, et dit terrier de Montebrette. - Reconnaissances : par Rénée de Rolland, abbesse de Beauvoir, de 6 sols parisis de cens pour la jouissance de la rivière dépendant de ladite abbaye, dans la paroisse de Marmagne, et 14 deniers sur les vignes de Montebrette ; - de 6 deniers parisis de cens par Jean Corbin, marchand à Bourges, pour les héritiers de Robert Corbin, sur le tripot de Bel-Ébat, sis audit Bourges ; - de 15 deniers parisis de cens et rente, accordable et payable à la Saint-Martin d'hiver, sur une vigne du

vignoble de Puy-Jaulin, paroisse du Château-lès-Bourges. - Accord entre les PP. Jésuites et les chanoines du chapitre Saint-Étienne de Bourges, portant désistement par ceux-ci du cens à eux dû sur le jardin de Georges Descrosses, apothicaire, et voisin du collège Sainte-Marie.

1588 - 1628

Registre - In-folio, 218 feuillets, papier

- D 259** Terrier dressé par le notaire Lamoignon. - Reconnaissances : de 6 livres 14 sous de rente perpétuelle et de 6 deniers de cens sur une maison sise à Bourges, rue du Petit-Chat, par Pierre de Village, huissier de l'élection de Bourges ; - de 6 deniers parisis de cens, dus par Nicolas Pigeon, maître en l'art d'écriture et mathématiques, sur une maison sise rue Paradis, à Bourges ; - de 15 deniers parisis de cens accordable, dus par Marc Petit, vigneron, pour une vigne sise en Puyjaulin ou Pijaulin ; - de 2 deniers parisis de cens accordable, par Gilbert Dufour, vigneron, sur une vigne du vignoble du Petit-Montebrette.

1628 - 1641

Registre - In-folio, 64 feuillets, papier

- D 260** Terrier de Montebrette, dressé par le notaire Renaudon. - Reconnaissances : par Hilaire Toubeau, libraire, de 2 deniers parisis de cens sur une maison sise à Bourges, rue de Paradis ; - par Jean Cristo, imprimeur et libraire, d'une somme de 4 deniers parisis sur une autre maison, voisine de la précédente et même rue ; - par François et Jacques Maras, marchands à Bourges, de 2 sous et 6 deniers parisis de cens et rente sur une terre aux Perrières-Sèches, paroisse du Château-lès-Bourges ; - par Jacques et Jean Legros et consorts, laboureurs, paroisse de Crécy, de 9 boisseaux de blé méteil et 9 boisseaux d'avoine, mesure de Mehun, sur la terre de l'Aubier, située paroisse de Quincy. - Nota. - Il n'y a d'écrits que 60 feuillets, dont une portion au commencement, l'autre à la fin du registre, et chacune des deux en sens inverse de l'autre.

1643 - 1661

Registre - In-folio, 130 feuillets, papier

- D 261** Terrier dressé par le notaire Cormier. - Reconnaissances : par Pierre Ragueau, avocat de la ville de Bourges, de 6 deniers parisis de cens, dus sur trois quartiers de vignes du vignoble des Petites-Montebrettes ; - par Doizon, vigneron, de 100 sols de cens et rente, pour une maison creusée dans les carrières de Lazénay, paroisse du Château-lès-Bourges ; - par Étienne Laudat et Claude Martineau, marchands toiliers audit Bourges, d'un denier parisis de cens accordable, pour une vigne sise au vignoble de La Perche, paroisse de Saint-Pierre-le-Guillard.

1687 - 1692

Registre - In-folio, 62 feuillets, papier

- D 262** Terrier dressé par le notaire Debrielle. - Reconnaissances : par Antoine Somard, cordonnier, de 22 deniers parisis de cens, dus sur trois quartiers de vignes sis au vignoble des Puyjaulins, paroisse du Château-lès-Bourges ; - par Louis Guillot et Nicolas Chauvelat, vigneron, de 4 livres et une poule ou 10 sous de rente et un denier de cens, sur une vigne du clos des Justices, dans ladite paroisse du Château ; - par Claude Sarrazin, sieur de Soulangis, de 8 deniers parisis de cens sur deux arpents de vigne au vignoble de Montebrette ; - par Jacques Bailly, procureur ès juridictions royales de Bourges, de 6 deniers parisis de rente sur une maison sise à Bourges, rue de Paradis.

1718 - 1720

Registre - In-folio, 92 feuillets, papier

- D 263** Liève des revenus du prieuré, signée Baiseton et Doulceron, notaires. - Acense moyennant 100 sols tournois par an d'une chambre du prieuré aux échevins de la ville de Bourges pour y tenir leurs assemblées. - Inscriptions : de 4 deniers de cens, dus sur un arpent de vigne sis au clos de Montebrette, par Guillaume de Cambray, conseiller au parlement et vicaire de la vicairie de la Trinité dans l'église Saint-Pierre-le-Guillard de Bourges, pour raison de ladite vicairie ; - de 6 parisis de cens par Pierre Niquet, pour sa maison sise rue Mirebeau, à Bourges, sur laquelle le maître de l'Hôtel-Dieu de ladite ville, à 50 sous de rente ; - de 4 deniers parisis de cens, dus par Michau Guillerier, de la paroisse de Saint-Germain-du-Puy, pour une vigne sise à Pont Arnault, en ladite paroisse ; - de 2 deniers parisis, par Pierre Chertier, dit Dordon, pour 4 boisselées de terre en la paroisse d'Osmoy ; - de 6 deniers parisis, par Huguet Machet, notaire et secrétaire du roi, pour 12 boisselées de terre dans la paroisse de Sainte-Solange.

1468 - 1468

Registre - In-folio, 90 feuillets, papier

- D 264** Liève du prieuré, signée François-Guérin. - Inscriptions : de 75 sols tournois de rente et 6 deniers de cens, dus par Hector et Guillaume Dumoulin, sur une maison et jardin, à eux appartenant, sise proche les bâtiments du prieuré de La Comtale ; - de 22 sols et deux poules de rente, dus par Martin de La Polette, pour les terres par lui arrentées dans la paroisse de Saint-Michel-de-Voulangis ; - de un muid seigle, mesure de Mehun-sur-Yèvre, par la duchesse apanagiste (Marguerite de Navarre), sur le lieu du Bois-de-Vost, plus 3 charretées de bois, le mort-bois et la païsson de ses porcs, plus 4 septiers seigle, même mesure, sur les dîmes et terrages de la seigneurie de La Brosse, plus une charretée de bois, sur le Bois-Ravault.

1512 - 1512

Registre - In-folio, 82 feuillets, papier

- D 265** Liève du prieuré. - Inscriptions : de 20 sous de rente et 2 deniers parisis de rente, par Aimé Ruellé, ancien huissier au Châtelet de Paris, et receveur de l'abbaye de Saint-Laurent de Bourges, pour sa maison sise rue de Mirebeau, dans ladite ville ; - de la moitié des dîmes de lainage et charnage, et du dîme des petits blés (pois, fèves, millet, chanvre, etc.) de la paroisse de Bouy, partagée par le prieur de La Comtale avec le sieur du Coupoy ; - de 8 boisseaux marsèche et autant avoine, mesure de Bourges, de rente, due par messire Hemetout sur la métairie de Cors, paroisse de Marmagne.

1638 - 1638

Registre - In-folio, 52 feuillets, papier

- D 266** Liève du prieuré. - Inscriptions : de 20 sous de rente et 10 deniers de cens, dus par Chaliveau à la Saint-Jean et à Noël, sur une maison sise à Bourges, rue Mirebeau, à l'enseigne de la Garde de Dieu ; - de la rente due par Louis, Jean et Sylvain Chevalier et Jean Dehais, pour la métairie de Bois-Vert, savoir : froment, d'un muid 3 septiers ; méteil et seigle, 9 septiers chacun ; avoine, 4 septiers ; 15 sous, 2 poules, 4 poulets et un porc ou 100 sous ; - de 7 boisseaux froment, par Jean Corneau, métayer de La Comtale, pour l'acense d'un petit dîme dans la paroisse de Saint-Doulchard ; - de la rente due par Georges Soulas et consorts, pour l'acense de la métairie de Montaudry, et consistant en 8 setiers froment, un muid méteil, 6 setiers

seigle, un muid avoine, un porc, 2 oies grasses et 10 poules.

1644 - 1645

Registre - In-folio, 102 feuillets, papier

- D 267** Comptes du receveur de La Comtale. - Dépenses du receveur : 32 livres pour 4 tonneaux de vin ; - 23 sous tournois à celui qui a "habillé le orloge ;" - 45 sous tournois pour un voyage à cheval à Linières de 3 jours ; - 12 deniers pour achat d'un grand sac à mettre des pièces de procédure.

1531 - 1531

Registre - In-folio, 96 feuillets, papier

- D 268** Comptes du receveur. - Reçu de Pierre de Village, greffier des eaux et forêts de Bourges, 4 livres 14 sous tournois de rente foncière et 6 deniers parisis de cens, sur une maison sise à Bourges, près la boucherie de la Porte-Neuve ; - payé aux chanoines de la Sainte-Chapelle de Bourges 4 boisseaux froment et autant de marsèche, mesure de Bourges, à eux due chaque année à la Saint-Michel.

1574 - 1574

Registre - In-folio, 63 feuillets, papier

- D 269** Mémorial des rentes annuellement dues aux PP. Jésuites, à cause du prieuré de La Comtale. - Doit par année le clergé de Bourges, 700 livres, valant 233 écus 1/3, qui se décomposent ainsi qu'il suit : les vénérables de Saint-Étienne doivent neuf vingt livres, valant 60 écus, soit par quartier : 45 livres ou 15 écus ; - les vénérables de Saint-Ursin, six vingt-cinq livres, valant 41 écus 2/3, soit par quartier : 31 livres 5 sous ou 10 écus 25 sous ; - les vénérables de Notre-Dame-de-Salles, 110 livres, valant 36 écus 2/3, soit par quartier : 27 livres 10 sous ou 9 écus 10 sous ; - les vénérables du Château, 145 livres, valant 48 écus 2/3, soit par quartier : 36 livres 5 sous ou 12 écus 5 sous ; - les vénérables de Saint-Pierre-le-Puellier, 70 livres, valant 23 écus 2/3, soit par quartier : 17 livres 10 sous ou 5 écus 2/3 et demi ; - les vénérables de Notre-Dame-de-Montermoyen, 70 livres, valant 23 écus 1/3, même somme que la précédente.

1578 - 1578

Registre - Petit in-folio obl., 66 feuillets, papier

- D 270** Baux et autres contrats intéressant le prieuré de La Comtale. - Vignobles des grandes et basses Montebrettes, paroisse de Saint-Pierre-le-Guillard. - Donation par Renaut Chartier (Quadrigarius) du censif de Montebrette audit prieuré. - Transactions : entre le prieur et les chanoines de Notre-Dame-de-Salles pour la délimitation de leurs censifs dans le vignoble de Montebrette, et procès-verbaux de plantation de bornes ; - entre les Jésuites et les habitants de La Chapelle-Saint-Ursin, au sujet de 4 setrées de terre arrentées à Pierre Barbier. - Sentence de la Conservatoire de Bourges, en faveur du prieur de La Comtale contre les mineurs Sarrazin et Regnier, à cause de cens dus sur les vignes de Montebrette.

1200 - 1677

Liasse - 12 pièces, papier ; 9 pièces, parchemin

- D 271** Baux et autres contrats intéressant le prieuré de La Comtale, reçus par Bonnet, notaire. - Acense de la rivière de Lazenay à Jean Bergier, pêcheur, pour trois ans, moyennant 50 sols, un plat de poisson et une poule. - Prise de possession par Innocent Niquet des fonctions de gouverneur des pensionnaires du Collège. - Marchés passés par les PP. Jésuites : avec Claude Lacaille, couvreur, pour l'entretien des bâtiments du Collège, tant à

Bourges qu'extra muros ; - avec Guillaume Mitterand, blanchisseur, pour le nettoyage du linge et des draps du Collège. - Rachat de 50 sous de rente du sieur Macé, élu en l'élection de Bourges, sur une maison acquise par lui des héritiers Ragneau.

1574 - 1591

Registre - In-folio, 240 feuillets, papier

- D 272** Baux et autres contrats reçus Bernardon, Lamoignon, Babou, Couturier et autres notaires. - Acenses ; pour trois ans, à Jean Badère, maître paumier du jeu de paume du Petit-Chat, à Bourges, et transaction avec le couvent de Saint-Sulpice, au sujet dudit immeuble ; - pour sept ans, du prieuré de Blancafort à André Daulne, marchand audit Blancafort. - Transaction avec les habitants de Lazenay, près Bourges, pour le passage conduisant aux marais de Lazenay. - Acense des carrières dudit Lazenay, et bail des métairies de Lazenay à la dame Minereau. - État des revenus du prieuré, dressé en 1622, pour l'exercice de Hubert Garnetot, commis pour neuf années en qualité de receveur du Collège. - Compte portant obligation de 4 muids et 4 septiers seigle, payables à volonté, au profit du prieuré, contre Laurent Jourdrin et Thomas Tarnault, laboureurs à Lazenay.

1605 - 1631

Registre - In-folio, 186 feuillets, papier

- D 273** Baux et autres contrats reçus Lamoignon, notaire. - Ventes : à Pierre Borderie, prêtre, et Jacques Borderie, laboureur, du revenu de l'ancien prieuré de Genouillac ; - à Nicolas Lemaire et autres, d'une coupe du bois Perouzier, dans la paroisse de Brécy. - Acenses à Pierre Laroche, vigneron, de tout l'enclos de la maladrerie de Saint-Ladre de Bourges, à la réserve de la chapelle et du cimetière ; - de la métairie de La Comtale, paroisse de Berry, et d'une portion de l'île du même nom, paroisse de Marmagne ; - Transaction portant vente de la terre de Mers à la demoiselle de Bellefond.

1634 - 1645

Registre - In-folio, 249 feuillets, papier

- D 274** Prieuré de Blancafort. - Aveu et dénombrement dudit prieuré et cure. - Terrier de la censive ; - Lettres patentes de Louis XI, qui autorisent la fortification du Lieu-Dieu du Fresne, avec sceau royal ; - Accord entre les Jésuites, prieurs-curés de Blancafort, et Hélié de Lafère, seigneur du dit Blancafort, en vertu duquel les Révérends Pères reconnaissent les droits du dit sieur sur ce qu'ils possèdent dans l'étendue de sa terre, et consentent à lui servir pour ce homme vivant et mourant ; - Acte de fulmination des bulles de Paul V et de Grégoire XV, qui érigent la vicairie de Blancafort en titre de bénéfice au profit des Jésuites.

1341 - 1752

Liasse - 9 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin ; 1 sceau

- D 275** Procédures entre les PP. Jésuites, prieurs et curés primitifs de Blancafort, et frère Michel d'Auteroche, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de la commanderie de l'Hôpital de Blancafort, prétendant que les Pères ne possédaient que le tiers de la dîmerie dans l'étendue de la paroisse. - Requête des Jésuites à l'archevêque de Bourges, à l'effet d'obtenir une réduction dans la taxe des décimes imposés sur le collège à cause des revenus du prieuré, avec un état des revenus et des charges.

1630 - 1756

Liasse - 63 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin

- D 276** Prieuré de Genouillat. - Donation par Henri de Bourbon, prince de Condé, aux Jésuites de Bourges, du prieuré de Genouillat. - Vente dudit prieuré par le collège à Pierre Borderie, prêtre, et Jacques Borderie, laboureur. - Procédures entre le prieur de Genouillat, les PP. Jésuites et le curé dudit Genouillat pour le paiement de la portion congrue dudit curé. - Lettres de rescision obtenues par le collège contre la vente anciennement faite du prieuré.
- 1622 - 1727
- Liasse - 31 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin*
- D 277** Maladrerie de Saint-Lazare ou Saint-Ladre. - Titres de la réunion de la maladrerie au collège, par suite de concession de la ville ; - acte de donation et prise de possession ; - règlements entre la ville et les Jésuites. - Revendications des chevaliers de Malte de Saint-Lazare de Jérusalem. - Procédures et transactions entre eux et les Jésuites.
- 1574 - 1694
- Liasse - 15 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin*
- D 278** Administration de la maladrerie de Saint-Lazare. - Provisions des administrateurs. - Procédures entre les Jésuites et François Parmentier, dit Saint-Ange, pour l'administration de l'hospice. - Prétentions de la mairie de Bourges pour se faire rendre compte par les administrateurs. - Règlement de 1543 pour l'administration intérieure de l'établissement. - Réclamations d'une rente établie au profit de l'abbaye de Saint-Sulpice de Bourges sur la foire de Saint-Ladre. - Sentences qui condamnent les Jésuites à payer des pensions à divers lépreux de la ville.
- 1438 - 1675
- Liasse - 28 pièces, papier ; 24 pièces, parchemin*
- D 279** Liève des cens et rentes dues au collège à cause de la maladrerie de Saint-Lazare. - Reconnaissances : par Robinet d'Étampes pour 2 arpents et 1/2 de vigne assis au vignoble d'Archelet, 10 deniers parisis ; - par Jean de Village, marchand à Bourges, pour demi-arpent de vigne au clos de Laguillon ou Gibéjon, près Bourges, 2 deniers parisis ; - par Jean Fils-de-Moyne, pour 2 arpents de vigne au vignoble d'Archelet, 8 deniers parisis.
- 1407 - 1534
- Registre - In-folio, 126 feuillets, papier*
- D 280** Terrier de la maladrerie Saint-Lazare, reçu Berault, notaire, et autres. - Reconnaissances : de 3 sous 9 deniers tournois de rente, due par Michel Paon, libraire, pour un arpent et demi de vigne sis au clos des Fortunes, paroisse de Saint-Privé ; - de 30 sous tournois, due par Guillaume Pajot, marchand à Bourges, sur une maison sise rue aux Vaches, dans le faubourg Saint-Privé. - Bail d'acense des terres de La Chapelle-Saint-Ursin, faite à François Bordat et autres, moyennant 20 boisseaux de froment et 2 poules.
- 1542 - 1542
- Registre - In-folio, 120 feuillets, papier*
- D 281** Terrier de la maladrerie, reçu Ligier. - Reconnaissances : de 2 sous 6 deniers de rente foncière, due sur une vigne du clos des Fortunes, par Guillaume Doullé, conservateur des privilèges de l'Université ; - de 30 sous de rente, due sur une maison sise au faubourg Saint-Privé de Bourges, par Pierre Pajot, hôtelier. - Arrentement, au profit de Charles Renon, d'une vigne sise aux Fortunes, même paroisse, et moyennant 3 livres par an.

1604 - 1618

Registre - In-folio, 120 feuillets, parchemin

- D 282** Terrier de la maladrerie, reçu Babou et Couturier. - Reconnaissances : de 12 livres de rente et 20 deniers de cens, due sur la métairie du Brion, paroisse de Nohant-en-Goût, par Pierre Durand, conseiller du Roi et son avocat au Bailliage et Présidial de Bourges ; - de 3 deniers parisis de cens sur une vigne au Petit-Montebrette, paroisse de Saint-Pierre-le-Guillard, par Étienne Soif, cardeur à Bourges ; - de 50 sous et 3 septiers froment, mesure de Bourges, sur le lieu et métairie de Festin, dans la paroisse de Givaudins, par Étienne Duchêne, sieur de La Grange-Saint-Jean.

1624 - 1641

Registre - In-folio, 77 feuillets, papier

- D 283** Arrentements, ventes et baux des biens appartenant à la maladrerie de Saint-Lazare. - Ville de Bourges. - Paroisse de Saint-Bonnet. - Titres de rentes dues sur les maisons situées dans ladite paroisse ; - arrentements à la charge de 5 sols, un chapon et 2 deniers de cens parisis, pour la sauce ; - de 2 livres 15 sous ; de 27 sous 6 deniers, et de 7 sous 8 deniers sur plusieurs maisons situées dans les rues Saint-Bonnet et des Augustins.

1398 - 1761

Liasse - 6 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin

- D 284** Paroisse de Saint-Privé. - Métairie de Saint-Lazare, située dans l'enclos de la maladrerie. - Reconnaissance d'une rente de 3 boisseaux froment et 3 deniers de cens sur les terres situées le long des murs de l'enclos. - Baux desdites terres. - Donation à l'hospice d'une maison sise au faubourg Saint-Privé. - Échange d'une vigne entre l'hospice et Étienne Houet. - Baux des granges de Saint-Lazare et de l'enclos de la maladrerie.

1488 - 1790

Liasse - 27 pièces, papier ; 12 pièces, parchemin

- D 285** Paroisse et faubourg de Saint-Privé. - Reconnaissances de rentes : de 5 sous sur un jardin de la rue de Fermain ou de Saint-Firmin ; - de 20 sous sur une maison proche le cimetière ; - de 16 boisseaux froment et 40 marsèche sur les granges du dîme de la Sainte-Chapelle de Bourges ; - de 8 livres, due sur une terre dans la rue du Pré.

1456 - 1672

Liasse - 19 pièces, papier ; 16 pièces, parchemin

- D 286** Paroisse de Saint-Privé. - Moulins le Roi et de Chappe. - Sentence de la Conservatoire de Bourges, qui condamne le trésorier de la Sainte-Chapelle à payer à l'administrateur de la maladrerie de Saint-Lazare 3 muids de blé froment, mesure de Bourges, pour 3 années d'arrérages d'une rente due à la maladrerie sur lesdits moulins. - Baux d'acense à divers des moulins le Roi par les chanoines de la Sainte-Chapelle, à charge de payer la rente de Saint-Lazare. - Procès entre les mêmes chanoines et les Jésuites, mis en possession de l'hospice Saint-Lazare et des marais Ribaut et de Pain-Perdu, en dépendant, pour le gouvernement des eaux de la rivière des moulins le Roi. - Mémoire contre la sentence du maître particulier des eaux et forêts de Bourges, rendue contre les chanoines de la Sainte-Chapelle, opposants à la conduite des bateaux sur la rivière. - Requête des Jésuites à ladite maîtrise de Bourges, pour forcer les meuniers des moulins de Chappe à tenir leurs pelles levées au niveau fixé par les ordonnances. - Assignations à la requête des mêmes, données aux pêcheurs et vigneronns de Saint-Privé

de ne plus pêcher dans les marais des Jésuites.

1500 - 1745

Liasse - 33 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin

- D 287** Paroisse et faubourg de Saint-Privé. - Marais Ribaut et de Pain-Perdu. - Procédures entre le collège, comme propriétaire desdits marais, et le chapitre de la Sainte-Chapelle de Bourges, comme propriétaire du moulin le Roi, pour la navigation de l'Yèvre aux environs dudit moulin le Roi, appartenant audit chapitre, et pour le droit, réclamé par les Jésuites, de fossoyer leur pré de Saint-Ladre.

1661 - 1741

Liasse - 21 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin

- D 288** Paroisse de Saint-Privé. - Baux d'acense des prés et marais Ribaut. - Procès-verbaux d'arpentage des marais. - Reconnaissance par les Jésuites envers l'hôtel-de-ville de Bourges d'un denier de cens sur chaque arpent desdits marais. - Cession de prés et marais au collège par la ville et le chapitre du Château-lès-Bourges.

1640 - 1762

Liasse - 17 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin

- D 289** Paroisse de Saint-Privé. - Baux d'arrentements à divers de prés et marais situés aux terroirs de Barbotte, aux Prés-Niquets, aux Ribauts et au Pain-Perdu. - Ordonnance du lieutenant général du Bailliage de Berry, qui, sur la requête de l'économe-séquestre du collège, lui permet d'affermier ses marais par un bail général. - Ferme générale des marais des prés Niquet, Pain-Perdu et Ribault pour neuf années et moyennant 2,300 livres par an, au profit de Michel Thébaud, Pierre Martinet et François Gabard.

1666 - 1787

Liasse - 64 pièces, papier ; 10 pièces, parchemin

- D 290** Paroisse de Saint-Privé. - Plan des marais possédés par les Jésuites aux Prés-Niquet, au Pain-Perdu et aux Ribault, avec un état du toisé des lieux.

XVIII^e siècle

Rouleau - 2 pièces, papier

- D 291** Paroisse de Saint-Privé. - Reconnaissances de rentes dues sur héritages situés au village d'Asnières-lès-Bourges et environs. - Baux de prés dans la prairie de Mouton.

1568 - 1789

Liasse - 9 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin

- D 292** Paroisse de Saint-Privé-lès-Bourges. - Plan du pré du Moulon, dépendant du collège.

1781 - 1781

Rouleau - 1 pièce, papier

- D 293** Paroisse de Saint-Privé. - Vignoble d'Archelet. - Procédures terminées par un compromis entre le maître de la maladrerie de Saint-Lazare et Philippe Johanson, au sujet de 4 deniers de cens assignés sur une vigne dudit vignoble. - Sentence d'arbitres et procès-verbal d'arpentage et de plantation, dans le canton d'Archelet, de bornes séparatives d'entre les Jésuites et l'archevêque de Bourges.

1498 - 1625

Liasse - 6 pièces, papier ; 10 pièces, parchemin

- D 294** Paroisse de Saint-Privé. - Vignobles du haut et du bas Machereau, du haut et du bas Coulangy. - Procédures relativement à la délimitation du censif des Machereaux. - Baux et autres titres intéressant les rentes foncières assises sur les vignes et terres des Coulangy, des Machereaux, de La Gargauderie, de Gateloup et de Gibejon ou Léguillon.
1408 - 1784
Liasse - 13 pièces, papier ; 21 pièces, parchemin
- D 295** Paroisse de Saint-Privé. - Vignobles des Fortunes, des Fosses et de Gâte-Bourse ou du Pressoir-Houet. - Donation aux PP. Jésuites par Jacques Bochetel, chevalier, conseiller du Roi, d'une vigne appelée la Plante, sise au vignoble des Fosses. - Quittance portant reconnaissance au profit de la maladrerie de Saint-Lazare d'une rente de 7 sous 6 deniers, payable à la Saint-Martin d'hiver, sur une vigne au vignoble de Gâte-Bourse. - Bail emphytéotique, passé par le maître de la maladrerie au profit de Guillaume Poyen, d'une vigne du vignoble des Fortunes, moyennant 20 sous de rente annuelle.
1409 - 1790
Liasse - 16 pièces, papier ; 22 pièces, parchemin
- D 296** Paroisse de Saint-Privé. - Dîme de vin d'Asnières-lès-Bourges, cantons des Grosses-Plantes, des Rogères et des Gravettes. - Procédures entre les Jésuites, seigneurs décimateurs de ces vignobles, et Claude Forest, procureur au Bailliage de Bourges, concernant le mode de perception du dîme. - Sentence de la Conservatoire qui fixe cette perception au treizième de la récolte, suivant la coutume locale, les poinçons employés devant être étalonnés à la jauge de Bourges, et les hotles de 3 boisseaux de ladite mesure. - Baux divers de ladite dîme d'Asnières.
1540 - 1741
Liasse - 58 pièces, papier ; 11 pièces, parchemin
- D 297** Paroisse du Château-lès-Bourges. - Extraits des procédures, mémoires, arrêts et sentences entre l'archevêque de Bourges, le collège, le prieur de Bléron et autres ecclésiastiques, au sujet d'une rente de 3 muids de vin due sur le clos des vignes dit le Clos-de-l'Archevêque ou clos de Saint-Paul. - Lettres patentes de Charles VII portant donation usufructière à l'archevêché de Bourges dudit clos, nommé alors le Clos-le-Roi, à la charge d'une rente de 3 muids de vin au profit de la maladrerie de Saint-Lazare.
1468 - 1723
Liasse - 4 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin
- D 298** Paroisse de Givaudins. - Procédures relatives aux cens et rentes dues sur les métairies du haut et du bas Beltin. - Baux de la métairie de Saint-Lazare ou du Pont-d'Éron ; - reconnaissances de cens et rentes dues sur ladite métairie. - Baux et titres de rentes de la métairie de Festin, avec un plan du Bois-Brûlé en dépendant.
1337 - 1787
Liasse - 40 pièces, papier ; 24 pièces, parchemin ; 1 plan
- D 299** Paroisse de Moulins-sur-Yèvre. - Reconnaissances de cens et rentes dus sur diverses terres sises au terroir des Ouches-Clares, au village de la Grounière et au village des Mousseaux.
1549 - 1599
Liasse - 12 pièces, papier ; 10 pièces, parchemin

- D 300** Paroisses de Quincy et de Foëcy. - Procès-verbal de certification des criées du fief de Rosiers, en la justice de Quincy, avec l'opposition faite par les Jésuites pour raison des rentes à eux dues sur ledit fief. - Autre opposition par les mêmes à l'ordre des biens de la succession Moret, vendus dans le village de Viltalin, même paroisse de Quincy, pour la conservation d'une rente de 3 boisseaux avoine, une demi-poule et 3 deniers de cens, avec la sentence du bailli de Quincy et Foëcy qui maintient les Pères dans leur possession. - Commission obtenue au Conseil de Paris qui annule l'arrentement fait par eux au sieur Soullas de la métairie de Montaudry.
1542 - 1742
Liasse - 17 pièces, papier ; 10 pièces, parchemin
- D 301** Paroisse de Quincy. - Métairies de Vaubut, Pisseloup et Boisneret. - Arrêt d'enregistrement par la Chambre des Comptes des lettres d'amortissement des biens donnés par le sieur Niquet pour l'établissement des Jésuites au collège de Sainte-Marie. - Don fait auxdits Jésuites par le duc de Berry des profits par eux dus à cause de Pisseloup ; - procédure pour le déguerpissement dudit lieu par Clément Agard au profit des mêmes. - Baux des métairies de Vaubut et Boisneret. - Amortissement des fiefs de Lazenay, Pisseloup et Vaubut accordés aux Jésuites en 1565. - Procès-verbaux d'arpentage desdites terres.
1519 - 1696
Liasse - 19 pièces, papier ; 10 pièces, parchemin ; 1 plan
- D 302** Paroisse de Quincy. - Bail de plusieurs métairies situées dans ladite paroisse, moyennant 16 septiers froment, 2 d'avoine et 4 poules. - Procédures contre Cachon, Prot et Chapus, pour les évincer de la terre de l'Aulne, chargée d'une rente de 9 boisseaux méteil et 13 avoine ; ladite terre sise proche le village de Marsay, le tout suivi de transaction entre les parties.
1589 - 1781
Liasse - 12 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin
- D 303** Paroisses de Nohant-en-Goût et de Villabon. - Échange, par la maladrerie de Saint-Lazare, de prés et terres à Nohant contre une rente de 5 livres 12 sous 6 deniers, assise sur une maison de Bourges. - Arrentement d'un bois dans la même paroisse. - Vente faite aux PP. Jésuites d'une maison et dépendances sise à Villabon, par André et Étienne Thévin.
1478 - 1643
Liasse - 3 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin
- D 304** Paroisse de Menetou-Salon. - Procédures par-devant le bailliage de Menetou, relativement à la mouvance de trois arpents de prés sis au canton de Bonnefond, prétendus relever en plein fief de la terre de Menetou, contrairement à l'opinion des administrateurs de Saint-Lazare. - Adjudication par décret de 9 arpents de prés dans la prairie de Voiselle et de La Motte-Bonnefond, saisis par Jean Charlemagne, et adjugés à Pierre Durand, moyennant 465 écus.
1594 - 1645
Liasse - 8 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin
- D 305** Paroisses de Gron, de Saint-Michel-de-Volangis et de Saint-Germain-du-Puy. - Baux de prés et terres situés dans lesdites paroisses, et notamment du pré de Lafau, au village de Villemenard. - Quittance portant

reconnaissance par François Remichou, au profit de Saint-Lazare, d'une rente de 50 sous payable à la Saint-Michel, sur une maison de la paroisse de Saint-Michel-de-Volangis. - Délaissement au profit de la même maladrerie, par Philippon Jean, lépreux, d'une terre dans la paroisse de Saint-Germain-du-Puy.

1521 - 1694

Liasse - 12 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin

- D 306** Paroisses d'Osmoy et de Savigny-en-Septaine. - Baux à cens et arrentements de terres sises dans la paroisse d'Osmoy. - Arrêt du Conseil concernant le décret des terres de Savigny et du Préau, qui maintient le maître de Saint-Lazare dans la perception d'une rente de 5 livres 12 sous 6 deniers sur les terres du Préau, ladite rente consentie antérieurement par Charlotte Devienne, dame dudit Savigny.

1502 - 1731

Liasse - 3 pièces, papier ; 11 pièces, parchemin

- D 307** Constitution de rentes au profit de Saint-Lazare. - Traités entre l'Hôtel-Dieu et le collège de Bourges, pour le partage des biens de la maladrerie. - Compromis entre les Jésuites et l'abbé de Saint-Ambroix, d'une part, pour ladite maladrerie, et avec la Sainte-Chapelle de Bourges, d'autre part, pour la portion congrue du curé de Saint-Privé. - Exemption du sol pour livre d'entrée pour la vendange du dîme de Saint-Lazare. - Refus des Jésuites de contribuer à l'entretien des pauvres renfermés.

1606 - 1701

Liasse - 7 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin

- D 308** Compte rendu par Pierre Durand, receveur de la maladrerie Saint-Lazare, des recettes et dépenses de la Saint-Michel 1572 à la Saint-Michel 1573. - Recette : argent, 902 livres 12 sous 4 deniers ; froment, 2 muids 2 septiers 6 boisseaux ; méteil et seigle, 8 muids 16 septiers 6 boisseaux ; marsèche, 2 muids 7 boisseaux ; avoine, un muid 5 septiers 3 boisseaux et 1/2 ; plus 50 poules, un pourceau, un cent de gluis (bottes) de paille et 6 fromages. - Dépense : argent, 546 livres 12 sous 11 deniers ; froment, un muid 17 septiers 6 boisseaux et 1/2 ; méteil et seigle, 5 muids 3 septiers ; marsèche, 3 septiers ; avoine, 19 septiers, 6 gluis de paille et un chevreau. - Le comptable est donc en déficit de 355 livres 19 sous 5 deniers ; 3 septiers 7 boisseaux et 1/2 froment ; 3 muids 3 septiers 6 boisseaux méteil et seigle ; un muid 9 septiers 7 boisseaux marsèche ; 8 septiers et 3 boisseaux et 1/2 avoine ; la volaille et autres objets comestibles ayant été consommés par les malades.

1572 - 1573

Registre - In-folio, 65 feuillets, papier

- D 309** Compte de Pierre Durand, de la Saint-Michel 1577 à la Saint-Michel 1578. - Recette : argent, 306 écus 45 sous 7 deniers ; froment, 5 muids 6 septiers 7 boisseaux ; méteil et seigle, 5 muids 2 septiers 5 boisseaux ; marsèche, 4 muids 6 boisseaux ; avoine, 2 muids 6 septiers 10 boisseaux. - Dépense : argent, 382 écus 60 sous ; froment, 3 muids 9 septiers 5 boisseaux ; méteil et seigle, 10 septiers 6 boisseaux ; marsèche, 3 muids 5 septiers 7 boisseaux ; avoine, un muid 4 boisseaux ; - Déficit : argent, 43 écus 2 livres 12 sous 6 deniers ; froment, un muid 9 septiers 2 boisseaux ; méteil et seigle, 4 muids 3 septiers 7 boisseaux ; marsèche, 6 septiers 7 boisseaux ; avoine un muid, 6 septiers 7 boisseaux.

1577 - 1778

Registre - In-folio, 85 feuillets, papier

- D 310** Compte de Pierre Durand, de la Saint-Michel 1588 à la Saint-Michel 1589. - Recette : argent, 313 écus 44 sous ; froment, un muid, 9 septiers, 6 boisseaux ; méteil et seigle, un muid ; marsèche, un muid, 4 boisseaux ; avoine, 10 septiers. - Dépense : argent, 146 livres 27 sous 6 deniers ; froment, même quantité que la recette ; méteil et seigle, 2 muids, 10 septiers, un boisseau ; marsèche, même quantité que la recette ; avoine, 2 muids, 10 septiers, 6 boisseaux ; - Déficit : argent, 167 écus 16 sous 6 deniers ; méteil et seigle, un muid, 17 septiers, un boisseau ; avoine, 2 muids, 4 boisseaux, 6 septiers.

1588 - 1589

Registre - In-folio, 41 feuillets, papier

- D 311** Compte de Pierre Durand, de la Saint-Michel 1594 à la Saint-Michel 1595. - Recette : 750 écus 27 sous 2 deniers ; froment, un muid 9 septiers 6 boisseaux ; méteil et seigle, la dépense balance la recette ; marsèche, 11 septiers ; avoine, balance. - Dépense : argent, 137 écus 43 sous 8 deniers ; froment, même quantité qu'à la recette ; marsèche, 11 septiers 3 boisseaux ; - Déficit : argent, 552 écus 43 sous 6 deniers ; grains, 3 boisseaux marsèche.

1594 - 1595

Registre - In-f°, 43 feuillets, papier

- D 312** Livre de recette des revenus du collège, de la Saint-Jean 1581 à la Saint-Jean 1592. - Prix d'acense des métairies de Lazenay-lès-Bourges (La Basse-Cour et Le Graveret), du par Pierre Peigny : froment, méteil, seigle, marsèche, de chaque, un muid 6 septiers ; avoine, un muid, 4 oies grasses, 6 poules, 24 fromages, 12 livres de beurre, un pourceau gras, 300 gluis de paille, un charroi de paille pour les lits, plus la moitié des noix récoltées dans la métairie de La Basse-Cour.

1581 - 1582

Registre - 92 feuillets, papier

- D 313** Livre de recette des revenus. - Dîmes perçues au profit du collège : dîmes de lainage, charnage, blé et chanvre dans l'enclos de la maladrerie Saint-Lazare ; - dîmes de vin et de blé dans les clos des Grosses-Plantes, des Rogères, des Garettes ; - dîme de lainage et charnage et toutes autres choses décimables dans la métairie d'Henon. Nota. - Les dernières pages portent inscrites en sens contraire la recette des arrérages des rentes constituées au profit du collège.

1715 - 1759

Registre - In-folio, 308 feuillets, papier

- D 314** Livre de recette des revenus. - Liste des métairies, moulins, prés, bois et vignes compris dans ledit registre ; - Métairies de Berry-Marmagne, Boisneret, Foëcy, Hesnon, Chasserat et Basse-Cour de Lazenay, du Coudray, de Montaudry, d'Asnay et La Bruère, de Peronziers, Vaubut, etc ; - moulin de Lazenay ; - prés et marais de Berry, Blancafort, Lazenay, Menetou-Salon, Saint-Doulchard et Saint-Privé ; - bois de Marmagne et Perouziers ; - vignobles de Montebrelle, Pijaulins et les Fosses Nota. - A la fin, quelques pages de comptes particuliers du receveur avec le Père procureur provincial.

1718 - 1751

Registre - In-folio, 282 feuillets, papier

- D 315** Journal des recettes et dépenses. - Compte du 1er mars 1752 au 1er avril 1753 : Recette totale, 10,877 livres 3 sous ; - reste du compte précédent, 209 livres 14 sous ; - total, 11,076 livres 17 sous ; - Dépenses, 10,046 livres 17 sous ; - différence en plus, 1,030 livres ; - plus, reste en boni de surcompte, 370 livres ; - total, 1,400 livres.

1570 - 1762

Registre - In-folio, 280 feuillets, papier

- D 316** Compte de régie de l'économe-séquestre commis à l'administration des biens des anciens Jésuites, du 28 mai 1762 jusqu'à la fin de 1766. - Vendu à Limouzin, marchand à Bourges, 353 toisons, payables à 110 livres le cent, soit 388 livres 5 sous ; - plus, pour épingles, à 20 sous du cent, 3 livres 10 sous ; - total, 391 livres 16 sous. Lesdites laines provenant des locataires et fermiers des carrières et locatures de Lazenay, Chasserat, les Prouziers et de la maladrerie Saint-Ladre. - Reçu du sieur Trottignon 182 livres 8 sous 9 deniers, y compris 3 livres 16 sous 6 deniers de frais, pour dix-huit années d'arrérages d'une rente foncière dépendant de la terre de Surins, de 4 boisseaux froment, 10 boisseaux marsèche, un chapon, un demi-poule et 8 deniers de cens dus sur différents héritages.

1762 - 1767

Registre - In-folio, 117 feuillets, papier

- D 317** Compte de régie pour 1767-1768. - Recette : de 21,600 livres du fermier des terres de Surins, Niherne, Bretagne, Yvernault et annexes ; - de 100 livres du fermier de la tuilerie de Surins ; - de 668 livres 19 sous du fermier de la métairie de la Basse-Cour de Lazenay-lès-Bourges ; - de 449 livres 10 sous du meunier dudit Lazenay ; - de 736 livres 10 sous du fermier de Chasserat, dépendant de Lazenay ; - de 1,302 livres 10 sous du fermier de Pisseloup ou Boisvert, paroisse de Quincy ; - de 940 livres du fermier de Vaubut, même paroisse ; - de 890 livres du fermier de Prouziers, paroisse de Brécy ; - de 435 livres du fermier de la métairie Saint-Lazare, dite du Pont-d'Ainon, paroisse de Givaudins ; - de 873 livres 9 sous des fermiers des 2 locatures de Saint-Lazare, au faubourg Saint-Privé, à Bourges, etc. Nota. - A la fin, on a ajouté un état des revenus et des charges du collège pour l'année 1789.

1767 - 1789

Registre - In-folio, 66 feuillets, papier

- D 318** Compte de régie. - Recette de 800 livres pour huit années d'arrérages de la fondation de la duchesse de Berry Jeanne, veuve de Louis XII, du 10 janvier 1504, sur le domaine du duché de Bourbonnais, depuis appartenant aux princes de Condé. - Dépense de 100 livres payée au sieur Juchereau, clerc, docteur agrégé à la faculté des arts de l'Université de Bourges, pour une année de ses appointements.

1769 - 1769

Registre - In-folio, 40 feuillets, papier

- D 319** Compte de régie. - Recette de 1,200 livres pour années d'arrérages d'une rente perpétuelle rachetable à 13,000 livres, due par le collège de Louis-le-Grand à celui de Bourges par contrat de constitution du 24 avril 1769. - Dépenses de 204 livres payées au sieur Dufour, de Châteauroux, expert commis à la surveillance des réparations à faire dans les biens de Surins,

Niherne et Bretagne, situés dans le ressort du Bailliage de Châteauroux.

1770 - 1770

Registre - In-folio, 50 feuillets, papier

- D 320** Compte de régie. - Recette de 1,150 livres pour la ferme générale d'une 1/2 année des terrains et marais situés paroisse Saint-Privé-lès-Bourges, faite moyennant 2,200 livres, payables par moitié à la Saint-Michel et à la Saint-Jean. - Dépense de 1,800 livres au sieur Dupérin, prêtre, curé de Marmagne et principal du collège, pour une année de ses appointements.

1771 - 1771

Registre - In-folio, 42 feuillets, papier

- D 321** Compte de régie. - Recette : de 111 livres 13 sous pour deux années du bail de la pêche de l'Aranjon ; - de 13 sous pour un an de ferme de celle de Lazenay. - Dépense de 20 livres 2 sous pour l'acquisition d'une fusée de fonte pesant 74 livres pour le moulin de Lazenay.

1772 - 1772

Registre - In-folio, 32 feuillets, papier

- D 322** Compte de régie. - Recette de 30 livres 3 sous pour prix de vente de vieux bois d'ouvrage trouvés dans les greniers et galetas du collège, sur lesquels 8 livres 12 sous payés à l'huissier-priseur pour frais de vente. - Dépense de 700 livres payées au sieur Achard, préfet des études, pour une année de ses appointements.

1773 - 1773

Registre - In-folio, 34 feuillets, papier

- D 323** Compte de régie. - Recette de 3 muids de vin à prendre de redevance établie sur l'ancienne vigne de l'Archevêché, située aux portes de Bourges. - Dépense de 680 livres 3 sous 6 deniers pour l'établissement et entretien du jardin du collège.

1774 - 1774

Registre - In-folio, 32 feuillets, papier

- D 324** Compte de régie. - Recette de 12 livres d'arrérages d'une rente foncière hypothécaire sur des héritages sis au village de Gros-Chêne, paroisse de Saint-Martin-d'Auxigny. - Dépense de 263 livres 3 sous pour acquisition de livres et autres objets nécessaires à la distribution des prix.

1775 - 1775

Registre - In-folio, 36 feuillets, papier

- D 325** Compte de régie. - Recette de 9 livres 12 sous 6 deniers pour vente par moitié avec le fermier de 12 vassivaux, à raison de 6 livres la paire, de 10 peaux de vieilles brebis, de celle d'une taure d'un an, de 2 veaux, et de 14 vieilles brebis, à raison de 7 livres 15 sous la paire, le tout provenant de la métairie de la Basse-Cour de Lazenay. - Dépense de 756 livres 12 sous 6 deniers pour réparations aux bâtiments du domaine de Surins.

1776 - 1776

Registre - In-folio, 32 feuillets, papier

- D 326** Compte de régie. - Recette de 100 livres argent, un millier de tuiles et cinq poinçons de chaux pour une année de fermage de la tuilerie de Surins. - Dépense de 660 livres payées au commis des tailles pour les vingtièmes et deux sols pour livre, imposés sur le collège pour l'année 1776.

1777 - 1777

Registre - In-folio, 28 feuillets, papier

- D 327** Compte de régie. - Recette de 400 livres pour trois années de ferme des 3/4 des dîmes des blés, pois, fèves, lainage et charnage de Villecomte et du Buisson-Guillot, paroisse de Sainte-Solange. - Dépense de 258 livres 12 sous pour les frais de la fête de sainte Jeanne, fondatrice du collège, et pour la messe fondée dans l'église du collège, le 25 août, pour la naissance du Roi.

1778 - 1778

Registre - In-folio, 34 feuillets, papier

- D 328** Compte de régie. - Recette des pensions préceptoriales dues par les chapitres de la ville, pour l'année : du chapitre Saint-Étienne, 180 livres ; de Saint-Ursin, 125 livres ; du Château, 145 livres ; de Notre-Dame-de-Sales, 110 livres ; de Saint-Pierre-le-Puellier et de Montermoyen, chacun 70 livres ; - total, 700 livres. - Dépense de 20 livres aux sieurs Pezaut, clerc, et Joly, prêtre, docteurs agrégés à la faculté des arts de l'Université, pour une année et demie de leurs appointements.

1779 - 1779

Registre - In-folio, 38 feuillets, papier

- D 329** Compte de régie. - Recette de 49 livres, prix de 24 boisseaux froment, à raison de 39 sous 6 deniers le boisseau, suivant la mercuriale de Bourges, pour une année de rente foncière assise sur la métairie de Festin. - Dépense de 110 livres en augmentation de gages au portier du collège, pour avoir monté l'horloge et donné ses soins au cabinet de physique.

1780 - 1780

Registre - In-folio, 32 feuillets, papier

- D 330** Compte de régie. - Recette de 310 livres pour une année de ferme de la dîme du vin d'Asnières. - Dépense de 763 livres 4 sous pour l'acquisition à un encan de la collection de l'Encyclopédie en 20 volumes, dont 17 reliés.

1781 - 1781

Registre - In-folio, 36 feuillets, papier

- D 331** Compte de régie. - Recette : de 700 livres pour le fermage du domaine de Vaubut, plus de 100 francs reliquat du bail précédent ; - de 75 livres pour vente de 46 noyers défectueux dans la terre de Lazenay. - Dépense de 120 livres 10 sous pour les travaux du menuisier du collège.

1782 - 1782

Registre - In-folio, 54 feuillets, papier

- D 332** Compte de régie. - Recette de 16 boisseaux froment et de 40 de marsèche dus par le chapitre Saint-Étienne, à cause de l'ancienne Sainte-Chapelle de Bourges, pour une année de rente foncière sur la dîme de Saint-Privé. - Dépense de 150 livres payées au sieur Ragueau, docteur agrégé à la faculté des arts, pour une année de ses honoraires.

1783 - 1783

Registre - In-folio, 56 feuillets, papier

- D 333** Compte de régie. - Recette de 3 livres 8 sous pour une année de cens et rente sur les domaines du Haut et Bas-Beltin. - Dépense de 252 livres pour les travaux de la serrurerie durant l'année.

1784 - 1784

Registre - In-folio, 48 feuillets, papier

- D 334** Compte de régie. - Recette de 26 livres du fermier de la fausse rivière de Lazenay, pour deux années de ferme. - Dépense de 61 livres 1 sou 6 deniers pour frais de voyage fait au bois de Prouziers, par les officiers de la Maîtrise des eaux et forêts de Bourges et l'économe du collège.

1785 - 1785

Registre - In-folio, 48 feuillets, papier

- D 335** Compte de régie. - Recette de 16 boisseaux de froment et 4 de marsèche, pour une année de rente due sur la Tripaudrie, paroisse de Marmagne. - Dépense de 1,000 livres pour les honoraires du comptable lui-même, durant une année.

1786 - 1786

Registre - In-folio, 30 feuillets, papier

- D 336** Compte de régie. - Recette de 16 boisseaux de froment et 4 de marsèche, pour une année de rente due sur la Tripaudrie, paroisse de Marmagne. - Dépense de 1,000 livres pour les honoraires du comptable lui-même, durant une année.

1786 - 1786

Registre - In-folio, 40 feuillets, papier

- D 337** Dettes actives et passives. - Oppositions des créanciers des Jésuites entre les mains de l'économe-séquestre des biens de ladite communauté pour remboursement de leur dû.

1762 - 1762

Liasse - 32 pièces, papier

- D 338** Contrats de constitutions de rentes consenties à divers par les Jésuites et depuis amorties ; - Quittances de remboursement et correspondances à ce sujet.

1698 - 1761

Liasse - 17 pièces, papier ; 18 pièces, parchemin

- D 339** Cens et rentes dues par le collège. - Transactions et autres titres concernant les rentes dues aux abbayes de Saint-Sulpice de Bourges et de Loroy, aux chanoines et vicaires de la Sainte-Chapelle de Bourges, de Saint-Étienne, de Notre-Dame-de-Sales et de Saint-Pierre-le-Puellier, au Grand-Séminaire et à l'Hôtel-Dieu de la même ville, à la prévôté de Saint-Pierre-d'Évaux, et les rentes et suppléments de portions congrues dus aux prieurs, curés et fabriques de La Mère-Dieu, de Chambon, de Saint-Privé-lès-Bourges et de Saint-Pierre-le-Marché, dans la même ville.

1611 - 1771

Liasse - 18 pièces, papier

- D 340** Pièces justificatives des comptes des recettes et dépenses rendus par l'économe-séquestre du collège. - Déclarations des traitements servis au principal et sous-principal ou préfet, professeurs, régents, etc., faites en exécution des arrêts du Parlement des 6 et 13 août 1762 ; - traitements par quartiers : 1° du principal, 300 livres ; 2° du sous-principal et préfet général des études, 175 livres ; 3° du professeur de logique, 175 livres ; 4° du professeur de physique, 175 livres ; 5° du professeur de rhétorique, 250 livres ; 6° du régent de seconde, 150 livres ; 7° du régent de troisième,

150 livres ; 8° du régent de quatrième, 150 livres ; 9° du régent de cinquième, 150 livres ; 10° du professeur en théologie de l'Université, 175 livres ; - traitement de Claude Boussiat, domestique, pour l'année, 50 livres.

1762 - 1762

Liasse - 120 pièces, papier

- D 341** Pièces justificatives des comptes de l'économe-séquestre. - Quittances : par le supérieur, de 4 boisseaux froment et autant marsèche, de rente foncière due sur le prieuré de La Comtale et payable à la Saint-Michel ; - par le receveur de l'Université de Bourges, de 72 livres 10 sous, d'une part, et de 71 livres 10 sous, de l'autre, sommes avancées pour frais de distribution des prix dans les deux années 1762 et 1773 ; - par Jean Gauthier, Pionnier, de 439 livres 10 sous, pour le curage des fossés du domaine de Lazenay, sur une longueur de 1,758 toises superficielles ; - par Gilbert Pinon, couvreur, de 323 livres pour 64 toises carrées et 22 pouces de couverture en paille, à raison de 5 livres la toise, y compris la fourniture des matériaux.

1763 - 1763

Liasse - 120 pièces, papier

- D 342** Pièces justificatives des comptes de l'économe-séquestre. - Dépenses : de 12 livres 8 sous pour la copie du grand terrier du collège, l'achat du papier marqué et la reliure ; - de 125 livres pour un quartier des appointements du sieur Morin, suppléant stable de rhétorique ; - Remise faite à l'économe général du clergé de France de 263 livres 7 sous 6 deniers, produit des laines de l'année 1763, vendues par les trois colons du prieuré de La Comtale. - Quittance, par Edme Masson, prieur-curé d'Arçay, de 60 livres servies par les archidiacres de Sologne, Bourbon et Sancerre, pour six mois d'arrérages d'une rente viagère établie sur les revenus de l'église de La Ferté-Imbaut.

1764 - 1764

Liasse - 136 pièces, papier

- D 343** Pièces justificatives des comptes de l'économe-séquestre. - Quittances : de 10 livres, par M. Sallé de Chou, commissaire-expert, pour prix de l'estimation des bestiaux et effets mobiliers du domaine de Prouziers, paroisse de Brécy ; - de 9 livres, par le receveur de l'église métropolitaine de Bourges, commis à l'administration des revenus de l'ancien chapitre supprimé de la Sainte-Chapelle, pour trois années de rente foncière due sur le lieu de la Maladrerie, en place du dîme de lainage et charnage, ladite rente échéant à la Saint-Jean ; - de 30 livres, par le garde des bois de Surins, pour un quartier de ses gages.

1765 - 1765

Liasse - 99 pièces, papier

- D 344** Pièces justificatives des comptes de l'économe-séquestre. - Expéditions d'ordonnances du lieutenant-général sur les devis de réparations faites aux biens du collège. - Compte rendu par l'économe pour 1762 de la régie des biens situés dans le ressort du bailliage de Châteauroux. - Quittances : de 100 livres, par le sieur Carré, prêtre-vicaire, fermier du prieuré de Blancafort, pour huit mois de la desserte dudit prieuré ; - de 75 livres, par le sieur Lesueur, prieur de La Mère-Dieu, pour une année des dîmes dépendantes dudit prieuré de La Mère-Dieu.

1762 - 1766

Liasse - 76 pièces, papier

- D 345** Pièces justificatives des comptes de l'économe-séquestre. - Menues dépenses de septembre à septembre : 18 livres aux PP. Jacobins pour le service célébré par eux à l'anniversaire de la fondation du collège ; - 15 livres à l'organiste pour son service ordinaire et celui de la rentrée des classes et des O de Noël ; - 18 livres au pâtissier pour le pain bénit de deux années ; - 10 livres 2 sous pour le blanchissage du linge d'église ; - 25 livres pour pain à chanter, vin et chandelle, pour la chapelle ; - 3 livres 10 sous pour balais ; - 3 livres pour réparations au mobilier de l'hôtel ; - une livre 10 sous pour bouquets, le jour de la procession des roses ; - 180 livres pour messes pendant l'année scolastique ; - 30 livres pour l'entretien de l'horloge et du rôtissoire ; - 4 livres pour travaux de serrurerie ; - 15 sous pour l'achat d'un seau ; - 22 livres pour cierges et encens ; - Total, 333 livres 17 sous.

1765 - 1766

Liasse - 104 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin

- D 346** Pièces justificatives des comptes de l'économe-séquestre. - Quittances : de 103 livres 10 sous, par Pierre Billebard, pour l'entretien annuel du jardin du collège ; - de 181 livres, par le receveur de l'Université, pour la distribution des prix de l'année 1767. - Supplément, en forme d'état, au compte général adressé par l'économe-séquestre le 1er août 1767 au procureur général, en exécution de l'arrêt du parlement du 7 avril précédent. - Lettre du président Rolland audit économe-séquestre, et observations au sujet de ce compte général avec les réponses de l'économe.

1767 - 1768

Liasse - 124 pièces, papier

- D 347** Pièces justificatives des comptes de l'économe-séquestre. - Quittances : de la dépense faite au profit de l'abbaye de Lorroy de 8 boisseaux froment et autant de marsèche, mesure de Bourges, dus chaque année sur le dîme de Villecomte, paroisse de Sainte-Solange ; - de 15 livres, par le sieur Charpentier, arpenteur, pour prix de l'arpentage du Bois-Brûlé, indivis entre le collège et la dame Rougnon ; - de 115 livres 4 sous, par Jacques Gavault, pour travaux de menuiserie à la chapelle de la Congrégation des écoliers et au domaine de la Basse-Cour de Lazenay. - Requête adressée au Lieutenant général de Bourges, par Gaspard Fricalet, maître entrepreneur, pour la vérification des états et devis estimatifs des travaux exécutés par lui pour le collège, tant avant qu'après l'expulsion des Jésuites.

1767 - 1768

Liasse - 124 pièces, papier

- D 348** Pièces justificatives des comptes de l'économe-séquestre. - Quittance de 356 livres 8 sous 10 deniers, par Jacques-Christophe Sauger, procureur, pour vacations de son métier durant l'année. - Mémoire des travaux exécutés par François Audebert, maître charpentier, dans la terre de Surins : au château de Surins, 181 livres 8 sous ; au domaine de La Richarderie, 63 livres 19 sous ; au moulin de Celon, 138 livres 17 sous ; au domaine de La Goguetière, 45 livres 13 sous ; à la locature de Magnoux, 38 livres ; au moulin de Malaise, 227 livres 14 sous ; au four banal de Surins, 9 livres 14 sous ; au domaine de Niherne, 103 livres 17 sous ; à la Maison Brûlé, 21 livres 10 sous ; au moulin de Niherne, 348 livres 16 sous ; aux ponts de Surins, 9 livres ; au domaine de La Sauras, 27 livres 1 sou ; à celui de Tilly,

24 livres ; à celui de Rançay, 34 livres ; à celui des Coteaux, 58 livres 16 sous ; à celui des Grandes-Mardelles, 8 livres ; au pont des prés de Surins, 116 livres 1 sou ; à la locature de Bretagne, 48 livres ; au domaine de Brisevent, 12 livres ; à la tuilerie de Surins, 289 livres 13 sous ; au domaine de Malvoisine, 259 livres 6 sous ; au four banal de Niherne, 2 livres 14 sous ; au choeur de l'église dudit Niherne, 16 livres 6 sous.

1769 - 1769

Liasse - 123 pièces, papier

- D 349** Pièces justificatives des comptes de l'économe-séquestre. - Quittances : de 9 livres 12 sous remboursés à Dufour, expert des réparations à faire aux domaines de Surins, Niherne, Bretagne et Yvernaut, pour ports de lettres ; - de 11 livres 14 sous 6 deniers, par le sieur Charpentier, pour onze copies d'ordonnances rendues sur les devis de réparations à faire aux biens du collège, papier marqué compris ; - de 12 livres, par Potier, pour la conduite au château de Surins de 120 livres de riz destiné à la nourriture des pauvres de la terre dudit Surins ; - de 124 livres 7 sous 9 deniers, par le charpentier Aunier, pour la part de contribution du collège dans la reconstruction du pont de bois des marais Ribaut, près Bourges.

1770 - 1770

Liasse - 17 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin

- D 350** Pièces justificatives des comptes de l'économe-séquestre. - Quittances : de 20 livres 10 sous, par le charpentier Audebert, pour réparations à la charpente d'une maison dépendant du collège, - de 312 livres 12 sous 6 deniers, par Fricalet, entrepreneur, pour fourniture de pierres dures provenant des démolitions de la Sainte-Chapelle de Bourges ; - de 75 livres 18 sous, par J.-B. Bernard, pour réparations aux couvertures de la métairie de Saint-Ladre, près Bourges ; - de 10 boisseaux froment et autant marsèche et avoine, par les chanoines de Notre-Dame-de-Sales, pour une année de rente foncière, due par le collège sur la métairie d'Hénon. - Autorisations données par le Bailliage de Bourges à l'économe, pour l'exécution des travaux à faire, d'après l'examen des devis présentés.

1771 - 1771

Liasse - 141 pièces, papier

- D 351** Pièces justificatives des comptes de l'économe-séquestre. - Quittances : de 19 livres 8 sous 5 deniers, distribués par le professeur de rhétorique "pour animer l'émulation dans sa classe" ; - de 197 livres 5 sous, par Mme Barrois, marchande libraire à Paris, pour fourniture de livres de prix. - État des frais occasionnés par la distribution des prix, en dehors de l'acquisition des livres : 6 livres à la loueuse de chaises ; 9 livres pour les couronnes ; 9 livres 10 sous pour les gardes ; 25 livres pour la collation des écoliers chargés du plaidoyer ; 9 livres pour le programme dudit plaidoyer ; une livre 11 sous pour papier de musique, transport de fauteuils et de clavecin ; total, 60 livres 1 sou.

1772 - 1772

Liasse - 144 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin

- D 352** Pièces justificatives des comptes de l'économe-séquestre. - Quittances : de 161 livres 16 sous, par Gaspard Fricalet, entrepreneur, pour l'estimation par lui faite des réparations à exécuter dans les propriétés du collège ; - pour le port de la somme de 266 livres, envoyée par le carrosse à Paris ; - de 19 livres 10 sous pour la part du collège dans la portion congrue du curé de Saint-Privé-lès-Bourges ; - de 313 livres, par le receveur des tailles de

l'Election de Bourges, pour la part des vingtièmes afférente au collège sur le rôle des impositions de 1773 ; - de 46 livres 17 sous 6 deniers, par le receveur de l'Hôtel-Dieu de Bourges, pour les arrérages, durant trois ans, de deux rentes, l'une de 12 livres 12 sous 10 deniers, l'autre de 3 livres, dues audit Hôtel-Dieu et échéant au mois de juillet. - Mémoire présenté à la cour supérieure de Blois par Pierre de Lestang, lieutenant général honoraire au Bailliage de Bourges, pour être récompensé des soins pris par lui à l'administration des biens du collège depuis l'expulsion des Jésuites. - Requête de l'économe au lieutenant général pour être autorisé à faire vendre aux enchères les vieux bois d'ouvrages devenus inutiles, que possède le collège. - Arrêts du conseil supérieur de Blois, qui jugent les comptes de l'économe pour les années 1772 et 1773.

1773 - 1773

Liasse - 204 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin

- D 353** Pièces justificatives des comptes de l'économe-séquestre. - Quittances : de 100 livres accordées au sieur Martial Barrault, archiviste du collège, pour le classement de sa bibliothèque ; - de 27 livres 15 sous au sieur Foucher, pour les travaux de vitrerie dans les classes ; - de 1,200 livres accordées à titre de gratification au sieur de Lestang, lieutenant général honoraire au Bailliage et Présidial de Bourges, pour soins extraordinaires donnés à l'administration des affaires et des biens de l'établissement. - Bail à réméré de l'entretien des jardins du collège fait à Étienne Moulinier, pour 9 ans, moyennant 160 livres par an, payables par quartiers. - Pièces de la procédure intervenue entre le meunier des moulins Leroi et François Gabard, jardinier et fermier des marais du collège, pour le gouvernement des eaux de la rivière desdits moulins.

1774 - 1774

Liasse - 208 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin

- D 354** Pièces justificatives des comptes de l'économe-séquestre. - Quittances : de 114 livres 9 sous pour le creusement de deux fossés au domaine de Vaubat ; - de 10 livres pour l'acquisition d'un bois de lit ; - de 38 livres 18 sous 6 deniers pour l'entretien de l'ameublement de la chapelle du collège ; - de 240 livres au sieur Barrault, pour 2 mois employés au dépouillement des titres du collège, en vertu de l'arrêt du Parlement du 6 septembre 1769. - Montant des honoraires du personnel du collège par quartiers : 1° le principal, 450 livres ; 2° le sous-principal, 175 livres ; 3° le professeur de théologie, 200 livres ; 4° le professeur de philosophie, 250 livres ; 5° le professeur de rhétorique, 250 livres ; 6° le professeur de seconde, 200 livres ; 7° le professeur de troisième, 200 livres ; 8° le professeur de quatrième, 175 livres ; 9° le professeur de cinquième, 175 livres.

1775 - 1775

Liasse - 182 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin

- D 355** Pièces justificatives des comptes de l'économe-séquestre. - Quittances de 160 livres par le tuilier de Surins, pour dix milliers de tuiles et briques destinées au rétablissement de la tuilerie dudit Surins ; - de 19 livres 10 sous pour la cote-part du collège dans la portion congrue du prieur-curé de Saint-Privé de Bourges ; - de 285 livres 8 sous, par le principal, pour déboursés destinés à l'entretien de la sacristie du collège ; ladite somme se décomposant ainsi qu'il suit : 36 livres pour pain à chanter, vin et chandelle ; 24 livres à l'organiste ; 18 livres aux Pères Jacobins pour la messe de fondation ; 18 livres de pain bénit ; 42 livres pour l'achat d'un psautier et d'un antiphonaire et une livre 12 sous pour signets ajoutés auxdits livres ;

8 livres pour raccommodage des aubes ; une livre 16 sous de bouquets pour la procession des roses ; 4 livres pour raccommodage des vases de la chapelle ; 12 livres pour le blanchissage du linge d'église ; 52 livres 10 sous pour cierges ; 67 livres 10 sous pour frais de la messe du Roi, célébrée au 23 août.

1776 - 1776

Liasse - 140 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin

- D 356** Pièces justificatives des comptes de l'économe-séquestre. - Quittances : par le chapitre de Notre-Dame-de-Sales, de 10 boisseaux froment, autant de marsèche et autant d'avoine, pour une année d'arrérages de la rente foncière due sur la métairie d'Hénon ; - de 21 sous 9 deniers, par le commis du Poids-le-Roi, pour le droit de pesage d'une cloche à fondre ; - de 27 livres, par Louzeau, marchand papetier, pour 12 mains de papier grand raisin destiné à faire des registres pour les archives du collège ; - de 9 livres 10 sous par le greffier du bureau des finances, pour les frais de la saisie féodale du fief de Niherne.

1777 - 1777

Liasse - 163 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin

- D 357** Pièces justificatives des comptes de l'économe-séquestre. - Quittances : de 157 livres 14 sous, par Meunier, paveur, pour le pavage de 80 toises carrées devant le collège ; - de 22 livres 18 sous, par Gaudat, maçon, pour réparations à la couverture de la grange d'Yvernault ; - de 1,800 livres pour le traitement annuel de l'économe-séquestre ; - de 140 livres, par Pierre Desbans, orfèvre, pour la vente d'un calice et de sa patène en argent ; - de 827 livres 4 sous, prix d'acquisition d'une machine électrique, pour le cabinet de physique du collège ; - de 30 livres, par Clément, facteur d'orgues, pour réparations à l'orgue de la chapelle.

1778 - 1778

Liasse - 167 pièces, papier

- D 358** Pièces justificatives des comptes de l'économe-séquestre. - Quittances : de 30 livres, par le sieur Dandumon, pour les soins donnés par lui à l'horloge du collège ; - de 6 livres aux deux experts chargés d'examiner son travail ; - de 48 livres, par Boyer, libraire, pour achat d'un carton d'autel pour la chapelle de Saint-Lazare, et de 17 livres 10 sous pour un missel destiné à la chapelle du collège ; - de 1,089 livres pour prix d'instruments de physique destinés au cabinet du collège ; - de 200 livres pour gages annuels du portier ; - de 199 livres pour frais de représentation de la pastorale jouée par les élèves le jour de la distribution des prix, en y comprenant 174 livres payées au sieur Gervaise, compositeur de la musique de la pièce et aux musiciens exécutants.

1779 - 1779

Liasse - 174 pièces, papier

- D 359** Pièces justificatives des comptes de l'économe-séquestre. - Quittances : de 3,019 livres 2 sous 6 deniers, par Perrot, maître maçon, pour ouvrage de maçonnerie dans les réparations exécutées à la maison occupée par Sigaud-Lafond, professeur de physique ; - de 100 livres, par le sieur Pezaut, docteur agrégé de la faculté des arts de l'Université, pour supplément d'honoraires à cause de son grand âge et de ses infirmités ; - de 249 livres, par Claude Borget pour 450 toises de fossés creusés dans les terres de la métairie de La Gogueterie, dépendant de la terre de Surins ; - de 1,440 livres, pour une année des appointements du sieur Meignan,

feudiste, commis judiciairement à la recherche des cens et rentes et droits seigneuriaux dus aux terres de Surins, Niherne, Bretagne et Yvernault.

1780 - 1780

Liasse - 148 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin

D 360

Pièces justificatives des comptes de l'économe-séquestre. - Quittances : de 279 livres 11 sous 6 deniers, par Foucher, pour travaux de vitrerie durant le dernier semestre de 1779 et toute l'année 1780 ; - de 39 livres 18 sous, par François Brisson, pâtissier-traiteur, pour le menu de la collation offerte aux élèves le soir de la distribution des prix, savoir : deux grands gâteaux, 9 livres ; 4 douzaines de biscuits, à une livre 4 sous la douzaine, 4 livres 16 sous ; 8 douzaines de tartelettes et gâteaux, à 6 sous, 2 livres 8 sous ; fromage, une livre 12 sous ; trois salades, à 6 sous, 30 sous ; un cent d'écrevisses, 2 livres ; 14 assiettes de fruits, 3 livres 9 sous ; vin, 7 livres ; fourniture de linge et argenterie, 3 livres 10 sous ; personnel de service, 2 livres 8 sous ; - de 180 livres, par Silvain Auroy, ancien serviteur du collège, pour 15 mois de la pension viagère qui lui a été constituée, à raison de 3 livres par semaine.

1781 - 1781

Liasse - 190 pièces, papier

D 361

Pièces justificatives des comptes de l'économe-séquestre. - Quittances : de 7 livres 10 sous, par le fermier du carrosse de Bourges, pour le transport à Paris d'un sac contenant 1,504 livres 5 sous en espèces ; - de 235 livres 10 sous 11 deniers, par le sieur Foucher, pour peintures et vitrerie, de mars 1781 à juillet 1782 ; - de 2 livres 10 sous, par Chédin, pour reliure du registre contenant les reconnaissances des cens et rentes de la seigneurie de Lazenay. - État, avec leurs prix, des instruments et objets acquis dans l'année pour le cabinet de physique : un pyromètre, 250 livres ; un alambic à lampe, avec vaisseaux de rechange, 30 livres ; deux fourneaux de chimie, 14 livres ; 18 petits matras, 3 livres 12 sous ; six cornues, 3 livres 12 sous ; machine à pression pour les liquides, 36 livres ; électrophore, 18 livres ; planétaire électrique, 18 livres ; un aimant en faisceau et son support, 66 livres.

1782 - 1782

Liasse - 40 pièces, papier

D 362

Pièces justificatives des comptes de l'économe-séquestre. - Dépense pour un quartier du traitement des principal, régents et agrégés du collège, 2,775 livres, savoir : pour le commis-receveur du tribunal de l'Université, 500 livres ; pour les 2 professeurs de théologie, à 250 livres l'un, 500 livres ; pour les 2 professeurs de philosophie, id., 500 livres ; pour le professeur de rhétorique, 300 livres ; pour les 4 professeurs d'humanités, à 225 livres l'un, 900 livres ; pour les 2 agrégés de la faculté des arts, à 37 livres l'un, 75 livres. - Quittances : de 29 livres 18 sous, par le greffier de la Maîtrise des eaux et forêts de Bourges, pour les frais de réception d'Antoine Fournier comme garde des bois du collège, savoir : au maître particulier, 9 livres ; au lieutenant, 6 livres ; au procureur du Roi, 6 livres ; au greffier, 6 livres ; à l'huissier, pour l'assignation des témoins, 2 livres 13 sous ; pour timbre, 5 sous ; - de 27 livres 10 sous, par le recteur du collège, pour le prix de louage pendant onze jours d'une chaise de poste employée à faire le voyage de Surins ; - de 111 livres, par le sieur de Beaulieu, pour prix des 9 premiers volumes du Monde primitif, de Court de Gebelin.

1783 - 1783

Liasse - 167 pièces, papier

- D 363** Pièces justificatives des comptes de l'économe-séquestre. - Quittances : de 39 livres 13 sous, par le sieur Guiard, au nom de Raymond Bonetier, curateur aux biens vacants des Jésuites pour les frais et déboursés de la cause portée au Parlement entre lui et le sieur Maigreau, économe-séquestre, lequel a été condamné à les payer ; - de 90 livres, par Lesage et Cie, directeur de la manufacture de Bourges, pour 30 aunes d'indiennes employées à faire des rideaux de croisées à la chapelle et pour la garniture du tombeau ; - de 24 livres, du sieur Baland, pour ses honoraires d'une année comme organiste du collège ; - de 200 livres, pour le montant des gages du portier pendant le même temps.

1784 - 1784

Liasse - 150 pièces, papier

- D 364** Pièces justificatives des comptes de l'économe-séquestre. - Quittances : de 250 livres 2 sous pour la célébration de la fête de sainte Jeanne de Valois et le Te Deum en l'honneur de la naissance du duc de Normandie ; - de 100 livres, par le receveur de l'Université, pour tenir lieu du Prandium magnificum, dû par les PP. de la doctrine chrétienne, mis en possession du collège, à cause de leur immatriculation dans la faculté des arts ; plus, de 500 livres pour le Jentaculum leve ; - de 47 livres 6 sous pour fournitures au cabinet de physique ; - par le collecteur des tailles, de 960 livres pour l'imposition du trentième ; - de 133 livres 6 sous, par Naudé, tapissier, pour la garniture de la boîte à renfermer le costume de cérémonie du recteur de l'Université ; - de 94 livres pour abonnement au Mercure, Affiches du Berry, et autres papiers publics utiles à l'Université et au collège.

1785 - 1786

Liasse - 136 pièces, papier

- D 365** Pièces justificatives des comptes de l'économe-séquestre. - Quittances : par le boulanger, pour la consommation du mois de janvier, 162 livres 2 sous ; pour celle du mois de mars, 186 livres 3 sous ; - de 1,289 livres un sou, par le sieur Desbans, orfèvre, pour acquisition de couverts d'argent ; - par l'Hôtel-Dieu de Bourges, de 9 livres pour trois années de rente foncière sur le droit de rivière de Lazenay, et 37 livres 17 sous 6 deniers pour trois autres années d'une rente sur l'hospice Saint-Lazare ; - par le receveur de la capitation de la paroisse du Fourchaud, de 5 livres 8 sous, pour l'imposition personnelle des trois domestiques du collège, et de 5 livres 11 sous 6 deniers pour celle du portier.

1787 - 1787

Liasse - 168 pièces, papier

- D 366** Pièces justificatives des comptes de l'économe-séquestre. - Quittances : de 1,643 livres 17 sous 6 deniers, par les officiers du Bailliage, pour les frais de mise en possession du collège par les Pères de la doctrine chrétienne ; - de 137 livres 15 sous pour fournitures de faïencerie ; - de 36 livres, par Allègre, tourneur, pour 2 douzaines de chaises à l'usage du réfectoire ; - de 37 livres 4 sous, pour la fourniture de 31 setiers de vin blanc.

1788 - 1788

Liasse - 145 pièces, papier

- D 367** Pièces justificatives des comptes de l'économe-séquestre. - Dépenses pour fournitures de bureau au mois de juillet, 17 livres 9 sous. - Quittances : de 110 livres 15 sous au sieur Beaujais, pour la confection du jardin de

Lazenay ; - de 600 livres pour la pension du sieur Giraudon, professeur émérite ; - de 201 livres, par le sieur Prévost, libraire, pour acquisition des Mémoires de l'Académie des sciences, et deux autres ouvrages ; - de 24 sous, par le nommé Jacquet, qui a monté la garde durant 24 heures pour le premier des quatorze doctrinaires du collège. - Lettres de voiture : de Laporte jeune, commissionnaire à Moulins-Bourbonnais, pour l'envoi au sieur Mosse, procureur du collège, d'un panier de soixante bouteilles de vin de Bourgogne ; - de Jacques Bruzeau, marchand d'arbres à Orléans, pour l'envoi au sieur Aleaux, aussi procureur du collège, de 113 tilleuls, 95 sycomores, et des arbustes à fleurs.

1789 - 1789

Liasse - 199 pièces, papier

- D 368** Pièces justificatives des comptes de l'économe-séquestre. - Quittances : de 108 livres, par le sieur Moyreau, apothicaire, pour fourniture de médicaments ; - de 30 livres, par Giovanni-Baptista Gavazy, pour vente de : un baromètre anglais, 15 livres ; un baromètre portatif, 9 livres ; deux petits thermomètres, 2 livres, et quatre tubes courbes, 4 livres, destinés au cabinet de physique ; - de 12 livres, par l'imprimeur Cristo, pour l'impression d'une ode en français sur la mort de l'archevêque Georges-Louis Phélypeaux, de 4 pages in-4°, avec couverture ; - de 18 livres, par le même, pour vente d'un missel du diocèse de Bourges, relié ; - de 22 livres 8 sous à la femme Pallet, lingère, pour façon de 17 nappes, à 8 sous pièce, 6 livres 16 sous ; deux serviettes, à 3 sous, 6 sous ; 35 tabliers simples, à 6 sous, 6 livres 10 sous, et 12 tabliers à poches, à 8 sous, 4 livres 16 sous ; total, 22 livres 8 sous.

1790 - 1790

Liasse - 163 pièces, papier

- D 369** Procès-verbaux et devis estimatifs de réparations faites ou à faire aux biens du collège. - Devis général des réparations aux biens des ci-devant Jésuites, tant dans le ressort du Bailliage de Bourges que de celui de Mehun en 1763 ; - pour les terres de Surins, Niherne, Yvernault, Bretagne et dépendances. - États présentés par l'économe-séquestre des réparations à faire à l'église du collège et à d'autres propriétés en 1767. - Devis : pour la reconstruction de la voûte de la rue Casse-Cou ; - pour la réparation de l'écluse du moulin de Lazenay-lès-Bourges ; - pour la reconstruction du mur de clôture du jardin dudit Lazenay, en 1771.

1763 - 1773

Liasse - 63 pièces, papier

- D 370** Procès-verbaux et devis estimatifs de réparations. - Procédures entre le collège et divers pour les grosses et menues réparations d'une maison sise à Bourges, rue de Paradis. - Devis de réparations : aux autres maisons voisines du collège et aux bâtiments du collège même ; - au grand pont de Niherne, aux bâtiments du domaine des Grandes-Mardelles, et de ceux dépendant de la terre de Surins ; - au château et domaine de Lazenay-lès-Bourges ; - à la locature de Saint-Lazare, paroisse de Saint-Privé.

1767 - 1786

Liasse - 81 pièces, papier

- D 371** Livre de compte de l'exploitation des métairies dépendant du collège. - Note sur le prix des laines pendant une période de quinze ans : - En 1727, les laines ont été vendues 14 sous 4 deniers la livre ; en 1728, 15 sous 3 deniers ; en 1729, 16 sous ; en 1730, 14 sous ; en 1731, 14 sous ; en

1732, 14 sous 10 deniers ; en 1733, 13 sous ; en 1734, à 3 sous ; en 1735, 14 sous 6 deniers ; en 1736, 14 sous 3 deniers ; en 1741, 14 sous ; en 1742, 13 sous.

1730 - 1762

Registre - In-folio, 283 feuillets, papier

- D 372** Comptes des cheptels des domaines du collège. - Déclarations : par Silvain Georges, laboureur de la métairie de Chasserat, pour 850 livres de cheptel ; - par Mathieu Richard, fermier du moulin de Lazenay, d'un cheptel de quatre vaches, pour 70 livres. Nota. - La moitié du registre seule est écrite.

1762 - 1786

Registre - Petit in-4°, 68 feuillets, papier

- D 373** Inventaire des biens des Jésuites. - Évaluation de tous les objets mobiliers trouvés au collège Sainte Marie, tant dans les classes et les chambres que dans l'église, après l'édit de proscription motivé par l'attentat de Jean Châtel. - Déclaration des dettes actives et passives. - Inventaires des propriétés de Lazenay-lès-Bourges, de Chasserat, de Vaubut et de Launay, dépendant dudit collège.

1595 - 1595

Registre - In-folio, 208 feuillets, papier

- D 374** Inventaire des titres du collège Sainte-Marie, dressé par ordre de la mairie, après l'expulsion des Jésuites. - Vente, en 1509, par Alexise de Goguelin, femme de Macé Bastard, à Antoine de Vulcob, échevin de la ville, d'une maison pour le prix de 450 livres tournois. - Commission et arrêt du Parlement du 13 août 1575, afin de mettre les Jésuites en possession de ce qui leur avait été accordé par lettres royales et bulles papales. - Commission au lieutenant général d'expulser du collège Sainte-Marie ceux qui le détiennent pour y installer les PP. Jésuites. - Procès-verbaux des réparations à faire au collège. - Testament et donation de Jean Niquet aux Pères, et autres pièces intéressant l'établissement de la Compagnie de Jésus dans la ville de Bourges.

1601 - 1601

Registre - In-folio, 88 feuillets, papier

- D 375** Inventaire des titres et papiers trouvés dans le collège, dressé par le greffier de l'hôtel de ville, du 12 mars au 16 avril 1601. Nota. - Cet article n'est qu'une copie de D 375.

1601 - 1601

Registre - In-folio, 60 feuillets, papier

- D 376** Inventaires des titres du collège. - Inventaire du collège et du prieuré de La Comtale (1555-1755, pages 34 à 73, incomplet) ; - autre (1564-1625). - Inventaires : des titres intéressant le prieuré de La Comtale, extraits des archives de la prévôté de Nahon (1401-1513) ; - du censif de La Comtale (1714-1750) ; - de la seigneurie de Niherne (1397-1658) ; - de la maladrerie Saint-Lazare de Bourges, réunie au collège (1598-1741). - Mémoire par extraits des registres, terriers, titres et papiers restitués au sieur de Bengy, lieutenant général au Bailliage et Présidial de Bourges, et par lui remis au dépôt en janvier 1775.

1555 - 1775

Liasse - 8 pièces, papier

- D 377** Inventaire des titres du Collège. - Fondation du Collège. - Union au collège

du prieuré de La Comtale. - Donations par le sieur Niquet des propriétés de Lazenay, Chasserat, Graveret, Vaubut, Pisseloup et Préroutiers. - Union au collège du prieuré de Blancafort et de la maladrerie de Saint-Lazare ou Saint-Ladre, près Bourges. Première partie du XVIIIe siècle

XVIIIe siècle

Registre - In-folio, 408 feuillets, papier

- D 378** Inventaire des titres de Niherne. - 13 juillet 1480, sentence pour Charles Duverdier, contre Étienne Dumonchemin, prétendant à la possession d'un chezal dans le village de Rançay, paroisse de Niherne. - 8 mai 1487, foi et hommage par ledit Duverdier, sieur de Niherne, de ladite seigneurie de Niherne au duché de Châteauroux.

XVIIe siècle

Registre - In-folio, 44 feuillets, papier

- D 379** Inventaire des titres de Niherne. Transcription de D 378, faite par la même main.

XVIIe siècle

Registre - In-folio, 22 feuillets, papier

- D 380** Inventaire des titres de Niherne. - Terre et métairie de Niherne. - Droits de servitude, rouage, boutage et mesures ; - four et moulin bannal ; - prairies ; - métairies des Coteaux, de Teilly et des Fossés ; - rentes dues sur Ramsay et La Mardelle et dîmes et terrages de Ramsay et des Fossés. Fin du

XVIIe siècle

Registre - In-4°, 44 feuillets, papier

- D 381** Inventaire des titres de Niherne, pour ce qui concerne les droits de servitude, de mesure, de rouage et de boutage, savoir : 1° droit de servitude complet avec droit de suite ; 2° droit de mesure avec marque seigneuriale ; 3° droit de rouage de 4 deniers par charrette de vin ; 4° droit de boutage de 4 pintes par poinçon vendu en détail dans la paroisse. Nota. - Cet inventaire est de la même main que D 380. Fin du XVIIe siècle

XVIIe siècle

Registre - In-4°, 30 feuillets, papier

- D 382** Inventaires des titres de Surins, Yvernault et dépendances. - Terre et seigneurie de Surins ; - métairie de La Gogueterie ; - moulins de Maraize et de Celon ; - La Mardelle ; - terrage du bois de Varailles ; - La Richarderie ; - le Petit-Chatillon ; - métairies Dupin, de Malvoisine et de Brisevent ; - Mardelle de Niherne ; - bois au Chambrier ; - seigneurie d'Yvernault ; - terrage de Vatan ; - métairie de Fourche ; - moulin de Chauchefou ; - près de l'Allemagne. Fin du XVIIe siècle

XVIIe siècle

Registre - In-4°, 116 feuillets, papier

- D 383** Inventaires des terres de Surins, Yvernault et dépendances. Nota. - Ce registre, de la même main que D 382, et sans en être une copie, en est la répétition dans une disposition différente. Fin du XVIIe siècle

XVIIe siècle

Registre - In-folio, 118 feuillets, papier

- D 384** Inventaire des titres de Surins, Niherne, Yvernault, Bretagne et dépendances. - Procédures concernant le droit de terrage et d'avenage du

bois de Varailles. - Procès verbal de visite à Rançay des bâtiments sujets à rentes envers Surins. - Baux à ferme des cens et rentes de Vatan, Bouges et Bretagne.

XVIIe siècle

Registre - In-folio, 36 feuillets, papier

- D 385** Inventaire des titres de Surins, Niherne, Yvernault, Bretagne et dépendances. - Procédures contre Eudes Lefort, relatives à la métairie de l'Ormeau, paroisse de Bretagne. - Transaction entre les sieurs de Surins et le curé de Niherne, d'une part, et le sieur de La Chapelle-Ortemulle, d'autre part, pour le droit de suite. - Rentes et dîmes du collège sur les paroisses de Foëcy et Quincy. Deuxième moitié du XVIIIe siècle

XVIIIe siècle

Registre - In-folio, 84 feuillets, papier

- D 386** Inventaire des titres de la maladrerie de Saint-Lazare. - Reconnaissance de 12 sous 6 deniers de rente par Jean Chabrias sur deux maisons sises au faubourg Saint-Privé-lès-Bourges - Vente par Étienne Lallemant, licencié en lois, tant pour lui que pour ses soeurs, du lieu du Perreau, à la charge de 112 sous 6 deniers de rente au profit de la maladrerie.

1603 - 1603

Registre - In-folio, 100 feuillets, papier

- D 387** Délibérations des administrateurs du collège. - Fonctions de secrétaires confiées concurremment au greffier du Bailliage et au secrétaire de la ville. - Arrangement pris avec les soeurs du Saint-Sépulcre pour l'instruction des filles de la ville. - Retraite du sieur Duplessis, principal du collège, qui passe avec le même titre à celui d'Issoudun.

1763 - 1768

Registre - Petit in-folio, 24 feuillets, papier

- D 388** Délibérations des administrateurs. - Arrangement avec les Bénédictines de Vierzon pour la réparation des salles de leur couvent affectées à l'éducation de la jeunesse. - Liste de la distribution des prix pour l'année 1768. - Nomination de J. René de Lavarenne, lieutenant particulier du Bailliage, comme commissaire du collège pour la ratification du règlement relatif au legs du sieur Rousseau.

1767 - 1777

Registre - In-folio, 30 feuillets, papier

- D 389** Délibérations des administrateurs. - Adjudication aux enchères de la glandée des tailles de Saint-Lazare et du Bourg-Loiseau, dépendantes du collège. - Démission de Pierre-René Boucanet, prêtre, des fonctions de principal régent des écoles de Vierzon. - Nominations de Dumont, Jourdin et Rousseau (Claude) aux trois bourses affectées au collège de Bourges, sur les deniers de la fondation d'Étienne Rousseau.

1778 - 1790

Registre - In-folio, 50 feuillets, papier

- D 390** Hospice de Saint-Lazare de Vierzon, réuni au collège. - Bail au rabais des réparations à faire à la maladrerie de Saint-Lazare. - Nomination d'un chapelain par les échevins de Vierzon pour le service de la chapelle de l'hospice. - Enquête de commodo et d'incommodo provoquée par l'intendant du Berry, sur la requête des prêtres du séminaire de Vierzon, pour l'union de Saint-Lazare à leur maison. - Arrêt du conseil d'État, portant réunion dudit hospice au collège de Vierzon.

1569 - 1693

Liasse - 14 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin

- D 391** Baux et autres contrats intéressant les propriétés du collège. - Adjudications : des biens dépendant de la maladrerie de Saint-Lazare, pour neuf années et moyennant 308 livres 7 sous ; - des bois dudit Saint-Lazare, pour 1,815 livres 4 sous par an. - Sentence de provision du lieutenant général du Berry qui condamne Martin Gourdon à se dessaisir d'une maison située près de Saint-Lazare et au profit dudit hospice. - Baux : des terres de Saint-Lazare au profit de Silvain Gaudouin, Michau et autres, moyennant 4 livres par septrée de terrain ; - de la locature dudit Saint-Lazare, et obligation de 468 livres par Philippe Leroy, pour neuf années de jouissance, à raison de 60 livres par an.

1606 - 1790

Liasse - 28 pièces, papier ; 18 pièces, parchemin

- D 392** Rentes dues au collège de Vierzon, à cause de Saint-Lazare. - Reconnaissances de rentes : de 5 livres 10 sous, due par la communauté des procureurs du Bailliage de Vierzon ; - de 5 livres, due par Gabriel Gendrot, maître barbier, chirurgien, sur un quartier tiercier de vigne sis au clos des Malvoisines ; - de 10 livres, par les époux Guignard, sur le champ de foire de Vierzon ; - de 5 livres 5 sous, par Bailly, notaire, sur une maison de la rue Gallerand, à Vierzon. - Échange entre le collège et Gilles Gourdon, avocat du roi au Bailliage dudit Vierzon, d'une rente de 18 livres assise sur des héritages dépendant de Saint-Lazare, contre une autre rente due audit Gourdon sur les octrois de la ville.

1628 - 1788

Liasse - 8 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin

- D 393** Procès entre les administrateurs et habitants de la ville de Vierzon et les officiers du Bailliage, relativement à l'exécution du testament d'Étienne Rousseau, avocat en Parlement, léguant à la ville une somme de 120,000 livres pour l'amélioration de l'instruction publique. - Extraits du testament Rousseau. - Mémoires et consultations d'avocats et arrêt du Parlement du 19 mai 1783 qui règle l'emploi à faire dudit legs. - Discussion entre la municipalité de Vierzon et le sieur Theurier, receveur des revenus provenant de la fondation Rousseau, au sujet des comptes à rendre des fonds par lui perçus en cette qualité.

1763 - 1790

Liasse - 30 pièces, papier

- D 394** Pensions assignées sur la fondation d'Étienne Rousseau au profit des sieurs Duperron, Boin et autres. - Bordereaux de comptes et quittances des parties prenantes. - Arrêts du Parlement de Paris : du 4 août 1767, qui autorise le séquestre à verser au collège de Vierzon, sur l'assignation faite aux écoles de la ville : 1° 1,500 livres une fois payée ; 2° une somme annuelle de 360 livres par semestre, à partir de 1768 ; - du 22 août 1775, qui autorise les héritiers Rousseau à se faire restituer par la ville de Vierzon les déboursés faits en son acquit et décharge.

1765 - 1783

Liasse - 40 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin

- D 395** Procès du sieur de Bergues, accusé d'un détournement de 30,000 livres dans un remboursement de rentes fait au collège de Vierzon par les États de Bretagne, et qui faisaient partie de la fondation Rousseau.

- 1785 - 1786
- Liasse - 27 pièces, papier*
- D 396** Comptes-rendus annuels par Claude Leclerc, François Tribard, Étienne Grezault, Jacques Auger, etc., receveurs, tant de la maladrerie de Saint-Lazare que du collège de Vierzon, et par Joseph Gueret et Paul Theurier, séquestres de la fondation Rousseau.
- 1733 - 1790
- Liasse - 20 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin*
- D 397** Pièces justificatives des comptes du sieur Auger, receveur du collège de Vierzon pour les années 1768 à 1771 et 1776 à 1779. - Quittances : de 150 livres aux receveurs Pères Bénédictins pour six mois de l'enseignement par eux donné aux élèves ; - de 40 livres au sieur Corbin de La Chevetterie, pour demi-année du loyer occupé par le principal de latin. - Procédures entre les administrateurs du collège, d'une part, les religieuses du Saint-Sépulcre, le sieur Bazin, principal, et autres, d'autre part, au sujet des sommes par eux réclamées comme instituteurs du collège.
- 1768 - 1783
- Liasse - 39 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin*
- D 398** Inventaire des titres du collège de Vierzon.
- 1787 - 1787
- Liasse - 1 pièce, papier*
- D 400** Registre des noms des fermiers, rentiers, métayers et chepteliers, domestique pour les terres des Surins et Niherne.
- 1705 - 1716
- D 401** Liève des terres de Surins, Varailles, Francillon, Bretagne et Niherne.
-
- D 402** Pièces diverses : Terres de Surins, Niherne, etc. Catalogue des livres de la bibliothèque des Jésuites
- 1600 - 1783
- D 403** Mémoires de fournisseurs, etc.
- 1791 - 1791
- D 404** " Cahier dans lequel sont les reconnaissances reçues et passées en présence de Renaudon et Rousseau, notaire, depuis l'année 1674 jusqu'à 1686
- 1674 - 1686
- D 405** Journal des dépenses.
- 1786 - 1791
- D 406** Journal des recettes.
- 1786 - 1791
- D 407** Prieuré de Blancafort : Terrier.
- 1584 - 1584

- D 408** Temporel, comptes, inventaires et affaires diverses. 1342 - 1792
- D 413** Edit royal concernant le collège de la ville de Bourges (br. impr., 11 p.,
1786). 1786 - 1786